

APRÈS L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI L'Algérie conduira le dialogue interlibyen

P. 5

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 5 Mars 2015 - 14 jounada al awal 1436 - N° 889 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Le Président Bouteflika reçoit un émissaire de l'Emir du Koweït

P.28

Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur de Norvège

P.28

M. Sellal reçoit le vice-Premier ministre et ministre de l'Economie de Pologne

P.28

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU : Intense activité de M. Lamamra à Genève

P.28

ALGÉRIE - MONDE ARABE

M. Belaïz : Le crime organisé transnational, un «grand défi» qui se pose aux pays arabes

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé mardi que le crime organisé transnational y compris le terrorisme constituait un "grand défi" que les pays arabes doivent relever à travers la coordination et la coopération. "Le crime organisé transnational y compris le terrorisme est désormais le grand défi qui se pose aujourd'hui dans le contexte de la mondialisation, de l'ouverture économique, de la libre circulation des personnes et de la fluidité des modes de communication", a déclaré M. Belaïz dans un entretien à l'APS à la veille de la tenue de la 32^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur les 11 et 12 mars. Il a souligné la nécessité de "raffermir la coopération inter-arabe dans ce domaine", précisant qu'"aucun Etat, quelle que soit sa force ou sa richesse, ne peut lutter seul contre cette forme de criminalité".

P.6



M D N

Le commandant de la 6^e Région militaire rencontre des représentants de la population d'In Salah

Le Commandant de la 6^e Région militaire (Tamanrasset) s'est rendu mardi à In Salah où il s'est réuni avec les représentants de la société civile parmi les

citoyens et les notables de la région (29). Il a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au cours de cette rencontre, le

Commandant de la 6^e RM a écouté leurs préoccupations et leurs revendications, tout en les exhortant à faire prévaloir la raison et de faire preuve de responsabi-

lité et de soutenir les efforts d'apaisement et d'éviter tout acte de sabotage ou de destruction des biens publics et privés", a ajouté la même source.

P.3

SANTÉ

TRAVAIL DE NUIT LES BONNES ASTUCES POUR UN BON SOMMEIL

PAGES 14-15

CULTURE

Convention entre les ministères de la Culture et de la Solidarité nationale

P.16

SPORTS

**ATHLÉTISME
6^e meeting national militaire féminin demain à Ben Aknoun**

P.24

SOCIÉTÉ

**CATASTROPHES NATURELLES
L'importance de la sensibilisation au sein des établissements éducatifs et économiques**

P. 12

Météo



Régions Nord : 12° à Alger

Excepté dans les régions Ouest, le temps sera froid et partiellement nuageux en cours de journée avec averses de pluies parfois orageuses, localement assez marquées notamment vers les régions Est. Chutes de neige sur les reliefs du Centre-Est et de l'Est dépassant 900 mètres. Les vents seront modérés à parfois assez forts vers les régions Est. La mer sera forte à très forte.

Régions Sud : 23° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et le Nord Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

Max

Min

Alger	12°	10°
Oran	14°	08°
Annaba	14°	07°
Béjaïa	14°	09°
Tamanrasset	23°	06°

Horaires des prières

Jeudi 14 jumada al-oula 1436

Fajr	05:43
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:08



CE MATIN AU CERCLE DE L'ARMÉE Journée technique sur le service public de l'eau



Le ministre des Ressources en eau M. Hocine Necib, présidera ce matin à 9h, au Cercle national de l'armée de Beni Messous, Alger, l'ouverture des travaux de la journée technique sur service public de l'eau.

LUNDI 9 MARS À L'AURASSI Cérémonie en l'honneur des femmes méritantes

A l'occasion de la Journée nationale de la Femme, le ministère de la Communication organise lundi 9 mars 2015 de 18h à 20h à l'hôtel Aurassi, une cérémonie de reconnaissance en l'honneur des femmes méritantes.



PALAIS DE LA CULTURE Signature ce matin d'un protocole d'accord entre les ministères de la Culture et de l'Education



La ministre de l'Education nationale Mme Nouria Benghebrit et la ministre de la Culture Mme Nadia Labidi, procéderont ce matin à partir de 10h au Palais de la Culture-Moufdi Zaka-

ria sis à Kouba, Alger, à la signature d'un protocole d'accord portant sur l'encouragement des activités culturelles notamment dans le milieu scolaire.

SPORTS Tahmi à Alger

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya d'Alger.



TOURISME Mme Tagabou à Oran

La ministre déléguée auprès du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'artisanat, Aicha Tagabou, effectuera aujourd'hui en compagnie d'une forte délégation composée de cadres du ministère, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran.

MUSÉE DU MOUDJAHID Conférence sur Mohamed Larbi Ben M'hidi

A l'occasion du 58e anniversaire de la mort de Mohamed Larbi Ben M'hidi, le musée national du Moudjahid organise cet après-midi à partir de 14h une conférence historique pour marquer l'événement.



LE 7 MARS À ALGER

Visite d'hommes d'affaires américains



A l'occasion de la visite d'une délégation d'hommes d'affaires américains à Alger, le Forum des chefs d'entreprises (FCE), organisera un cocktail en l'honneur de ladite délégation, samedi 7 mars à partir de 18h30 à l'hôtel El Aurassi.

SALLE IBN KHALDOUN Conférence du producteur Zakaria Ramdane

En marge du lancement de l'avant-première du film « l'Algérie pour toujours », le producteur Zakaria Ramdane animera une conférence de presse, avec la participation de son équipe d'acteurs algériens et étrangers, ce matin à partir de 10h à la salle Ibn Khaldoun.

CE MATIN À AÏN NAÂDJÀ Journée d'étude sur la cybercriminalité

L'Office des établissements de jeunes de la wilaya d'Alger organise ce matin à partir de 9h30 au Centre culturel de Aïn Naâdjà, Alger, une journée d'étude sur la cybercriminalité.

SAMEDI 7 MARS AU PARC ZOLOGIQUE EL WIAM DE BEN AKOUN 4^e édition des Foulées des gazelles algériennes

La 4^e édition des Foulées des gazelles algériennes organisée par Sport Events à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme, se déroulera samedi 7 mars au parc zoologique El Wiam de Ben Akoun.

Mobilis Partenaire

de la Production

du film Larbi Ben

M'hidi



Mobilis fidèle à ses engagements de soutien des œuvres et productions culturelles, accompagne la production du film « Larbi Ben M'hidi », relatant l'épopée d'un personnage hors norme, symbole de tout un peuple et de sa révolution. Une production prestigieuse, dont le premier tour de manivelle a été donné hier à Alger. Produite par « Les films de la Source », réalisée par Chad Chenougha et Bachir Derrais, scénarisée par Mourad Bourboune, des acteurs de renommée internationale interpréteront des rôles dans ce film comme : Jacques Gamblin, Samy Naceri et Bruno Solo. Un long métrage fiction-historique de 180 minutes, dédié à l'un des plus glorieux martyrs de la révolution algérienne, qui a voué sa vie jusqu'au sacrifice à la libération de son pays, un héros, commandant de la wilaya V et membre du Conseil national de la révolution algérienne, qui a ébloui le monde entier et surtout l'armée d'occupation française, par son courage et sa détermination, sa grandeur d'âme et d'esprit mais aussi par l'amour de son pays.

SAMEDI 7 MARS À EL BIAR

L'ANR célèbre la Journée internationale de la Femme

Pour célébrer la Journée internationale de la Femme, l'Alliance nationale républicaine (ANR), organisera une conférence samedi 7 mars à partir de 13h à la salle El Biaroise.



HCA

Conférence sur le rôle de la Femme dans la transmission du patrimoine



Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) organise samedi 7 mars à partir de 14h à la salle de cinéma El Khayam, une table ronde sur le rôle de la Femme dans la préservation et la transmission du patrimoine.

PARLEMENT

Le Bureau de l'APN examine 16 amendements proposés au projet de code pénal

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu mercredi une réunion sous la présidence de M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de la chambre basse du Parlement, consacrée à l'examen de 16 amendements proposés au projet de loi modifiant et complétant l'ordon-

nance 156-66 en date du 8 juin 1966 portant code pénal.

Le Bureau de l'APN a ensuite soumis les amendements remplissant les conditions juridiques à la commission compétente afin de les examiner avec les délégués de leurs auteurs, a précisé un communiqué de l'APN.

**Le projet de loi sur la protection de la femme contre la violence n'a pas été élaboré sous des pressions étrangères**

Le ministre de la Justice, garde des sceaux Tayeb Louh a affirmé, mercredi à Alger, que le projet de loi relatif à la protection de la femme contre toute forme de violence "n'a pas été élaboré sous des pressions étrangères, mais s'inscrit plutôt dans le cadre d'une stratégie nationale pour la protection de la femme qui tient compte des spécificités de la société algérienne".

Répondant aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) soulevées, mardi, lors du débat dudit projet de loi, M. Louh a précisé que ce dernier s'inscrivait "dans le cadre d'une approche gouvernementale globale de lutte contre toute forme de violence faite aux femmes", soulignant qu'il "n'y pas de pressions étrangères qui auraient imposé cette loi élaborée sur la base des spécificités religieuses et culturelles de la société".

Le ministre a critiqué les déclarations des députés de l'Alliance de l'Algérie verte qui ont estimé que cette loi "va disloquer la famille algérienne" soulignant que le phénomène "est présent dans la société et que le projet a été préparé sur la base des statistiques de la police et des associations, et aussi des rapports des hôpitaux qui font état de cas dramati-



tiques". Il a en outre estimé que "le fait de ne pas prendre les mesures nécessaires pour stopper la violence faite aux femmes est contraire aux préceptes de la Chariaa qui protège la femme et préserve sa dignité".

M. Louh a ajouté que le projet de loi qui sera soumis au vote jeudi prévoit le principe de réconciliation qui est également "un des principes de la Chariaa".

Concernant l'article qui prévoit de punir l'époux qui usurpe l'argent de sa femme, le ministre a rappelé que la loi était compatible avec la religion musulmane qui consacre "le principe d'indépendance financière de l'épouse". Il a

précisé que le texte de loi privilégie la réconciliation dans tous les cas, estimant que ce principe "consacre l'équilibre au sein de la loi".

S'agissant du volet des peines consécutives à l'abandon de famille par époux sans raison, le ministre de la Justice a affirmé que ce point existait déjà dans le code de la famille auquel il a été ajouté le cas de l'"abandon de l'épouse par l'époux, qu'elle soit enceinte ou non", le ministre a, par ailleurs, précisé que les preuves juridiques en cas d'agression contre la femme seront consacrées progressivement suivant les affaires et les faits.



Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a affirmé mercredi à Alger que l'UGTA était "mobilisée" pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à l'unité de l'Algérie et au régime républicain.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la première session du comité exécutif de l'UGTA, M. Sidi Saïd a précisé que l'union "s'opposera à toute tentative visant à porter atteinte au régime républicain du pays et à son unité nationale".

L'UGTA "rejette toute tentative ayant pour objectif de déstabiliser le pays ou de compromettre les acquis des travailleurs", a-t-il martelé.

Toutes les questions peuvent faire l'objet de débat sur la scène nationale à l'exception de l'unité nationale et du régime républicain, a-t-il soutenu.

Le responsable syndical a rappelé que la mobilisation des structures et bases de l'UGTA pour défendre ces causes "émane d'une profonde conviction ancrée chez

**TRAVAILLEURS
L'UGTA mobilisée pour contrecarrer toute tentative de porter atteinte à l'unité nationale**

tous les travailleurs".

À cette occasion, il a évoqué plusieurs questions liées au monde du travail et à la promotion et à la réhabilitation des entreprises.

M. Sidi Saïd a rappelé la tragédie vécue par l'Algérie durant les années 90, affirmant que le pays était "seul face au terrorisme sur lequel il a triomphé grâce à la mobilisation de tout le peuple qui a contribué à l'éradication de ce fléau".

Lors de cette session de deux jours, il sera question de l'élection des membres du secrétariat national de l'UGTA, au nombre de 12, et de l'adoption du règlement intérieur de l'instance exécutive.

Selon des sources proches du comité exécutif, 21 candidatures ont été déposées pour le poste de secrétaire national.

Le comité exécutif est composé de 184 membres, élus lors du 8e congrès de l'UGTA tenu en janvier dernier à Alger.

RAIL

Le projet de doublement de la ligne Oued Djer-Khemis Miliana réceptionné fin 2016

Le projet de dédoublement et d'électrification de la ligne ferroviaire Oued Djer (Blida)-Khemis Miliana (Ain Defla) sera réceptionné fin 2016, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya de Blida.

Cette ligne ferroviaire de 56,3 km de long a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Mohamed Ouchen, qui a instruit les responsables de l'entreprise turque, chargée de sa réalisation, d'accélérer la cadence des travaux "en vue de la livrer vers la fin de l'année prochaine", avait-il insisté.

Le projet, inscrit au titre de la stratégie nationale de modernisation du secteur fer-

roviaire, porte sur l'aménagement du tracé de la voie pour englober 36 ouvrages d'art, six (6) stations et deux tunnels. Le premier tunnel (Ramdhane), de 2.869 m linéaire, étant prévu sur le territoire de Blida, alors que le second tunnel "El Guentas" s'étendra sur un linéaire de 7.348 m de la wilaya d'Ain Defla. La mise en service de cette ligne ferroviaire, dont le taux d'avancement est estimé à 44%, devrait permettre une réduction de la durée du voyage entre Alger et Oran, en plus d'assurer un meilleur confort aux voyageurs, prévoit-on de même source.

APS



ÉNERGIE-GAZ

Le commandant de la 6e Région militaire rencontre des représentants de la population d'In Salah

Le Commandant de la 6e Région militaire (Tamanrasset) s'est rendu mardi à In Salah où il s'est réuni avec les représentants de la société civile parmi les citoyens et les notables de la région, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Le Commandant de la 6e région militaire et conformément aux instructions du Haut Commandement, s'est rendu hier 3 mars 2015 à la ville d'In Salah, où il s'est réuni avec les représentants de la société civile parmi les citoyens et les notables de la région, au nombre de vingt-neuf (29) personnes", a précisé le MDN. "Au cours de cette rencontre, le Commandant de la 6e RM a écouté leurs préoccupations et leurs revendications, tout en les exhortant à faire prévaloir la raison et de faire preuve de responsabilité et de soutenir les efforts d'apaissement et d'éviter tout acte de sabotage ou de destruction des biens publics et privés", a ajouté la même source.

"Il a également insisté sur la nécessité d'éviter toute forme de provocation ou d'affrontements avec les forces de maintien de l'ordre et de lever le sit-in pacifiquement et de laisser place au retour à la vie normale et ne pas entraver les activités quotidiennes de la population", a souligné le communiqué. "Le commandant de la 6e RM s'est ensuite réuni avec les responsables des différents services et forces de maintien de l'ordre, afin de coordonner les efforts pour assurer l'ordre public dans le cadre du strict respect des lois de la République", a indiqué la même source.

"Quant aux lectures contenues dans certains quotidiens parus aujourd'hui (mercredi), le MDN dément catégoriquement toute autre interprétation", a conclu le communiqué.

DIALOGUE POLITIQUE INTERLIBYEN :

Les dirigeants et militants politiques libyens se rencontrent la semaine prochaine en Algérie



La Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL) a annoncé mardi qu'une réunion

de représentants de dirigeants et militants politiques libyens se tiendra la semaine

prochaine en Algérie dans le cadre du processus de dialogue en Libye.

Après cette rencontre, a indiqué la mission sur son site, une autre réunion se tiendra à Bruxelles et regroupera des représentants de municipalités libyennes dans le cadre du processus du dialogue interlibyen.

La mission a également convoqué une troisième réunion qui concernera les chefs de tribus et d'autres responsables de la société civile libyenne.

Dans ce contexte, la Mission a appelé les chefs de groupes armés

à un cessez-le-feu et à s'engager, dans le processus de dialogue, de manière constructive". Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait émis le voeu, dimanche dernier à l'occasion du paraphe à Alger de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, que cela devrait être une "source d'inspiration" pour la recherche de "solutions durables" de paix en Libye. "Je ne peux m'empêcher de penser à notre pays frère, la Libye, en indiquant

que ce que nous venons de faire ici, devrait pouvoir être une source d'inspiration pour inventer des solutions justes et durables à d'autres situations conflictuelles que nous voyons malheureusement se développer et s'aggraver sous nos yeux", a déclaré M. Lamamra à la clôture de la séance de paraphe de l'accord de paix et de réconciliation au Mali. Le chef de la diplomatie algérienne a ajouté que l'Algérie était "mobilisée" pour apporter sa contribution

en "empruntant la voie de la réconciliation, de la paix et de la stabilité". Par ailleurs, les Etats-Unis ont salué le "leadership" de l'Algérie et son rôle pour aboutir à une solution à la crise libyenne. "Les Etats-Unis saluent le leadership de l'Algérie et ses efforts consentis pour trouver une solution à la crise libyenne à travers la création d'un gouvernement d'union nationale", a affirmé mardi à Alger la sous-secrétaire d'Etat américaine chargée du Moyen-Orient,

Anne W. Paterson, dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdekader Messahel.

En crise depuis la chute en 2011 de l'ancien régime, la Libye est dirigée par deux Parlements parallèles et deux gouvernements rivaux, l'un proche de la coalition des milices Fajr Libya, qui contrôle la capitale Tripoli, et l'autre reconnu par la communauté internationale.

L'ONU et l'Algérie redoublent d'efforts en vue d'un consensus entre les parties libyennes

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), qui dirige la médiation du dialogue interlibyen, s'est montrée active par l'annonce de plusieurs rencontres entre les parties antagonistes dont une réunion la semaine prochaine en Algérie visant à dégager un consensus politique pour régler la crise libyenne.

Engagée depuis septembre pour réunir les parties antagonistes autour de la table du dialogue, l'UNSMIL a annoncé mardi qu'une réunion de représentants de dirigeants et militants politiques libyens se tiendra la semaine prochaine en Algérie dans le cadre du processus de dialogue en Libye.

Le ministre délégué chargé des Affaires Maghrébines et africaines, Abdekader Messahel, a déclaré hier que cette réunion est un "pas extrêmement important". "Le fait que toutes les parties libyennes acceptent d'aller vers le dialogue est un pas extrêmement important", a-t-il affirmé, précisant que la réunion va rassembler "tous les leaders politiques et les chefs des partis politiques reconnus en Libye".

L'Algérie, a-t-il également souligné, a eu "des contacts avec toutes les parties libyennes, et reçu beaucoup d'acteurs libyens sans distinction, à l'exception des groupes terroristes reconnus comme tels par les Nations unies". "Nous nous sommes beaucoup investis, et inscrivis nos efforts dans la recherche d'une solution politique pour la Libye. Nous



avons durant ces dernières semaines, pour ne pas dire ces derniers mois, énormément investi, nous l'avons fait dans la discréption la plus totale, nous avons reçu plus de 200 acteurs libyens à Alger", a-t-il dit. En crise depuis la chute en 2011 de l'ancien régime, la Libye est dirigée par deux Parlements parallèles et deux gouvernements rivaux, l'un proche de la coalition des milices Fajr Libya, qui contrôle la capitale Tripoli, et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk près de la frontière égyptienne.

D'autres rencontres prévues dans les prochaines jours

L'UNSMIL, dirigée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernar-

dino Léon, a également indiqué qu'après la rencontre d'Algérie, une autre réunion se tiendra à Bruxelles et regroupera des représentants de municipalités libyennes dans le cadre du processus du dialogue interlibyen.

La mission onusienne a par ailleurs convoqué une troisième réunion qui concernera les chefs de tribus et d'autres responsables de la société civile libyenne.

Dans ce contexte, la Mission a appelé les chefs de groupes armés à un cessez-le-feu et à s'engager, dans le processus de dialogue, de manière constructive". Des députés au Parlement libyen reconnaissent par la communauté internationale avaient indiqué lundi que l'Assemblée reprendrait le dialogue politique parrainé par l'ONU, et participera à une réu-

nion prévue jeudi au Maroc.

La haute représentante de l'UE au Affaires étrangères et à la sécurité Federica Mogherini avait, elle, annoncé mardi que la crise libyenne, qu'elle a qualifiée de très inquiétante, sera inscrite à la tête de l'ordre du jour de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE, prévue vendredi et Samedi à Riga, capitale de la Lettonie.

Regain de violence

Parallèlement aux efforts consentis par des parties libyennes, l'ONU et des pays voisins pour trouver une solution politique à la crise qui secoue la Libye depuis 2011, la situation sécuritaire reste tendue et instable sur le terrain notamment avec la pro-

lifération de groupes extrémistes, dont certains sont affiliés à l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech).

Mardi, des groupes armés se sont emparés de deux champs pétroliers d'Al-Bahri et Al-Mabrouk situés dans le centre du pays, a déclaré le porte-parole des gardes des installations pétrolières, précisant que "ces extrémistes sont en route pour prendre le champ d'Al-Dahra, après le retrait de la force qui était chargée de surveiller ces sites, faute de munitions".

Dans la même journée, les forces loyales au général libyen Khalifa Haftar, nommé à la tête de l'armée libyenne par le Parlement siégeant à Tobrouk, ont lancé mardi des raids aériens contre l'aéroport de Mitiga, de la capitale Tripoli.

Le chef des forces aériennes loyales à Haftar et au Parlement reconnu par la communauté internationale, a assuré que ces raids ne visaient pas l'aviation civile mais des rassemblements des milices "Fajr Libya" à l'intérieur de la base.

Lundi, l'ONU a appelé dans un nouveau rapport au renforcement de l'embargo sur les armes en Libye, affirmant que la capacité de la Libye à empêcher le flux de ces armes qui circule dans le pays est "presque inexiste". Depuis plusieurs semaines, la Libye est le théâtre d'une série d'attaques revendiquées ou attribuées à l'organisation terroriste Daech.

DIALOGUE POLITIQUE INTERLIBYEN :

**M.MESSAHEL À AFFIRME :
«La réunion des parties libyennes en Algérie, un pas extrêmement important»**

La réunion des parties libyennes les prochains jours en Algérie est un "pas extrêmement important" a affirmé hier à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.



"Le fait que toutes les parties libyennes acceptent d'aller vers le dialogue est un pas extrêmement important", a estimé le ministre délégué sur les ondes de la Chaîne 3 de la radio. Il a encore précisé que la rencontre qui aura lieu dans "les tout prochains jours" à Alger va réunir "tous les leaders politiques et les chefs des partis politiques reconnus en Libye". Il a relevé que l'Algérie "a eu des contacts avec toutes les parties libyennes, et reçu beaucoup d'acteurs libyens sans distinction, à l'exception des groupes terroristes reconnus comme tels par les Nations unies". "Nous nous sommes beaucoup investis, et inscrivons nos efforts dans la recherche d'une solution politique pour la Libye. Nous avons durant ces dernières semaines, pour ne pas dire ces derniers mois, énormément investi, nous l'avons fait dans la discréSSION la plus totale, nous avons reçu plus de 200 acteurs libyens à Alger", a-t-il dit. Et d'ajouter, "il y a eu des rencontres à Alger entre des ailes opposées, des rencontres secrètes qui parfois ont abouti à des accords signés entre les parties, et nous continuons à nous investir dans ce dossier". M. Messahel a encore insisté qu'il n'y avait pas d'alternative à la solution politique, et qu'une intervention militaire "ne conduit à rien", pire, ses conséquences sont inconnues parce qu'"on ne peut jamais savoir quand et comment elle se termine". Nous avons abouti à un accord avec les Nations unies pour que dans les prochains jours se réunissent à Alger tous les leaders politiques libyens et les activistes pour discuter des prochaines échéances", a-t-il dit.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL) a annoncé mardi qu'une réunion de représentants de dirigeants et militants politiques libyens se tiendra la semaine prochaine en Algérie dans le cadre du processus de dialogue en Libye.

Après cette rencontre, a indiqué la mission sur son site, une autre réunion se tiendra à Bruxelles et regroupera des représentants de municipalités libyennes dans le cadre du processus de dialogue interlibyen.

La mission a également convoqué une troisième réunion qui concernera

les chefs de tribus et d'autres responsables de la société civile libyenne. Par ailleurs, M. Messahel a réitéré le fait que tous les pays du voisinage soient "interpellés" par la situation en Libye, rappelant que le mécanisme de concertation entre ces pays a permis l'organisation de plusieurs réunions.

Il a souligné, à ce sujet, qu'outre la coordination "il y a un consensus sur le fait que la situation en Libye se pose en terme sécuritaire, et sur la nécessité de trouver une solution politique pour l'instauration d'un gouvernement d'union nationale". La réunion des jours qui viennent est "extrêmement importante" et va être le déclencheur vers la création de ce gouvernement, a-t-il dit. Les pays du voisinage convergent que "la présence terroriste de plus en plus importante en Libye fait que la lutte contre ce phénomène devient une priorité" a-t-il dit avant d'affirmer qu'"il n'y avait pas de divergences entre l'Algérie et l'Egypte sur cette question".

M. Messahel a également rappelé la coordination sur la question libyenne avec "plusieurs autres pays" dont "l'action principale" est de faire en sorte que les libyens aient un seul agenda pour l'avenir de leur pays, maintenir la cohésion du peuple libyen, préserver son unité et s'engager dans un processus de cohésion qui va lui permettre de construire ses institutions".

"Ce même agenda concerne les pays voisins et des grands partenaires qui ont des intérêts directs ou indirects dans ce pays", a précisé le ministre délégué.

Il s'agit de soutenir les efforts des Libyens, et de défendre l'intégrité territoriale de la Libye, a-t-il réitéré avant de rappeler que l'Algérie "accompagne les efforts de sortie de crise à la demande des libyens".

M. Messahel a indiqué qu'outre les efforts politiques, l'Algérie a envoyé plus de 300 tonnes d'aide humanitaire aux libyens ainsi qu'une aide en médicaments et en matériel médical. Par ailleurs, M. Messahel a rappelé que l'Algérie fait de la lutte antiterroriste l'un des "axes majeurs de sa diplomatie", pour avoir connu ce phénomène et en être sortie vainqueur, et veut de

ce fait partager son expérience avec ses partenaires".

"Nous vivons dans une zone de grande turbulence, avec ce qui se passe en Libye et au Sahel, sommes dans un isolement positif, il faut que nous soyons très vigilants parce que le danger et la menace sont à nos frontières, à l'est et à l'ouest, au sud", a-t-il encore dit.

Pour M. Messahel, "il est évident que l'Algérie prend le leadership pour emmener la communauté internationale à plus de cohésion dans son approche et dans la définition du terrorisme, et dans sa lutte qui doit être globale".

Il a d'autre part, évoqué la réunion qui va se tenir le mois de mars en cours à Alger qui sera consacrée à l'évaluation de la menace au niveau du Sahel. Une conférence sera organisée en autonome sur la déradicalisation, a-t-il rappelé. Il a également rappelé que l'Algérie a reçu plusieurs personnalités ces derniers jours qui "louent" les efforts de l'Algérie et qui sont d'accord que la solution à la crise libyenne doit être politique et qu'un gouvernement d'Union nationale doit être dégagé.

"Il y a un consensus chez les Libyens. Pour eux, il n'y a pas de remise en cause de l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la Libye même s'il y a des approches différentes sur la manière d'y parvenir", a expliqué le ministre délégué.

Revenant sur l'accord signé dernièrement à Alger entre les parties malienne, M. Messahel a souligné que même si la Libye est un "enjeu géostratégique certain", la situation au Sahel et au Mali, en raison de la présence importante de terroristes, démeure une menace.

"Plus on règle les problèmes politiques plus la lutte contre le terrorisme sera beaucoup plus efficace", a-t-il dit, soulignant la "détermination" des Maliens de trouver des solutions pacifiques politiques aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

"Le processus qui a commencé à Alger doit aboutir et permettra à ce pays de trouver sa stabilité", a conclu M. Messahel.

APRÈS L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI

L'Algérie conduira le dialogue interlibyen

Kamel Cherif

Après le Mali c'est au tour de la Libye de bénéficier de l'expérience et des bons offices de l'Algérie en matière de paix et de réconciliation nationale. En ce sens, Alger accueillera à partir de la semaine prochaine, les représentants des dirigeants et militants politiques libyens dans le cadre du processus de dialogue en Libye. L'annonce a été faite à partir de New York par la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL).

C'est dire que le dialogue interlibyen que l'Algérie s'apprête à lancer est similaire, dans la forme et dans le fond, à celui qui a concerné les Maliens, c'est-à-dire que le dialogue sera mené sous la conduite de l'Algérie mais avec la participation et l'implication de la communauté internationale.

Celle-ci sera représentée par les Nations unies, l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres organisations et pays voisins et influents, comme ce fut le cas pour le Mali. L'accord de paix et de réconciliation paraphé par les parties maliennes au début de cette semaine à Alger, a encouragé et motivé les différentes parties libyennes et la communauté internationale à participer activement au dialogue qui sera lancé la semaine prochaine à Alger.

L'Algérie a signifié que toutes les parties libyennes doivent participer à ce dialogue, y compris les groupes armés. Toutefois, les groupes terroristes reconnus en tant que tel par les Nations unies sont de facto exclus de ce dialogue.

Le lancement de ce dialogue est une nouvelle victoire et consécration pour la diplomatie algérienne. Celle-ci n'a jamais cessé d'appeler au dialogue, d'affirmer et de réaffirmer que la solution est libyenne et reste entre les mains des Libyens. Il faut préciser que l'Algérie a défendu cette option du dialogue et de réconciliation au moment où des parties et des pays avaient commis la maladresse de prendre partie en faveur d'un camp au détriment de l'autre, alors que d'autres se sont carrément immisés dans des affaires internes en Libye. A cet effet, l'Algérie a refusé et dénoncé que des Libyens soient armés contre d'autres Libyens, refusant catégoriquement une guerre civile et fratricide dans un pays qu'elle a toujours considéré comme étant plus que voisin mais frère. A cet effet, le salut de la Libye passe par une solution pacifique et politique et c'est dans ce sens que l'Algérie a toujours soutenu les efforts de paix, en premier lieu la mission de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon.

L'Algérie a été aussi le premier pays à avoir lancé l'Initiative des pays voisins de la Libye, au mois de mai dernier. Une Initiative qui a eu un effet boule de neige dans la mesure où d'autres actions similaires ont été initiées dans le but d'éteindre le brasier libyen et d'aller vers une solution politique et pacifique que l'Algérie considère inéluctable et inévitable. Le temps lui aura donné raison et il n'y aura ni «afghanisation», ni «yéménisation» de la Libye !

APS

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le crime organisé transnational, un «grand défi» qui se pose aux pays arabes

"Le crime organisé transnational y compris le terrorisme est désormais le grand défi qui se pose aujourd'hui dans le contexte de la mondialisation, de l'ouverture économique, de la libre circulation des personnes et de la fluidité des modes de communication", a déclaré M. Belaïz dans un entretien à l'APS à la veille de la tenue de la 32e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur les 11 et 12 mars.

Il a souligné la nécessité de "raffermir la coopération inter-arabe dans ce domaine", précisant qu'"aucun Etat, quelle que soit sa force ou sa richesse, ne peut lutter seul contre cette forme de criminalité".

La question "en appelle à la mise en place de cadres juridiques et de mécanismes nouveaux, en complément à ceux déjà existants, aptes à renforcer l'échange, couple et efficace, des informations, de l'expertise et des expériences dans les domaines de la formation et de l'entraînement notamment concernant les formes actuelles de criminalité".

M. Belaïz a souligné que la coopération interarabe avait réalisé de grandes avancées dans le cadre du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, rappelant que "depuis la création de cette instance sécuritaire arabe en 1982, beaucoup de réalisations, commençant par la stratégie sécuritaire arabe qui constitue le cadre général de la coopération arabe en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, jusqu'aux stratégies particulières propres à chaque forme de criminalité, aux lois types et nomenclatures ainsi que les conventions multilatérales notamment celle relative à la lutte contre le terrorisme de 1998, qui constitue un modèle de coopération entre les pays arabes dans le domaine sécuritaire, nonobstant les conventions relatives à la lutte contre les différentes formes du crime organisé qui ont été signées au Caire en décembre 2010".

Tout cela constituera l'objet des discussions de cette 32^e session qui se déroulera dans un contexte arabe "particulier" qui appelle "à plus d'efforts dans la coopération arabe dans les différents domaines de l'action sécuritaire pour faire face aux mutations et aux événements sur les scènes régionale et internationale et plus spécialement les menaces sécuritaires actuelles et à leur tête le phénomène du terrorisme", a-t-il poursuivi.

M. Belaïz a ajouté que la session d'Algér constituera une opportunité pour évaluer tout ce qui a été réalisé dans le domaine de la coopération sécuritaire et toutes les stratégies et plans sécuritaires, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, et aussi de rechercher de nouveaux mécanismes adaptés à la lutte contre la criminalité, sous ses diverses formes et particulièrement le crime organisé, et de prospecter également de nouvelles voies pour affronter, efficacement le terrorisme, le circonscrire et tarir les sources de son financement.

Les pays arabes conscients des risques que représente le phénomène de la drogue

Evaluant la coordination arabe dans la lutte contre le trafic de drogue, de l'émigration clandestine et du crime organisé, M. Belaïz a affirmé que les Etats arabes "ont une parfaite conscience des grands risques que représente le phénomène de la drogue, qui est devenu au-

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé mardi que le crime organisé transnational y compris le terrorisme constituait un "grand défi" que les pays arabes doivent relever à travers la coordination et la coopération.



jourd'hui l'un des plus grands risques auxquels sont confrontés autant la communauté internationale que les pays arabes, notamment du fait de son interconnexion avec les autres types de crime organisé, qui ne sont pas de moindre danger, tels que le terrorisme et son financement, la contrebande et le blanchiment d'argent".

Dans ce cadre, a-t-il indiqué, le secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur et son Bureau spécialisé dans les affaires de drogue ont pris une série de mesures pour la lutte contre ce fléau et sa réduction en renforçant la coopération et en augmentant le niveau de coordination dans ce domaine, de sorte à ce que ce phénomène soit affronté de façon commune et globale, dans les limites des lois et règlements nationaux propre à chaque Etat".

Par ailleurs et nonobstant la création de banque de données et de fichiers, l'émission de listes noires des bandes de trafiquants de drogue et la diffusion d'avis de recherche concernant les personnes impliquées ou condamnées dans des affaires de drogue, les Etats arabes ont adopté nombre de mécanismes à même de permettre la lutte contre ce fléau, tels que la stratégie arabe de lutte contre l'usage illicite des drogues et des psychotropes et les plans périodiques de sa mise en œuvre", a-t-il encore précisé.

Il a ajouté que "les Etats arabes ont également adopté la Convention arabe de 1994, pour la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants et des psychotropes, la législation arabe unifiée des drogues, le plan de communication et de publications relatives à la drogue ainsi que le glos-

saire arabe des drogues et psychotropes".

Les solutions sécuritaires sont insuffisantes pour faire face à l'émigration illégale

S'agissant de l'émigration illégale ou clandestine, "il est admis, estime le ministre, que ce phénomène est devenu aujourd'hui une réelle préoccupation pour beaucoup de pays, du fait surtout de son interconnexion avec les autres formes de criminalité telles que le trafic d'armes, la drogue et la traite des humains".

Cependant, poursuit-il, "si les pays arabes sont confrontés à la croissance de l'émigration illégale au même titre que beaucoup d'autres pays et qu'ils œuvrent à la lutte contre ce phénomène au plan intérieur, à travers des mécanismes nationaux propres et dans le cadre de ceux mis en œuvre par le secrétariat général du Conseil des Ministres arabes de l'Intérieur, ils restent conscients que les solutions sécuritaires ne sont pas suffisantes à elles seules pour combattre ce phénomène".

Il s'agit, a-t-il soutenu, "d'un problème humanitaire qui peut prendre des proportions graves s'il n'est pas pris en charge avec le plus grand intérêt par la communauté internationale à travers une coopération internationale efficace et dans le cadre d'une démarche globale, soutenue par des dispositions opérationnelles à même de maintenir les populations concernées dans leur pays d'origine", notamment celles visant à trouver des solutions aux causes qui sont à l'origine de ce phénomène, notamment l'éradication des foyers de misère, de pauvreté et de conflits dans

les pays concernés.

Concernant le crime organisé, M. Belaïz a rappelé qu'il existait "une coopération arabe de lutte contre cette forme de criminalité à travers des stratégies arabes communes et des plans périodiques de leur mise en œuvre et également à travers des conventions sécuritaires et judiciaires telle que la Convention arabe pour la lutte contre le crime organisé transnational.

La lutte contre la cybercriminalité nécessite une coopération arabe efficiente

Concernant les mesures prises aux plans national et arabe pour la lutte contre la cybercriminalité, le ministre a souligné que cette forme de criminalité "tend à prendre de l'ampleur" car les systèmes d'information, a-t-il soutenu, "sont devenus des moyens auxquels recourent les groupes criminels dans leurs activités destructrices et en particulier les groupes terroristes".

Il a précisé dans ce sens que ces groupes "utilisent aujourd'hui Internet et les réseaux sociaux dans leurs communications, leur entraînement aux actions terroristes et de fabrication d'engins explosifs, dans le trafic de drogue, le détournement de fonds et le blanchiment d'argent et dans la propagande pour actes de violence et de terrorisme contre des innocents".

"Ceci nécessite la mise en place d'une coopération arabe efficace dans le domaine de la prévention et la lutte contre ces actes, ce qui a été entrepris par l'adoption de la Convention arabe pour la lutte contre la cybercriminalité, en coordination et avec la coopération du Conseil des ministres arabes de la Justice et qui englobe une série de mesures juridiques et judiciaires importantes, ainsi que l'adoption d'une stratégie arabe en matière de cybercriminalité qui a été élaborée après des années d'études approfondies".

La stratégie se propose d'être un "important mécanisme de lutte contre ce phénomène qui a pris une ampleur sensible ces dernières années, et qui constitue une sérieuse menace sur les systèmes d'information de nos pays et sur leur sécurité intérieure" a-t-il dit.

S'agissant des efforts de l'Algérie pour lutter contre ce phénomène dangereux, M. Belaïz a rappelé que notre pays a procédé à la promulgation d'une "loi spécifique de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et la communication qui commence à porter ses fruits sur le terrain".

Une autre loi relative aux "droits d'auteur et droits voisins a été mise en place en plus de l'introduction, dans le code pénal et le code de procédure pénale, des dispositions relatives à l'atteinte aux systèmes d'information".

Au plan opérationnel, le ministre a rappelé la création par la DGSN de la cellule centrale de lutte contre la cybercriminalité composée de spécialistes de haut niveau ainsi que 48 cellules locales au niveau de l'ensemble des wilayas du pays, en plus de la création au niveau du Laboratoire central de la police scientifique, à Alger, et des laboratoires régionaux des départements de preuves informatiques ce qui a permis à ces laboratoires de traiter avec succès, ces dernières années, diverses affaires liées à ce type de criminalité.

QATAR

Une croissance de 7% attendue en 2015

L'économie du Qatar devrait enregistrer une croissance de 7% en 2015 malgré la chute des cours du pétrole et les difficultés économiques mondiales, a indiqué mercredi la Qatar National Bank (QNB). Son PIB devrait augmenter de 7,5% en 2016 et de 7,9% en 2017, ajoute un rapport économique de la banque. En 2014, le PIB du Qatar a été estimé à 6,5%. Ce pays, qui compte 2,3 millions d'habitants, détient les troisièmes réserves mondiales de gaz derrière la Russie et l'Iran. La "richesse substantielle" que le Qatar a accumulée ces dernières années lui permettra de résister aux intempéries de l'économie mondiale, prédit la QNB. "Le Qatar est bien positionné pour absorber le choc de la chute temporaire des prix du pétrole grâce à ses solides fondamentaux macro-économiques", ajoute le rapport en soulignant "l'impact mineur" de la chute des cours du brut sur l'économie du Qatar, qui a continué à se diversifier.

"Avec ses ressources financières substantielles, le Qatar dispose de protections extérieures et budgétaires suffisantes pour poursuivre la mise en oeuvre de son ambitieux programme d'investissements", assure la QNB.

Ce programme d'investissements comprend non seulement les infrastructures liées au Mondial-2022 de football, mais aussi et notamment le projet de métro à Doha, d'un coût de 32 milliards d'euros.

ZONE EURO

Amélioration de la croissance de l'activité économique en février



La croissance de l'activité économique s'est améliorée en février dans la zone euro, avec un indice PMI au plus haut depuis sept mois, a confirmé mercredi le cabinet Markit, qui publie l'indice.

Le PMI composite de la zone euro s'est établi à 53,3, soit mieux qu'en janvier (52,6), sachant que lorsqu'il dépasse les 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie s'il est inférieur à ce seuil.

"Les données de l'enquête dressent un

tableau de plus en plus favorable de la conjoncture dans la zone de la monnaie unique, le PIB de la région s'orientant vers une croissance trimestrielle de 0,3% au premier trimestre", commente Chris Williamson, chef économiste de Markit.

Il relève notamment l'accélération de la hausse des nouvelles affaires et le renforcement de la confiance des entreprises, ainsi que le fait que "l'emploi enregistre sa plus forte progression depuis trois ans et demi".

"Parmi les principales tendances en-

registrées en février, on relèvera notamment une croissance simultanée de l'activité globale dans les quatre principales économies de la zone euro pour la première fois depuis avril 2014", souligne-t-il. L'indice est à 53,8 pour l'Allemagne, 51,0 pour l'Italie, 56,0 pour l'Espagne et 52,2 pour la France, alors que l'Irlande continue de caracoler en tête, avec un indice à 60,7.

La zone euro devrait atteindre une croissance du PIB de 1,6% cette année, en hausse par rapport aux 0,9% enregistrés en 2014.



Le pétrole termine en hausse à New York

Les prix du pétrole ont clôturé en hausse mardi à New York, bénéficiant de tensions internationales et d'achats spéculatifs. A la clôture du marché à New York le baril de référence (WTI) pour livraison en avril s'est échangé à 50,52 dollars, en hausse de 93 cents par rapport à la clôture de lundi.

"Il y a des tensions en Libye, et en plus le marché suit l'évolution du cours du Brent", a commenté Oliver Sloup chez iiTrader.com. M. Sloup notait également que le dollar n'était plus à son plus haut, ce qui est favorable aux acheteurs munis d'autres devises puisque le pétrole se monnaie en billets verts.

Enfin, a-t-il noté, "on dirait que l'Arabie Saoudite rehausse ses tarifs", signe qu'elle réagit à une demande solide. Ces derniers temps les cours du pétrole ont été plombés par la surabondance de l'offre, que l'augmentation récente de la production libyenne ne faisait qu'aggraver.

Mais mardi de nouveaux combats en Libye laissaient croire que ce surcroît d'offre

PÉTROLE

Le pétrole autour de l'équilibre avant les stocks américains

Les prix du pétrole étaient stables mercredi en cours d'échanges européens, dans un marché plutôt serein avant les stocks de brut américain.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 60,69 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 33 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nyrex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance avançait de 25 cents à 50,77 dollars.

Les marchés attendaient plutôt sereinement les statistiques hebdomadaires du Département américain de l'énergie (DoE), même si une nouvelle hausse des stocks de brut est attendue pour la semaine se terminant le 27 février. La fédération professionnelle American Petroleum Institute (API) a fait état mardi d'une hausse hebdomadaire des stocks de brut de 2,9 millions de baril, soit une augmentation beaucoup moins importante que lors de ses estimations des deux semaines précédentes (à 8,9 millions et 14,3 millions respectivement). La publication des prix officiels de vente de pétrole de l'Arabie saoudite, chef de file de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a également contribué à rassurer les marchés. Par ailleurs, de nouvelles attaques sur des champs pétroliers en Libye continuaient de soutenir un peu les cours de l'or noir. La récente hausse de la production libyenne d'or noir avait quelque peu plombé les cours du brut.

APS



Le pétrole mitigé en Asie

Les prix du pétrole étaient sans direction mercredi en Asie dans l'attente de la publication des chiffres hebdomadaires sur les réserves américaines de brut, et sur fond de tensions en Libye.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril s'appréciait de 11 cents, à 50,63 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance cédait 28 cents, à 60,74 dollars.

Le marché s'attend à une nouvelle hausse des réserves de brut aux Etats-Unis la semaine dernière avec un "effet négatif sur les cours" qui ont déjà perdu plus de 50% de leur valeur depuis juin 2014, relève Tetsu Emori chez Astmax Investments. Les réserves ont augmenté de 3,95 millions de barils, selon l'agence Bloomberg, à 434,1 millions, le plus haut niveau enregistré depuis la création de ces statistiques en 1982. Facteur de hausse, les tensions en Libye, pays producteur d'or noir, où des groupes armés se sont emparés mardi de deux champs pétroliers.

Selon le porte-parole des

gardes des installations pétrolières, les extrémistes ont pris le contrôle des champs d'Al-Bahi et Al-Mabrouk et sont en route pour prendre le champ d'Al-Dahra, après le retrait de la force qui était chargée de surveiller ces sites, "faute de munitions".

Les sites d'al-Mabrouk et al-Bahi situés à quelque 200 km au sud de Syrie (environ 500 km à l'est de Tripoli) sont à l'arrêt depuis plusieurs semaines, en raison des violences et du fonctionnement ralenti des terminaux d'exportation.

L'industrie pétrolière libyenne, autrefois lucrative, est durablement affectée par l'anarchie dans le pays. Avant la révolte de 2011 qui a renversé le régime de Mouammar el Gaddafi, la production s'élevait à plus de 1,5 million de barils par jour, représentant 95% des exportations du pays et 75% de ses revenus.

Mardi, le baril de "light sweet crude" avait clôturé à 50,52 dollars à New York, en hausse de 93 cents par rapport à la clôture de lundi. A Londres, le Brent avait terminé à 61,02 dollars, en hausse de 1,48 dollar.

ORAN**Des décisions d'éligibilité délivrées au profit de porteurs de projets**

Une vingtaine de décisions d'éligibilité ont été délivrées par l'Agence nationale de développement de la PME au profit de porteurs de projets dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris mercredi du directeur local de l'industrie et des mines.

"Ces décisions d'éligibilité ont été attribuées à des porteurs de projets ayant investi dans des activités de portée stratégique tels que l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, les technologies de l'information et de la communication, l'industrie et le textile", a indiqué à l'APS Salah Eddine Bouyacoub. Ce même responsable a estimé que de tels investissements doivent bénéficier de toutes les facilitations pour leur réalisation dans de



meilleures conditions. L'objectif est de matérialiser ces projets et d'impulser une dynamique à travers le Comité de développement industriel local (CODIL), instrument placé sous l'autorité du wali d'Oran, en charge de la promotion locale, a-t-il souligné. Une rencontre d'animation est prévue la semaine

prochaine à la Direction de l'industrie et des mines, élargie à d'autres structures d'appui du monde de l'entreprise pour faire le point sur ces appels à projets et apporter les réponses aux problèmes rencontrés par les porteurs de projets, a-t-on affirmé de même source.

ENERGIE**La tendance baissière des prix du pétrole est conjoncturelle**

La tendance baissière des cours de pétrole est conjoncturelle, a affirmé mercredi à Alger un expert pétrolier, tout en ajoutant que l'offre provenant des pays producteurs, dont notamment l'Opep, sera nettement revue à la baisse en raison de la hausse de la consommation interne. "A court et à moyen termes, les prix du pétrole devraient se situer autour de 65 dollars le baril, mais à long terme, les cours devraient repartir à la hausse", a indiqué Abdeldjalid Attar, consultant en énergie et ancien P-dg de Sonatrach, lors d'une conférence organisée à l'occasion de la 5ème édition du Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gazières. M. Attar va jusqu'à pronostiquer que les cours mondiaux du brut devraient reprendre leur tendance haussière pour s'établir autour des 140 dollars le baril à l'horizon 2025. Cependant,

a-t-il avisé, l'offre provenant des pays producteurs, notamment ceux de l'Opep, sera nettement revue à la baisse en raison de la hausse de la consommation interne. Selon ses estimations, 60% de la production pétrolière de ces pays seront consommés par la demande interne.

Acet effet, il a jugé imprévisible pour l'Algérie d'opter, dès maintenant, pour la diversification de son mix énergétique à travers le développement de toutes les ressources dont elle dis-

pose dont les énergies renouvelables et les hydrocarbures non conventionnels afin de pouvoir répondre à la demande interne et aussi soutenir les capacités d'exportation de pétrole et de gaz.

Le même avis a été partagé par l'universitaire, Chems Eddine Chitour, qui a préconisé une transition énergétique progressive orientée vers une offre diversifiée de l'énergie en incluant toutes les potentialités conventionnelles, non conventionnelles, renouvelables et nucléaires.

A ce titre, il a défendu l'idée d'intensifier les efforts d'exploration de ressources non conventionnelles mais tout en assurant la formation des ressources humaines et l'acquisition du savoir-faire et de la technologie.

"L'exploitation des

hydrocarbures non conventionnels, notamment le gaz de schiste, doit être précédée par une maturation technologique adéquate", a-t-il proposé. De son côté, Djamel Bekkouche, ancien directeur de l'Institut algérien de pétrole (IAP), a abondé dans le même sens, estimant que l'Algérie n'est qu'à la phase préliminaire d'une éventuelle exploitation de ses ressources non conventionnelles du fait que le développement de ce type d'hydrocarbures nécessite une durée de pas moins de 51 ans dont une décennie complètement consacrée aux opérations pilotes, c'est-à-dire l'exploration et la recherche.

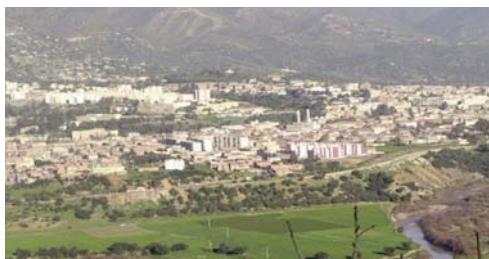
La 5ème édition du Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gazières, qui se tient du 3 au 6 mars, avec la participation de quelque 500 exposants dont environ 240 étrangers provenant d'une vingtaine de pays.

**BOUIRA****Projets de création de 5 nouvelles zones d'activités**

Cinq nouvelles zones d'activités seront créées prochainement dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation foncière (CALPIREF) de la wilaya a "validé récemment des propositions portant sur la création de ces nouvelles zones d'activités", a précisé, à l'APS, M. Nadib Achouri, ajoutant que ces projets ont été initiés dans la perspective de "renforcer les investissements et de créer davantage de richesses et d'emplois".

"Sur plusieurs propositions qui ont été faites, il y a quelques semaines, le Calpifre n'a retenu que cinq zones d'activités qui sont prévues notamment à Sour El-Ghozlane, El-Hachimia, Dirah et Bir Ghbalou ainsi que Lakhdaria».



a encore affirmé le même responsable, sans préciser le montant alloué pour cette importante opération.

La wilaya de Bouira offre d'énormes opportunités d'investissement notamment dans le secteur de l'agroalimentaire en raison de sa vocation agricole, et beaucoup d'investisseurs désirent de ce fait réaliser leurs projets à Bouira, a estimé M. Achouri. Actuellement, Bouira compte treize zones d'activités réparties sur plusieurs communes, dont notamment M'Chedallah, Lakhdaria, Aomar, Bechloul, El-Asnam et Ain Bessam.

La zone d'activités de la commune de Dirah connaît "bientôt" une opération de viabilisation, dont toute une étude sur cette action a été finalisée et les appels d'offres ont été lancés, a fait savoir le même responsable.

APS

ALGÉRIE - USA
Sonelgaz et General Electric récompensent les lauréats de l'innovation énergétique



Le groupe Sonelgaz et la firme américaine General Electric (GE) ont récompensé, mercredi à Alger, six lauréats algériens du concours "Industrie et développement de l'entrepreneuriat en Algérie" (IDEA), lancé en 2014 pour identifier les start-ups dans le domaine de l'innovation énergétique.

La cérémonie de la remise des prix de ce concours s'est déroulée en présence du P-dg de Sonelgaz, M. Noureddine Boutarfa, et du P-dg de GE Power and Water, M. Steve Bolze.

Ce concours a été initié par ces deux groupes algérien et américain pour réunir des fournisseurs et des start-up autour du projet de l'usine de production de turbines à gaz à Batna dans lequel les deux compagnies sont associées.

Les six gagnants retenus pour la première phase de ce concours ont reçu un prix d'une valeur de 808.400 DA chacun et sont admis à concourir pour la prochaine phase de la compétition à l'issue de laquelle les lauréats recevront un prix d'une valeur de 2.021 millions de DA chacun.

Sonelgaz et GE avaient lancé, en septembre 2014, l'initiative IDEA qui porte sur un programme d'innovation pluriannuel visant à identifier et à accompagner des fournisseurs, des start-up et des entrepreneurs algériens en mesure d'assurer des métiers industriels dans le secteur de l'énergie.

Le programme vise également à bâtir une chaîne d'approvisionnement pour l'une des plus importantes initiatives industrielles du pays, en l'occurrence le projet du complexe industriel de production de turbines à gaz de Batna détenu en partenariat entre Sonelgaz et GE.

Le concours s'adresse aux fournisseurs et start-up ainsi qu'à des étudiants ayant les capacités de produire des pièces en acier inoxydable utilisées dans les systèmes de combustion de turbines à gaz.

Intervenant lors de cette cérémonie, M. Boutarfa a relevé la nécessité de "combiner entre la création industrielle et le développement du génie local", ajoutant que la stratégie industrielle de Sonelgaz est bâtie sur la nécessité de libérer les initiatives et de permettre à la jeunesse algérienne de s'accomplir dans la création de richesses.

Selon lui, cette initiative représente un autre jalon de partenariat à long terme avec GE dans le secteur énergétique.

Quant au P-DG de GE Power and Water, il a affirmé que la compagnie GE soutient le partenariat à long terme avec l'Algérie "en se basant sur l'un des plus puissants moteurs de croissance, à savoir l'innovation".

"La création d'un vivier de professionnels qualifiés et la mise en place d'une solide chaîne d'approvisionnement locale sont nos principales priorités pour l'usine de Batna et dans laquelle IDEA y contribue grandement", a poursuivi M. Bolze. Sonelgaz et GE sont associés dans l'usine d'Aïn Yagout (Batna) qui entamera sa production à partir de 2017 avec une capacité annuelle allant entre six (6) et dix (10) turbines à gaz, soit une capacité globale de 2.000 MW par an.

Détenu à hauteur de 51% par Sonelgaz et de 49% par GE Industrial France (filiale du groupe GE), cette usine va générer la création de 1.000 emplois dont 400 emplois directs.

ACTIONS DE REBOISEMENT À EL TARF

Les policiers mettent «la main à la pâte»

Plus de 1.500 arbustes destinés à l'embellissement du cadre de vie et à la préservation de l'environnement sont, depuis quelques jours, en cours de plantation à El Tarf par les éléments de la sûreté de wilaya, a-t-on constaté mercredi.



Inscrite dans le cadre de l'opération "quartier propre" initiée par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), cette action vise, a indiqué un officier de ce corps constitué, à "inculquer la culture environnementale dans les rangs des policiers, mais également parmi la population pour l'inciter à s'impliquer davantage dans les opérations de préserva-

tion du cadre de vie". Devant se poursuivre jusqu'au 21 mars prochain, date de la célébration de la journée internationale de l'arbre, cette campagne comprend, en plus de la mise en terre d'arbustes d'ornement, des actions de nettoyage et d'embellissement des quartiers en prévision du concours du quartier le plus propre. Des "portes ouvertes" mettant en

relief les efforts consentis par ce corps constitué dans le cadre de la protection de l'environnement urbain sont organisées dans les locaux des sûretés des daïras.

Selon les services de la sûreté de wilaya, les représentants des six quartiers les plus propres du pays seront prochainement honorés par la DGSN.

Halte à Ghardaïa de la caravane «Khawa Fi Koul M'kane»

La caravane "Khawa Fi Koul M'kane" (frères en tout lieu), initiée par le ministère de la Jeunesse, sejourne depuis mardi à Ghardaïa, étape d'un périple à travers plusieurs wilayas.

Organisée dans le cadre du 60e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, cette initiative vise à promouvoir une des constantes du peuple algérien : l'unité nationale, à travers les liens de solidarité.

Cette action et d'autres,

rité et de fraternité unissant les différentes composantes de la société, a fait savour un membre de cette caravane composée de 23 jeunes. Des activités variées s'articulent autour de plusieurs axes culturels, artistiques, sportifs et de solidarité, à l'instar d'une visite à des enfants hospitalisés à l'hôpital "Brahim Térichine", ont été organisées à cette occasion dans le campus universitaire de Ghardaïa.

Cette action et d'autres,

qui se poursuivront mercredi dans la wilaya de Ghardaïa, constituent une aubaine pour nouer des contacts entre jeunes des différentes régions du pays et de consolider l'amitié et la fraternité entre la composante de la société algérienne, a affirmé un étudiant à l'APS, à l'issue de la cérémonie d'accueil de la caravane.

Initiée par le ministère de la Jeunesse, la caravane "Khawa Fi Koul M'kane", qui a pris le départ le 18 fé-

vrier (Journée nationale du chahid) d'Alger, sillonnera jusqu'au 19 mars prochain (53e anniversaire de la fête de la victoire) 25 wilayas du pays, selon les organisateurs.

Cette caravane s'est fixée comme objectif de réitérer, lors de ses différentes étapes, l'attachement des jeunes à l'unité du pays et à promouvoir à l'échelle nationale les actions de solidarité et de fraternité qui caractérisent le peuple algérien.

ORAN: L'association FARD lance un projet d'accompagnement de femmes non qualifiées

Un projet portant sur "l'accompagnement de femmes non qualifiées à la recherche de formations et d'emplois" vient d'être lancé par l'association "Femmes Algériennes Revendiquant leurs droits" (FARD), a-t-on appris mardi, lors d'une conférence organisée au siège de l'association basée à Oran.

"La réflexion sur le projet a débuté en avril 2014 et a été mise en pratique en février 2015", a indiqué la présidente de l'association FARD, Mme Mekakia Meriem, ajoutant que le lancement de cette initiative a été intégré dans le programme des festivités marquant la journée internationale de la femme, programme s'étalant tout au long de ce mois.

Intitulé "l'accès à la formation et à l'emploi, un droit de la personne humaine pour des jeunes femmes non qualifiées dans la wilaya d'Oran", le projet a pour objectif d'accompagner des jeunes femmes, âgées entre 16 et 35 ans n'ayant aucune qualification pour



l'accès à la formation et à l'emploi.

"Cette initiative n'est pas initiée dans le seul but d'obtenir une qualification et un emploi rémunéré, mais surtout de prendre conscience que cet accès doit se faire dans l'esprit d'accéder à des droits fondamentaux de la personne humaine", a souligné la présidente de FARD. Pratiquement, le projet se déroulera dans trois communes, celles d'Oran, Es-Sénia et El-Ançor. Il ciblera les femmes des milieux défavorisés de ces communes.

"Pour ces femmes, l'accès à la

formation est un droit qui doit se faire dans la dignité, mais aussi en toute citoyenneté. Par ce projet, nous voulons, globalement, contribuer à la lutte contre la pauvreté, contre l'inégalité des genres dans le monde du travail", souligne Mme Mekakia.

Le programme devant s'étaler sur 10 mois permettra de former une centaine de femmes dans divers domaines.

Les femmes retenues suivront également une formation sur la législation du travail, les procédures et les dispositifs d'insertion socio-professionnelle, les techniques de recherche, de formation et d'emploi par l'intégration des droits humains, ainsi qu'une formation sur la préparation des entretiens d'embauche, explique-t-on. Par ailleurs, l'association FARD compte rendre hommage à l'écrivaine Assia Djebbar, disparue il y a peu. La cérémonie verra la participation d'intellectuels, témoins et amis de la défunte, grande dame des lettres.

RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ : Un taux de plus de 85% atteint à El-Bayadh



Un taux de raccordement au réseau public de naturel de 85,63% a été atteint dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris mercredi du responsable du secteur de l'énergie dans cette wilaya.

Les opérations d'extension du réseau de gaz naturel, retenues ces dix dernières années en faveur de la wilaya d'El-Bayadh, ont permis le raccordement de 44.885 foyers à travers 21 des 22 communes que compte la wilaya, a affirmé M. Fatih Boubaya.

Ces opérations se poursuivent pour toucher prochainement la commune d'El-Benoud (200 km d'El-Bayadh), la dernière commune à ne pas être encore raccordée au réseau de gaz naturel, a-t-il précisé.

Selon le même responsable, il est projeté aussi le raccordement au réseau de gaz de 15 zones secondaires, dont les villages d'El-Haoud et Mécheria Soughra (commune d'El-Bayadh) et Menidjel et Bouslah (commune d'El-Ghassoul), où plus de 3.611 foyers sont concernés.

Dans le même cadre, une autre opération a permis, l'an dernier, de raccorder 553 foyers, dont une centaine dans la localité de Thenia, 48 autres dans celle de Boulenouar, et 269 foyers dans la bourgade d'Aïn Djedida (commune de Sidi Amar), en plus de 136 foyers sur le territoire de la commune de Chellala, a fait savoir le directeur de wilaya du secteur de l'énergie.

TLEMCEN: 2.361 foyers seront raccordés au réseau de gaz de ville au premier semestre 2015

Pas moins de 2.361 foyers dans la wilaya de Tlemcen seront raccordés au réseau de gaz de ville au premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'énergie.

Les travaux de raccordement sont en cours dans 19 agglomérations de différentes communes de la wilaya dont Ain Youcef, Ain Nehala, Beni Snouss, Marsa Ben M'hidi et Nedroma, selon la même source.

Une étude technique a été achevée pour raccorder 5.100 foyers au titre du plan complémentaire, pour un coût global de 40 millions DA, a-t-on indiqué. Fin 2014, 1.120 foyers ont été raccordés au réseau de gaz de ville d'une longueur de 411 kilomètres, a-t-on rappelé.

La direction de l'énergie œuvre àachever à concrétiser des objectifs du plan quinquennal 2014-2019 visant le raccordement de 11 communes dépourvues de réseau de distribution de cette matière énergétique sur 53 collectivités locales de la wilaya, pour atteindre un taux de couverture à 76 pour cent, selon la même source.

Pour rappel, le taux de raccordement au réseau de gaz de ville au niveau de la wilaya de Tlemcen était d'environ 62 pour cent en 2010.

APS

SÉTIF : Du nouveau à Algérie Télécom

Azzeddine Tlouri

Très active ces derniers temps, Algérie Télécom de la wilaya de Sétif nous annonce du nouveau avec le lancement d'une carte de recharge de 500 Mo à 500 DA seulement, pour ses clients détenteurs de terminaux 4G LTE. La durée de validité de cette nouvelle carte de recharge est de 10 jours à compter du recharge. Cette dernière vient enrichir la

gamme de recharges destinées à l'offre de la 4G LTE d'Algérie Télécom. Ces recharges sont adaptées aux besoins et usages des clients, à savoir : 1 Go à 1 000 dinars pour un mois, et les 3 Go, 5 Go, et la 10 Go, sont respectivement à 2 500, 3 500 et 6 500 dinars par mois.

Les nouvelles cartes de recharge 500 Mo, nous dit-on, sont disponibles dans les agences commerciales d'Algérie Télécom et les Kiosques multiservices (KMS) agréés.

Les projets de développement de la commune passés en revue par le wali

Afin de s'enquérir de l'état d'avancement des projets sectoriels destinés à la commune de Sétif, et instaurer ainsi un dispositif de suivi rigoureux de toutes les opérations, le wali de Sétif, Bouderbali Mohamed a réuni, au siège de la wilaya, tous les cadres de son exécutif en présence du président de l'APC, Nacereddine Ouahraoui.

Parmi les projets examinés ayant fait l'objet de discussions lors de cette rencontre, on citera comme premier point à l'ordre du jour, la réhabilitation et le réaménagement du parc d'attraction et de loisirs. Les pouvoirs publics accordent beaucoup d'importance à cette opération, au vu de la position stratégique de cette structure située en plein centre de la ville, considérée à juste titre comme un espace de villégiature avec plus de 10.000 visiteurs quotidiennement. Selon le bureau d'études qui a présenté le projet, cette opération de réhabilitation et de réaménagement vise notamment à lui restituer sa véritable vocation en tant qu'espace de loisirs et de détente. Valoriser ce grand parc, considéré comme le poumon de la ville, consiste à moderniser les voiries et les allées, à rénover les voies et réseaux divers, adapter les jardins et espaces verts, à réorganiser les jeux de manèges avec la création d'autres espaces de détente. En un mot lui redonner vie sa vocation première qui lui était destinée lors de sa création dans les années 1980.

Durant cette rencontre, d'autres projets ont été passés en revue, entre autres les infrastructures scolaires, où la commune a bénéficié de cinq collèges d'enseignement moyen, dont un est bientôt opérationnel et quatre en voie de réalisation, de cinq lycées, dont deux sont en construction et trois sur le point d'être lancés. L'environnement s'est distingué par le projet du parc citadin à Ouled Saber ainsi que du troisième casier du centre d'enfouissement technique (Cet) de Sidi Haïder. Dans le volet des res-

sources hydrauliques, le projet de la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la ville de Sétif a retenu toute l'attention, au vu de l'impact attendu du projet et des nuisances que risquent de provoquer les travaux de rénovation de près de 224 km linéaire de conduites d'eau. A ce propos, le wali interviendra pour exhorter les responsables du secteur afin de suivre conjointement les travaux de l'entreprise désignée pour réaliser ce projet, en les sommant d'intervenir par zoning. Le secteur des ressources en eau est appelé aussi d'aménager l'Oued Boussemal. L'autre problème soulevé lors de cette rencontre, a été celui des chantiers inhérents à l'amélioration urbaine, des opérations qui toucheront entre autres, les quartiers des 1000 Logements, les cités Maabouda et Omat Deggou, les 300 Logements CNL, ceux des 140 Belhaouki et Kaaboub. Dans le même sillage, il a été aussi question de la forêt récréative de Zenadia, dont l'étude est finalisée pour être incessamment réaménagée.

Quant au secteur de la culture, il sera doté de plusieurs nouvelles infrastructures qui sont en voie d'être lancées, telles que la bibliothèque de la wilaya, la nouvelle maison de culture, le théâtre régional, l'école des beaux arts, ainsi qu'un institut de musique. La grande majorité de ces projets sera implantée au niveau du polo culturel d'El Hidhab. Le volet du transport au niveau de la ville de Sétif a été débattu au cours de cette réunion. Il en ressort qu'un nouveau plan de circulation pour la ville se trouve en phase d'élaboration ainsi qu'une nouvelle gare routière du côté d'El Hassi avec deux stations urbaines, l'une sur l'axe de la RN 9 et l'autre du côté de Ain Mousse.

Avant de clore la réunion, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya a exhorté tous les responsables et gestionnaires d'afficher plus de rigueur dans le suivi de ces opérations et à respecter les délais de réalisation.

A.T.

La mercuriale des fruits et légumes défie la raison

Le kilo de pomme de terre et l'oignon à 100 DA ou 120 DA, la carotte est à 70 DA le kg, le navet à 60 DA, le poivron à 150 DA, les courgettes sont à plus de 150 les choux fleurs à 100 DA, et les fèves à 110 DA. Les petits pois quant à eux affichent 150 DA le kilogramme.



O.L.

Les prix des fruits ont également enregistré une hausse importante.

Le kilogramme de bananes a atteint les 200 DA, soit une augmentation de près de 50% ! Les pommes brillent à 240 et 260 DA. Les fraises « primeur » affichées à 700 sont à 500 DA depuis quelques jours.

Les agrumes (oranges et les citronnages), sont cédés entre 140 et 120 DA.

Les consommateurs, se plaignent mais ne s'organisent pas

restant les dindons de la farce qui s'accorde de la « grève » permanente appelée « manque de main d'œuvre », de l'absence de réactivité des offices établis quand des tensions sont patentées sur des produits de première nécessité comme la pomme de terre, de la sacro-sainte loi de l'offre et la demande pour couvrir tout cela.

Bien sûr, l'Etat soutient les prix à la consommation de nombreux produits d'importation, et doit se conformer au principe de réduire les importations de ceux produits en Algérie pour relancer l'agriculture et développer un marché intérieur autozentré.

La vérité est que les producteurs et les intermédiaires profitent de l'évolution favorable du revenu des salariés avec l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail, la nouvelle grille des salaires entrant en vigueur dans les mois à venir (et avec effet rétroactif), sachant que l'augmentation minimum des ressources est évaluée à au moins 30 000 DA/an pour les salariés du secteur public dont la plupart ont déjà pris les devants pour accroître leur consommation.

La mercuriale est, semble-t-il, en ce moment, l'indicateur de la relance de l'agriculture par la consommation.

Modernisation du réseau ferroviaire à El Affroun

Belhadj Ahmed

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du réseau ferroviaire, des travaux concernant le dédoublement de la voie entre El Affroun et Khemis Miliana, avec rectification du tracé entre les différentes gares, sont engagés.

Le projet porte sur 56,3 km, ce qui permettra à la liaison Alger-Oran de connaître une sensible réduction du temps de parcours. Le wali de la wilaya de Blida qui a saisi l'opportunité d'inspecter les divers chantiers à travers la daïra d'El Affroun, n'a pas manqué de se rendre sur le chantier de ce projet structurant qui revêt un caractère prioritaire. Outre la réduction du temps du parcours, le projet permettra par ailleurs de désengager les axes routiers arrivés à saturation et assurer des dessertes

voyageurs cadencées entre la capitale et les principales grandes villes de l'Ouest.

M. Mohamed Ouchen, a supervisé le projet confié à un groupement sino-turc pour une enveloppe financière de 69 milliards DA. Cette visite lui a permis de s'enquérir de l'état d'avancement qui avoisine les 44% alors que les prévisions de livraison sont fixées à la fin de l'année 2016. La nature des travaux engagés consistent en la réalisation des terrassements, de 36 ouvrages d'arts, de deux tunnels se situant sur le territoire de la wilaya de Blida ou 2869 mètres linéaires ont été creusés et Gantas dans la wilaya de Ain Defla avec 7348 mètres linéaires en plus de la réalisation de 6 gares. Le responsable de l'exécutif a instruit les maîtres d'ouvrage d'accélérer la cadence des travaux pour livrer ce projet dans les délais impartis.

AÏN DEFLA

Le directeur de l'éducation encourage les professeurs innovateurs

Salim Ben

Le ministère de l'éducation a tenu sa promesse, en récompensant les professeurs innovateurs du pays qui ont réalisé des méthodes et procédés scientifiques et éducatives par les élèves des trois paliers.

Effectivement, ce mois passé, Mme la ministre de l'éducation, Benghabrit a récompensé plusieurs professeurs innovateurs dans la recherche scientifique et éducative, au niveau du lycée Omar Racim à Alger, en présence des premiers responsables de la wilaya d'Alger. 14 professeurs créateurs ont été primés,

dont huit en catégorie des mathématiques et physique, trois en littérature et trois dans la catégorie du préscolaire. Cette Journée a pour objectif de valoriser la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif. Mme la ministre, a encouragé ces professeurs innovateurs et leur affirmé que leur devoir et de continuer dans la recherche afin de faire entrer l'école dans l'ère du numérique. Hadj Bourargua d'Aïn Defla, Sebib Laradj, de Tlemcen, Guezouri Abdelkader et Meguemti d'Oran, Mme Djabali d'Alger et Mohamed d'Adrar et d'autre, étaient tous heureux par cette considération de la part de la ministre.

Le représentant d'Aïn Defla, le professeur de maths, Hadj Bourargua Mohamed, a développé une plateforme d'une série de logiciels avec un contenu pédagogiques destinée aux enseignants et aux élèves du moyen qui vont permettre d'avoir une série de leçons des maths appliqués par un système de présentation très facile et attrayant à suivre et à adopter. Le directeur de l'éducation d'Aïn Defla Mr Teboune Mahmoud Faouzi, quant à lui a honoré ce professeur par une attestation d'honneur et de mérite et a fait appel à tous les enseignants innovateurs de la wilaya de doubler leur efforts aider les élèves à réussir et améliorer la qualité d'enseignement.

IL TUE FROIDEMENT SA FEMME 14 ans de réclusion criminelle

A.Ferrag

Brahim âgé de 44 ans père de deux enfants et résidant à Bordj El Kiffan, est accusé de meurtre sur la personne de sa femme Farida âgée de 39 ans.

Brahim n'a jamais douté de la délitée de sa femme, Farida a bien caché son jeu pendant 15 ans années de mariage.

Ce jour là, Brahim vit sa femme à monter dans une voiture. Il est comme fou, le choc est trop grand pour lui, sa souffrance est profonde, tellement aimé sa femme que d'un seul coup, tout lui échappe de sa vie. Une fois sa femme rentrée, il lui demande des explications. Farida s'avance vers lui afin de s'excuser de sa longue absence, je n'ai pas vu le temps passer. Une dispute violente éclate entre eux. A peine se retourne-t-elle qu'il lui assène un violent coup de couteau dans son dos, tout déchainé, il continue de frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Brahim se présente au commissariat de police où il avoue avoir tué sa femme.

Le jour du procès, il y a foule, Brahim, ne se voyait pas dans une salle



de tribunal. Il était vraiment loin de se douter qu'il serait un jour condamné pour meurtre, lui aspirait à une vie tranquille. Il est devenu assassin.

Brahim reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails.

Il dira qu'il n'avait pas l'intention de la tuer et qu'il a été pris d'une colère qu'il n'a pas pu se contrôler « je ne suis pas un assassin, je lui faisais confiance et elle m'a trahi. »

Il demande la clémence de la cour.

Le représentant du ministère public les faits sont clairs et après avoir rappelé les faits qu'il a jugés très

graves, et outré, met en exergue l'acte « odieux » commis par l'accusé et requiert la peine de 16 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense, quant à lui plaide les circonstances atténuantes, étant donné que le coupable reconnaît son crime. L'avocat demande à la cour de prendre en considération le fait que l'accusé s'est rendu de son propre chef aux services de la police, qu'il n'a pas tenté de fuir ou de dissimuler son crime et comprendre l'état psychologique dans lequel se trouvait son client.

Au terme des délibérations, Brahim est condamné à 14 ans de réclusion criminelle.

ALGÉRIE TÉLÉCOM Nouveaux accès à la téléphonie et ADSL en 2015 à Annaba

Algérie Télécom a planifié dans son plan d'action 2015 la réalisation de 53 sites MSAN (Multi Services Accès Node) dans la wilaya de Annaba, avec la mise en service de 34 678 nouveaux accès à la téléphonie et ADSL.

Ce programme concerne les localités d'El Hajar ; ElBouni ; Seraidi ; la zone industrielle Pont Boucher ainsi que le chef-lieu de la wilaya de Annaba.

La wilaya de Annaba bénéficiera d'ici la fin de l'année en cours d'une couverture totale par cette technologie qui se traduira par une nette amélioration de la qualité des services pour les clients grâce à la généralisation des réseaux de fibre optique.

Ces projets viennent concrétiser la stratégie d'Algérie

Télécom visant à mettre fin aux coupures répétées de l'internet et du téléphone fixe, notamment à cause des perturbations climatiques.

En 2014, plus de 50 400 accès filaires ont été déployés au profit de la clientèle de la wilaya ainsi que plus de 4800 accès sans fil de la 4ème génération réparties sur 08 stations de base dites eNode_B 4G LTE au niveau des localités du Caroubier ; Bouzerd Hocine ; Bouzaroura ; 19 mai, Chaïba ; El Harouchi(El Barde) ; Berahal et El hadjar. 25 autres sites de la 4G LTE seront déployés en 2015 à travers toutes les zones équipées en fibre optique dans la wilaya de Annaba, tandis que 25 sites sont programmées pour études.

Une commission nationale pour la mise à jour de la liste des chouhada disparus lors de la guerre de libération

La moudjahida Abdesmed Salihia a appelé mardi à Alger à la mise en place d'une commission nationale pour la mise à jour de la liste des chouhada disparus lors de la guerre de libération en vue de la préservation de la mémoire collective.

Intervenant lors d'une conférence organisée par le Musée national du moudjahid à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la

femme (8 mars), la moudjahida Abdesmed a appelé à la mise en place de cette commission pour mettre à jour de la liste des chouhada disparus lors de la guerre de libération.

La mise à jour de cette liste se veut "une reconnaissance" des sacrifices consentis par ces martyrs pour le recouvrement de la souveraineté nationale, a-t-elle indiqué.

A ce propos, la sénatrice Zahia

Benraous a mis en avant l'importance des témoignages vivants des moudjahidine pour faciliter la mise à jour de cette liste et contribuer à l'écriture de l'histoire.

A cette occasion, certaines intervenantes ont souligné le rôle et les sacrifices de la femme rurale lors de la guerre de libération insistant sur la nécessité de la poursuite du processus d'édification nationale.

Création d'une section syndicale des directeurs et censeurs des lycées d'Alger-centre

Une section syndicale des directeurs et censeurs des lycées d'Alger centre présidée par Abdallah Daou , directeur du lycée "Thaalibia" (Hussein Dey) a été créée mardi à Alger pour la prise en charge des problèmes socio-professionnels de cette catégorie.

Cette section syndicale a été créée pour faire face aux menaces et pressions exercées par certaines sections

syndicales relevant d'autres syndicats sur les directeurs et censeurs de lycées", a précisé le secrétaire général de la fédération nationale des travailleurs de l'éducation (UGTA), Chabekh Ferhat.

Par la même occasion, il a été procédé à l'élection du secrétaire général issu des élections des représentants des circonscriptions. Il s'agit de sept membres: 2 repré-

sentants pour la circonscription d'Hussein Dey, 1 représentant pour Sidi M'hamed, 1 pour Bouzareah et 1 pour Bab el Oued ainsi que 2 censeurs.

Selon M. Chabekh, la plateforme de revendications des directeurs et censeurs sera présentée après la réunion du bureau de la section syndicale qui représente 45 lycées de la région d'Alger centre.

SECTEUR DE LA POSTE À BÉJAÏA : LA GRANDE FRUSTRATION

Seulement deux postes pour tout le chef-lieu et ce depuis des lustres !

Arslan-B

Et puis il y a les retraités, les chaînes « stressogènes » pour le retrait de la pension, la flambée des prix et du... dépit...

D'abord, en effet, c'est le sempiternel hyper stress de la corvée que constituent ces chaînes de pas moins de près de 450 personnes chacune (au moins) et « branchées » sur seulement deux, trois guichets maximum, aussi bien à la poste de Béjaïa-Liberté (camp inférieur) qu'à celle de la ville haute (Recette principale). Que faire ? Rien sinon qu' « il faut prendre son mal en patience », ou apprendre à le faire. Seulement, beaucoup de retraités, notamment ceux de l'Education nationale, n'ont jamais réussi et ne réussiront jamais à mettre en pratique cet adage-conseil, la plupart d'entre eux souffrant de neuroasthénie et autres pathologies neurologiques subseqüentes à de longues et nombreuses années d'exercice d'un métier difficile et astreignant. Aussi, pour « meubler » le silence ennuyeux de l'attente et cesser de broyer du noir (et ses nerfs), s'installe comme un salutaire dérivatif ce besoin de communiquer, de bavarder avec les camarades de la chaîne... « ...Sétif, B-B-Arreridj, voilà deux villes qui disposent chacune entre sept et neuf bureaux de poste avec plein de guichets pour les retraits à vue. Béjaïa n'en a toujours que deux, dont l'un existait du temps de la colonisation, tout comme une minuscule antenne peu opérationnelle à la Plaine, également « legs » de la colonisation. Et dire qu'à chaque visite d'un ministre de la tutelle, des promesses de construire d'autres postes de grande envergure ont fusé. Mais « autant en emporte le vent » ! ». Que disait le « bilan des activités de la wilaya de l'année 2013 » : « ...Les actions de réhabilitation de bureaux de poste : Béjaïa-Liberté avec un coût de 16,5 millions de DA, consultation en cours (?) , Béjaïa-Lekhmis avec un coût de 0,75 millions de DA, travaux en cours de réalisation... Nous sommes en 2015 et ces « fameux travaux de « réhabilitation » de Béjaïa-Liberté (Le miroir aux alouettes de toute la vallée de la Soummam !) sont loin d'être palpables, ni ne constituent la solution, la panacée...Rien de vraiment nouveau, de « soulagent tant soit peu ! », commentent les usagers de la poste.

Et bien d'autres digressions, en attendant le bout de la chaîne où attend la pension, la compensation aux efforts psychologiques et...neurologiques consentis durant des heures de chaîne. Un brin de satisfaction pourtant aussi tôt « éteint » par ce rabat-joie que sont les prix de plusieurs denrées alimentaires qui ont pris de l'altitude en un temps record, une fois de plus. Dont le poulet (320 DA le kg), la sardine (500 DA le kg), le poisson bleu le moins cher-saourelle- affichant 350 DA le kg, de chétives crevettes rouges à 1000 DA le kg (encore que la crevette demeure un caprice...), le café , la pomme de terre qui s'élève subrepticement, cédée à pas moins de 85 DA et la tomate bien installée dans ses 100 DA le kg. Et il ne faudrait surtout pas qu'une femme enceinte ait de fréquentes envies de belles tranches de foie de veau, ce dernier n'étant accessible qu'à raison de 2500 DA le kg... En somme, c'est plutôt le rire jaune, la flambée de la... désillusion. En tout cas, la grande frustration confinant à l'aberration, c'est ce déficit criant en bureaux de postes. Seulement deux postes pour tout un chef-lieu, et c'est, en plus, des milliers de citoyens de la vallée qui préfèrent « retirer » à Béjaïa...Pourtant, la population ne perd pas espoir.

Mais, cependant, son souhait de voir construites bientôt deux, trois, quatre nouvelles postes à même de satisfaire des milliers de citoyens pourrait, cependant, soit avoir le « statut » de lettre à la poste, soit celui d'une bouteille à la mer... ?

AB

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

Des filières agricoles identifiées pour d'éventuels partenariats entre l'Algérie et les Etats-Unis

Plusieurs filières agricoles pouvant faire l'objet de projets de partenariats entre opérateurs algériens et américains ont été identifiées, mardi à Alger, à l'issue d'une mission commerciale effectuée par une délégation d'hommes d'affaires américains. Il s'agit notamment des filières des semences végétales, de l'élevage bovin, du matériel agricole et de la recherche scientifique, a indiqué Abdelhamid Soukhal, expert à la Fondation Filaha Innove lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de la visite de la délégation américaine.

Pour cet expert, ces segments peuvent constituer des domaines de coopération et de partenariat mutuellement bénéfiques notamment pour l'Algérie qui veut planifier les contraintes auxquelles fait face son secteur agricole.

Cette association avait organisé en février dernier, en collaboration avec le Conseil d'affaires algéro-américain, une visite en Californie au profit d'agriculteurs algériens afin de bénéficier de l'expérience de cette région, moteur du secteur agricole américain. Une visite similaire est prévue pour l'année 2016. Ces échanges permettent de multiplier les contacts entre opérateurs algériens et américains qui veulent prospecter le marché algérien jusqu'à peu connu pour eux, selon l'intervenant.

L'objectif final est de créer des partenariats entre les deux parties et de réaliser des joint-ventures avec ces leaders américains, selon Filaha Innove.

De son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-américain Smail Chikhoune, a réaffirmé l'intérêt des opérateurs américains pour le secteur agricole et la volonté de certains opérateurs américains d'investir en Algérie.

Il a insisté sur la multiplication des visites en Algérie et aux Etats-Unis pour mieux faire connaître l'Algérie et son potentiel agricole.

Installation d'une commission sectorielle nationale chargée de la prévention et de la sécurité routière

Une commission sectorielle chargée de la prévention et de la sécurité routière a été installée récemment en vue d'apporter des "solutions d'urgence" aux problèmes des accidents de la route et de réduire leur impact, a déclaré, mardi à Boumerdès, le ministre des Transports, Amar Ghoul.

"Un projet relatif au traitement des accidents de la route a été finalisé il y a quelques jours de cela, et soumis au gouvernement pour étude et approbation", a indiqué M.Ghoul, en marge de sa visite d'inspection de projets relevant de son secteur, ajoutant que ce projet englobe "une série de mesures et de dispositions susceptibles d'endiguer ce phénomène et de préserver des vies humaines".

Le ministre a évoqué, à cet égard, le durcissement des sanctions à l'encontre des automobilistes qui commettent des infractions au code de la route et mettent en péril la vie des usagers, citant, dans ce contexte, la proposition d'introduire une peine d'emprisonnement pouvant atteindre une durée de 15 ans, en cas de faute grave, le retrait définitif du permis de conduire ou de l'autorisation d'exploitation des lignes de transport.

Ces mesures, a-t-il souligné, sont appelées à mettre un frein à l'hécatombe sur nos routes et à engager, pour la première fois, la responsabilité directe du conducteur, annonçant, par ailleurs, l'introduction de nouvelles dispositions dont le système de contrôle "mouchard", qui seront embarqués à bord des véhicules de transport et camion poids lourds, afin d'inciter les conducteurs à faire plus attention à la vitesse, a-t-il expliqué. D'autres dispositions, inhérentes notamment au renouvellement du parc rouulant national, au renforcement du contrôle technique automobile, ainsi que la révision de certains textes de loi figurent dans le projet en question, a fait savoir M.Ghoul. Selon le ministre, le nombre d'accidents sur les routes a enregistré une baisse de 15%, en 2014, entraînant une régression dans le nombre de blessés, d'environ 7%.

APS

SÛRETÉ

Visite de terrain au profit des journalistes pour faire connaître les missions de l'Unité aérienne de la Sûreté nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, mercredi, une visite au profit des journalistes des médias nationaux à l'Unité aérienne de la Sûreté nationale d'Alger pour faire connaître les missions assignées à cette unité en matière de préservation de la sécurité.

Le Directeur de l'unité, le contrôleur de police, Djamel Younsi, a présenté les missions de l'unité et son rôle dans le renforcement de l'efficacité d'intervention des forces sur le terrain.

Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de la DGSN pour l'année 2015, un documentaire a été projeté sur l'unité et les missions qui lui ont été assignées en vertu d'un décret exécutif daté du 2 avril 2003 portant création de l'unité.

L'Unité aérienne de la Sûreté nationale assure plusieurs missions dont la couverture des événements et manifestations sportives, les mouvements de protestation, poursuite des voitures suspectes en coordination avec les services opérationnels outre la régulation du trafic routier et l'organisation des visites officielles.

Les journalistes ont pu s'enquérir



durant cette visite des méthodes de formation théorique et pratique spécialisée dans la maîtrise et la maintenance des hélicoptères grâce aux technologies intelligentes afin d'accomplir les missions avec professionnalisme à l'instar du système à infrarouge et des caméras de grande précision.

L'unité emploie 313 fonctionnaires dont 46 pilotes, 11 opérateurs de caméras sur hélicoptères, 7 techniciens avioniques chargés de la préparation des hélicoptères et 11 spécialistes terrestres chargés de l'exploitation et de la maintenance du système de télésurveillance des hélicoptères. M. Younsi a souligné

que le nombre de pilotes passera cette année à 56, ajoutant que "le nombre d'hélicoptères est estimé actuellement à 14 avions de production italienne et 4 françaises". Ces appareils sont dotés d'un émetteur vidéo-numérique qui permet une couverture aérienne, en temps réel, de la capitale et une partie des wilayas avoisinantes.

L'Unité aérienne de la Sûreté nationale a été récemment installée à Ghardaïa, alors que les régions ouest et est du pays seront renforcées par deux unités régionales dans les wilayas d'Oran et de Séït, a annoncé le directeur de l'Unité aérienne de la Sûreté nationale.

La jeunesse appelée à mieux connaître les hautes valeurs de la Révolution de Novembre

La jeunesse est appelée à mieux connaître les hautes valeurs de la Révolution de Novembre qui a placé l'intérêt et l'unité de l'Algérie au-dessus de tout autre considération, ont souligné mercredi à Alger des moudjahidines.

Lors d'une rencontre entre moudjahidine et élèves du lycée Said Aït Said dans la commune de Draria dans le cadre des séances hebdomadaires d'histoire qui l'organise le Musée national du moudjahid à travers les établissements scolaires, les moudjahidines ont souligné que les générations montantes doivent prendre connaissance des sacrifices consentis durant la guerre de libération.

Pour sa part, la moudjahida Abdessamed Yamina, qui activait dans la Wilaya V historique, a indiqué que les sacrifices de la femme pendant la révolution doivent

rester gravés dans les mémoires des générations montantes.

De son côté, Belmakbour Khadidja, qui activait dans la Wilaya II historique du Nord Constantinois, a insisté sur l'importance de la collecte des témoignages de moudjahidine, appelant la jeunesse à s'attacher aux principes et valeurs de la Déclaration du 1^{er} Novembre. Dans ce cadre, Benmehab Hamida, chargée de la communication au Musée national du moudjahid a indiqué que cette rencontre entre moudjahidine et élèves s'inscrit dans le cadre de la série "rendez-vous avec l'histoire" après huit années d'interruption.

Un documentaire sur l'histoire de la guerre de libération a été projeté à cette occasion. Les témoignages des participants ont été suivis d'un débat ouvert avec les élèves du lycée Aït-Messaoudene.

CATASTROPHES NATURELLES

Importance de la sensibilisation au sein des établissements éducatifs et des installations économiques

Les participants à une journée d'étude sur la prévention et la gestion des risques en cas de catastrophes ont insisté, mardi à Mostaganem, sur l'importance de la sensibilisation au sein des établissements éducatifs et des installations économiques. La plupart des interventions lors de cette rencontre ont mis l'accent notamment sur la préparation psychologique, qui permet d'atténuer les risques en cas de catastrophes naturelles.

L'universitaire Guemari Mohamed de l'université de Mostaganem a focalisé son allocution sur la préparation psychologique et physique des agents de la protection civile pour mieux intervenir, suggérant, dans ce sens l'élaboration de programmes de

formation au profit de ces agents sur les comportements à entretenir avant, durant et après les catastrophes naturelles contribuant à réduire l'amplitude des dégâts, notamment les traumatismes, ainsi que l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires et les installations économiques sur la prévention des catastrophes naturelles.

Le lieutenant Belkerd Mohamed de la direction de wilaya de la protection civile a mis l'accent sur l'importance de la prise en charge et l'accompagnement psychologique des blessés et les intervenants en cas de catastrophes par des psychologues. Le programme de cette rencon-

tre, organisée à l'occasion de la journée mondiale de la protection civile, a comporté des communications abordant, entre autres, les effets psychologiques des catastrophes, la gestion des catastrophes et la prise en charge psychologique et sanitaire des intervenants de la protection civile, outre l'exposition du matériel d'intervention et la présentation, aux étudiants, d'explications sur les premiers secours.

Cette journée d'étude a été initiée par le laboratoire d'analyse des données quantitatives et qualitatives des comportements psychologiques et sociales de la faculté des sciences sociales de l'université de Mostaganem en collaboration avec la direction de wilaya de la Protection civile.

EBOLA

Ban Ki-moon appelle la communauté internationale à ne pas baisser la garde

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a déclaré que la communauté internationale était désormais à un tournant décisif de la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, alors que des signes encourageants laissent à penser que le gros de la crise est passé.

"Cette année est marquée par une baisse significative des nouveaux cas", a salué M. Ban Ki-moon dans une série de remarques à l'occasion d'un événement musical organisé au siège de l'Organisation, à New York. "Nous intensifions à l'heure actuelle nos efforts pour accroître notre maîtrise de l'épidémie avant la saison des pluies", a-t-il précisé.

Lors du concert intitulé "Stop Ebola and Build for the Future" ("Stopper Ebola et construire l'avenir"), le secrétaire général a par ailleurs évoqué sa visite en



décembre dernier dans les quatre pays les plus touchés par l'épidémie, à savoir la Guinée, le Liberia, le Mali et la Sierra Leone, dont le but était de mesurer les progrès dans la lutte contre le virus.

"Je suis revenu inspiré par le courage des survivants et de ceux qui travaillent avec abnégation en première ligne", s'est remémoré M. Ban, ajoutant qu'il y a à peine cinq mois, "les prévisions étaient

plutôt sombres".

"Mais aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation très différente.

Nous savons que le virus d'Ebola peut être vaincu", s'est félicité le secrétaire général, citant la qualité de la réponse mise en œuvre par les communautés et les autorités locales et nationales comme le principal facteur de ce succès.

ITALIE

Au moins 10 morts dans le naufrage d'un bateau de migrants au large de la Sicile

Un bateau transportant des migrants a chaviré mardi au large de la Sicile, faisant au moins dix morts, ont indiqué hier les garde-côtes italiens.

Les garde-côtes sont parvenus à sauver quelque 121 personnes, mais ce naufrage a fait au moins dix morts, selon un communiqué.

Alertés par un remorqueur affecté aux plate-formes pétrolières libyennes, un bateau des garde-côtes italiens, transportant déjà 318 migrants repêchés plus tôt, est arrivé sur place.

Avec l'aide de l'équipage du remorqueur, les garde-côtes sont parvenus à sauver quelque 121 personnes, et ont pa-



trouillé, espérant retrouver d'autres survivants.

En moins de 24 heures, sept opérations de secours ont été menées par les garde-côtes italiens qui ont sauvé au

total quelque 941 migrants dans le canal de Sicile, qui sépare cette île italienne de la côte d'Afrique du Nord.

En janvier et février, quelque 7.882 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes, selon les chiffres officiels du ministère italien de l'Intérieur, soit une hausse de plus de 43% par rapport aux deux premiers mois de l'an dernier, déjà une année en forte hausse.

A la fin du mois de février, plus de 67.000 migrants se trouvaient dans des centres d'accueil pour réfugiés en Italie. En 2014, plus de 165.000 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes.

DROGUE

Les deux tiers des toxicomanes traités en Afrique ont consommé principalement du cannabis

Les deux tiers des toxicomanes traités en Afrique, ont indiqué avoir consommé principalement du cannabis, dont le Maroc reste toujours le premier producteur sur le continent, selon l'Organisation internationale des stupéfiants (OICS).

"Environ deux tiers des personnes inscrites pour recevoir un traitement de la toxicomanie en Afrique ont indiqué avoir consommé principalement du cannabis", a affirmé l'OICS dans son nouveau rapport de l'année 2014, dont l'APS a obtenu une copie.

La même source a souligné que "le Maroc reste toujours le premier producteur de résine de cannabis sur le continent et l'un des premiers au monde".

La prévalence annuelle de la consommation de cannabis "reste élevée" dans de nombreux pays africains, a indiqué l'OICS, ajoutant que, des informations reçues de toute l'Afrique ont révélé que les jeunes représentent une importante proportion des usagers de drogues.

S'agissant du traitement des toxicomanes, le rapport a souligné que de nombreux pays d'Afrique n'ont pas la capacité ni les systèmes nécessaires pour surveiller l'abus de drogues et recueillir et analyser des données relatives aux drogues.

Par conséquent, a-t-il estimé, l'évaluation de l'ampleur et des caractéristiques de l'abus de drogues dans la région, y compris le calcul de taux de prévalence exact, de-



meure problématique pour les autorités nationales compétentes.

Dans un autre contexte, le rapport a relevé que certains éléments indiquent que l'abus de stimulants de type amphétamine (substances psychotropes) augmente en Afrique, malgré le manque de données complètes et factuelle pour tous les pays de la région.

"On constate avec inquiétude que le transit par l'Afrique de l'Est de stimulants de type amphétamine ensuite expédiés par voie aérienne vers l'Asie de l'Est et du Sud-Est se poursuit", selon la même source.

L'OICS a estimé que les informations concernant le trafic et l'abus de nouvelles

substances psychoactives en Afrique du Nord et de l'Est sont limitées.

"Toutefois, la prévalence de ces substances semble être moindre en Afrique que dans d'autres régions. Seuls 11 pays africains ont signalé l'apparition de nouvelles substances psychoactives entre 2008 et 2013."

D'autre part, le rapport a également noté que l'Afrique de l'Est sert de plus en plus au transit d'héroïne à destination des marchés d'Afrique du sud et d'Afrique de l'Ouest, alors que l'Afrique australie demeure une plaque tournante pour l'acheminement d'héroïne et de cocaïne à travers le monde. L'OICS signalé dans ce document que cer-

taines parties de l'Afrique ont toujours beaucoup de mal à lutter contre l'augmentation de l'abus et de la production des drogues les plus préoccupantes.

La région est aussi touchée par le trafic de précurseurs chimiques en particulier l'éphédrine et le pseudoéphédrine, substances utilisées dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamines.

S'agissant de l'héroïne, le rapport a fait savoir que des pays d'Afrique du Nord ont signalé d'importantes saisies de ce type de drogues.

Par ailleurs, la même source a évoqué un plan d'action de l'Union africaine sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime pour la période 2013-2017 qui présente "un cadre stratégique" devant guider l'élaboration des politiques en matière de lutte contre la drogue.

"Les domaines prioritaires pour 2013-2014 comprennent, notamment, la mise en pratique de la position africaine commune sur les substances placées sous contrôle et l'accès aux médicaments de gestion de la douleur", a indiqué cet organe de contrôle.

Ces domaines prioritaires portent également sur "le renforcement de la recherche sur la lutte contre les drogues, sur le suivi et l'évaluation de l'abus de drogues et des tendances du trafic et sur la facilitation à l'échelle continentale de la formation au traitement de la toxicomanie".

APS



ÉRUPTION DU VOLCAN VILLARRICA

Le Chili décrète l'état d'urgence agricole dans la région de Araucania

L'état d'urgence agricole a été décreté mardi dans la région de la Araucania, après l'entrée en éruption du volcan Villarrica, situé dans le sud du pays, a indiqué la présidente Bachelet au terme d'une réunion du Comité d'urgence à Pucon.

Cette décision a été prise en raison des conséquences du volcan sur l'agriculture, et à cause d'une longue sécheresse ayant affecté la région, a indiqué la présidente Bachelet au terme d'une réunion du Comité d'urgence à Pucon.

La déclaration de l'état d'urgence permettra à la région de bénéficier davantage de ressources financières en vue de faire face aux conséquences de ce phénomène naturel, a-t-elle ajouté.

Les autorités chiliennes ont décrété l'alerte rouge vers 3h00 du matin (heure locale) dans la région de Villarrica et Pucon pour permettre l'évacuation de la population après l'entrée en éruption du volcan, considéré parmi les plus actifs du Chili et des pays de l'Amérique du Sud.

Quelque 3.385 personnes ont été évacuées dans la région de la Araucania, notamment dans les secteurs de Conaripe, Villarrica, Challupen, Pino Huacho, Huincaca Norte, Molco, Loncotraro et Lican Ra, à la suite de l'entrée en éruption du volcan. Les cours ont été également suspendus dans les établissements scolaires dans les communes de Pucon, Curarrehue et Villarrica.

TRAVAIL DE NUIT LES BONNES ASTUCES POUR UN BON SOMMEIL

On estime que 1 Français sur 4 travaille de nuit ou en horaires décalés. Ce rythme perturbe l'horloge interne et fatigue l'organisme, programmé pour dormir la nuit. Surviennt souvent des troubles du sommeil voire des insomnies. De bons réflexes, notamment alimentaires, peuvent aider à retrouver un sommeil réparateur. Les astuces du Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste, auteure de "Le Grand Livre de l'Alimentation" aux éditions Eyrolles.

Les bonnes astuces pour un bon sommeil

Au travail, en début de nuit (à partir de 3h du matin) il faut éviter de consommer des aliments excitants qui risquent d'altérer la qualité du sommeil récupérateur dans la matinée. Exit le café, les sodas au cola ou les boissons énergisantes dans les 4 heures qui précèdent le coucher. "Le corps met quatre heures en moyenne à métaboliser les effets des excitants", explique en effet le Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste.

Oubliez aussi l'alcool, facteur de risque supplémentaire pour la santé qui s'ajoute aux méfaits du travail de nuit (stress, risque de surpoids, de maladies cardiovasculaires, risque de cancer du sein, etc.).

Ne sautez pas le petit déjeuner

Pas de coucher le ventre vide ! Les travailleurs de nuit ne doivent pas sauter de repas à commencer par le petit déjeuner. Celui-ci est d'autant plus nécessaire avant d'aller se coucher que la digestion qui s'ensuit favorise l'endormissement. Au menu : pain ou céréales, produit laitier (yaourt, lait ou fromage blanc), fruit à manger ou à boire (jus de fruit) et boisson chaude (thé ou café).

Créez un environnement propice au sommeil

Vous avez fait un petit-déjeuner complet, vous êtes rassasié(e). Avant de vous mettre au lit, placez-vous dans de bonnes conditions pour dormir. Pensez à toutes ces choses simples qui favorisent le bien-être et la relaxation : une bonne douche chaude, une chambre calme. Surtout fermez bien les rideaux de manière à dormir dans l'obscurité. Pourquoi un noir total ? "L'obscurité augmente la sécrétion de mélatonine [hormone du sommeil] alors que la lumière la fait baisser et diminue la qualité du sommeil", justifie le Dr Laurence Plumey.

Dormez le matin pour bien récupérer

Pour bien récupérer et vous préparer à travailler la nuit, il est impératif de dormir au moins 7 heures. Mais cette récupération doit se faire le matin et non l'après-midi. "Physiologiquement toutes les conditions sont réunies pour favoriser de façon optimale la récupération du sommeil le matin : le niveau de mélatonine est à son maximum, ce qui est propice à un sommeil profond. Le cortisol, lui, est au plus bas, ce qui



conduit à une baisse de la vigilance", précise la nutritionniste.

L'après-midi, c'est le phénomène inverse : la mélatonine chute et le cortisol monte, ce qui donne un sommeil agité et des réveils fréquents. Le sommeil n'est donc pas récupérateur. Si vous avez sommeil l'après-midi, faites plutôt une micro-sieste de 20 mi-

nutes. Cela vous aidera à recharger les batteries.

Si les troubles de sommeil persistent

Des solutions douces et naturelles existent (homéopathie, photothérapie, acupuncture, relaxation, etc.). Mais

si malgré tout, vous n'arrivez pas à fermer l'œil, essayez en dernier recours la mélatonine, disponible dans certaines pharmacies, sur ordonnance. Cette molécule ne doit pas être prise à la légère et encore moins de façon régulière. Veillez donc à demander conseil à votre médecin.

Chikungunya : un vaccin prometteur contre le virus

Un vaccin expérimental développé par l'Institut Pasteur a donné des résultats encourageants pour résister au virus.

La rougeole et le chikungunya, sont deux maladies liées à un virus mais n'ont a priori rien à voir. Pourtant les chercheurs de l'Institut Pasteur et de Themis Bioscience, une société autrichienne de biotechnologie, sont partis du vaccin contre la rougeole pour élaborer un nouveau vaccin expérimental contre le chikungunya, une maladie transmise par des piqûres de moustique tigre (Aedes). Les résultats de l'essai clinique mené sur 42 volontaires sains âgés de 18 à 45 ans, et réalisé entre novembre 2013 et juin 2014, sont prometteurs : ils montrent que le vaccin est "immunogène, inoffensif et bien toléré", selon un communiqué de l'Institut Pasteur.

Dans la revue scientifique The Lancet Infectious Diseases, les chercheurs décrivent le modus operandi: des doses faibles, moyennes ou fortes du vaccin ont été administrées au hasard au



panel, divisé en quatre groupes. Un groupe contrôle a reçu le Priorix (vaccin standard contre la rougeole).

Un mois ou trois mois après la première vaccination, les volontaires ont reçu un rappel administré du vaccin candidat.

Une bonne immunogénicité

Résultat, le vaccin expérimental a réussi à stimuler la production d'anticorps capables de neutraliser le virus du chikungunya. Dès la première immunisation, les taux de séroconversion (pourcentage de participants/patients qui produisent des anticorps) des participants a atteint 44% dans le groupe ayant reçu la dose faible, 92% dans le groupe ayant reçu la dose moyenne, et 90% dans le groupe ayant reçu la dose élevée.

L'immunité préexistante contre la rougeole n'a pas eu d'impact particulier sur le développement d'anticorps contre le

chikungunya. La deuxième vaccination de rappel a donné des résultats encore plus concluants avec une séroconversion de 100 % des participants ayant reçu le vaccin test. "Bien que le taux d'effets indésirables augmente avec la dose et le volume de vaccin, aucun effet indésirable grave lié au vaccin n'a été observé", précise l'institut Pasteur.

"Les récentes épidémies ont entraîné une prise de conscience généralisée de la menace que représente le virus du chikungunya partout dans le monde. Bien qu'un travail supplémentaire soit nécessaire pour confirmer à plus grande échelle l'innocuité, la tolérance et la capacité du vaccin à protéger contre le virus du chikungunya, nos premières données laissent penser que ce nouveau vaccin est un excellent candidat pour aider à résoudre cette urgence médicale", conclut Dr. Erich Tauber, le PDG de Themis. Depuis fin 2013, plus d'un million de cas de Chikungunya ont été recensés dans les Amériques et aux Caraïbes.

Sida : l'épidémie proviendrait des grands singes du Cameroun



Les gorilles du sud-ouest du Cameroun seraient à l'origine de deux des quatre variétés du sida.

On en sait plus sur l'origine de la transmission du sida aux humains. Toutes les souches virales de l'infection chez l'homme sont désormais connues. Une équipe internationale de chercheurs emmenée par Martine Peeters, virologue française de l'Institut français pour la recherche et le développement et de l'Université de Montpellier, a réussi à remonter les traces du VIH.

Leur découverte, publiée dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS), révèle que l'épidémie de sida aurait été transmise par les chimpanzés et les gorilles du sud-ouest du Cameroun.

Pour bien comprendre, il faut rappeler que le VIH se compose de quatre groupes (M, N, O et P) ayant chacun une origine distincte. L'origine des groupes M (responsable de la pandémie chez 40 millions de personnes) et N ne faisaient plus mystère. On avait découvert plusieurs années plus tôt qu'ils remontaient à des chimpanzés du Cameroun.

Restait à découvrir l'origine des deux souches restantes, l'O et le P. Si on estime que le groupe P n'a contaminé que deux individus dans le monde, le O serait responsable de plus de 100 000 cas d'infection au virus du sida en Afrique centrale et occidentale.

Un passage du singe à l'homme

Les grands singes du sud du Cameroun, infectés naturellement par le virus de l'immunodéficience simienne (VIS), seraient donc à l'origine de ces deux souches du VIH chez l'homme. Des analyses génétiques de déjections de chimpanzés et de gorilles du Cameroun, du Gabon, de la République démocratique du Congo et d'Ouganda ont permis d'arriver à ces résultats. "Cette étude montre que, comme les virus de l'immunodéficience simienne (SIV) infectant des chimpanzés, ceux des gorilles sont aussi capables de traverser la barrière des espèces et peuvent provoquer des épidémies", explique Martine Peeters à l'AFP.

Le virus serait passé du singe à l'homme par plusieurs biais : au cours de la chasse, à l'issue de morsures d'animaux infectés ou encore après consommation de leur viande.

Travail de nuit : la bonne alimentation pour ne pas grossir

Plusieurs études ont prouvé les risques pour la santé de travailler de nuit ou en horaires décalés. La perturbation du rythme biologique induite par ces conditions de travail rend plus vulnérable à certaines pathologies comme le surpoids et les maladies cardiovasculaires. C'est pourquoi il est d'autant plus important de ne pas manger n'importe quoi. Les conseils du Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste, auteure de "Le Grand Livre de l'Alimentation" aux éditions Eyrolles.

En quoi le fait de travailler de nuit représente-t-il un facteur de risque pour la santé ?

Les gens qui travaillent de nuit changent souvent leurs habitudes. On s'aperçoit que les comportements alimentaires sont très clairs : l'alimentation est déstructurée dans la journée, ils font deux repas au lieu de trois auxquels s'ajoutent souvent un grignotage caractérisé par une consommation excessive de gras et de sucre. Cette mauvaise alimentation, ajoutée à la perturbation du rythme biologique, crée un stress supplémentaire pour l'organisme et augmente d'autant plus le risque de prise de poids, de maladies cardiovasculaires et de maladies métaboliques.

Une alimentation déstructurée, qu'est-ce que ça donne sur une journée type par exemple ?

Les travailleurs de nuit sautent des repas et grignotent entre les repas. On constate que souvent, quand ils terminent leur nuit et rentrent du travail à 6 h du matin ils ne prennent pas leur petit déjeuner (ils sautent donc un premier repas) avant de se coucher. Ils se lèvent ensuite à 14 h (pour ceux qui récupèrent leur sommeil le matin) et prennent alors une sorte de brunch avant de grignoter de nouveau dans l'après-midi. Ils prennent ensuite leur dîner avant d'aller travailler.

Dans quelle mesure l'alimentation peut-elle limiter les risques liés au travail en horaires décalés ?

Les gens qui travaillent de nuit doivent veiller à respecter un équilibre alimentaire, c'est-à-dire qu'ils doivent absolument garder le rythme des trois repas par jour, en faisant bien entendu des repas variés et complets. J'insiste sur les trois repas par jour car c'est ce qui permet au corps de garder une certaine forme d'équilibre et de s'adapter au décalage horaire. A l'inverse, si l'organisme reçoit de la nourriture à n'importe quelle heure de la journée, le déséquilibre est total.

Pour résumé, il faut respecter les critères d'alimentation équilibrée et saine valables pour tout le monde, à la différence que les horaires changent dans le cas d'un travail en horaires décalés : au lieu de prendre le petit déjeuner à 7-8 h, le salarié de nuit le prendra à 5 ou 6 h du matin. Le déjeuner de 12-13 h se fera à 14 ou 15 h. Et le



dîner sera pris plus tôt avant de commencer le travail à 21 h par exemple.

Concrètement, qu'est-ce qu'on mange au petit déjeuner ?

Quand le salarié travaille de nuit et rentre chez lui le matin, il prend son petit déjeuner avant d'aller se coucher. Un bon petit-déjeuner se compose de pain ou des céréales, un produit laitier (yaourt, lait ou fromage blanc), d'un fruit à manger ou à boire (jus de fruit) et d'une boisson chaude (thé ou café). Après il se couche, dort profondément, aidé par la digestion. Puis on se lève par exemple à 14 h. Il prend son déjeuner même si c'est le début d'après-midi et qu'il est 14 ou 15 h.

Et au déjeuner, on mange quoi ?

Un bon déjeuner sera composé de viande, de poisson ou d'œufs avec des légumes et des féculents. Un laitage est recommandé (yaourt ou fromage) ainsi qu'un fruit frais. Le travail de nuit perturbe énormément les cycles biologiques, ce qui a pour effet d'augmenter le stress oxydatif. Il faut donc augmenter sa consommation d'antioxydants. On trouve les trois vitamines antioxydantes (A, C et E) dans les agrumes, les fruits exotiques, certains légumes (les choux) notamment. Tous les légumes sont tous bons pour la santé mais c'est bien de penser à privilier ces légumes riches en vitamines antioxydantes.

Comment ça se passe au dîner ?

Le travailleur de nuit prend son travail vers 21 h donc en géné-

ral il dîne relativement tôt vers 19-20 h. Le dîner doit être un repas ni trop copieux ni pas assez. S'il n'est pas assez copieux le salarié va avoir faim dans la première partie de nuit et peut avoir un coup de pompe. S'il est trop copieux, la digestion va alors le fatiguer. Un bon dîner doit être composé d'un plat de résistance, d'un yaourt et d'un fruit.

Et si malgré tout, une petite faim se fait sentir entre les repas, a-t-on le droit à une collation ?

Bien sûr ! Un petit encas n'est pas interdit. La faim peut se faire sentir à 17 h par exemple. Il est possible de manger un fruit ou quelques carrés de chocolat noir, riches en antioxydants.

C'est surtout en milieu de nuit, vers 1 h ou 2 h du matin, que les travailleurs de nuit ont tendance à avoir faim. Cette période est considérée comme la plus à risque d'accident du travail. C'est en effet le moment où le cortisol, l'hormone du stress et de la vigilance, est au plus bas et où la mélatonine commence à remonter donc cela donne envie de dormir. Il est donc temps de s'arrêter une demi-heure, et de profiter de cette pause pour s'offrir une petite collation. Mais attention, il faut éviter les encas trop sucrés et gras car le sucre et le gras endorment.

Beaucoup de gens pensent qu'un produit sucré donne un coup de fouet mais c'est le contraire qui se produit. Le sucre aboutit à la synthèse de neuromédiateurs qui vont plutôt endormir. A la place, il faut plutôt miser sur les protéines qui entretiennent la vigilance en mangeant par exemple un bol de fromage blanc avec de la compote accompagné

de deux-trois petits biscuits pas trop gras. Cela peut être aussi une part de pizza avec de la tomate, du jambon, du fromage ; ou encore une salade avec deux œufs durs, un morceau de fromage et un fruit ou encore un sandwich jambon-crudités avec éventuellement du fromage suivi d'un fruit au dessert.

L'activité physique occupe-t-elle une place importante ?

Oui il est important de bouger et d'être actif. L'après-midi il est bon de penser à faire de l'activité physique. Le sport permet de contrebalancer les effets délétères du travail de nuit sur le poids et la santé cardiovasculaire.

Et si on a sommeil dans la journée ?

Il est tout à fait possible de s'accorder une sieste d'une vingtaine de minutes si survient un coup de fatigue après le déjeuner. Une microsieste permet de bien recharger les batteries.

Quelles boissons privilégier quand on travaille de nuit ?

Il faut éviter les sodas sucrés et les cafés sucrés tout au long de la nuit pour lutter contre le coup de fatigue, comme je l'ai évoqué. On peut boire du thé ou du café mais il faut éviter de le faire après 3 h du matin car cela risque de compromettre la récupération du sommeil quand on rentre chez soi.

Et bien évidemment il faut éviter de boire de l'alcool car, comme le tabac, l'alcool constitue un facteur de risque supplémentaire pour la santé qui s'ajoute à celui du travail de nuit.

HOMMAGE Des hommes de lettres et des artistes mardi à Tipasa pour un hommage à Assia Djebab



De nombreux hommes de lettres, des artistes et des cinéastes se sont donné rendez-vous, mardi prochain, à la bibliothèque publique de Tipasa pour rendre hommage à l'icône de la littérature mondiale, Assia Djebab, décédée février dernier à Paris à l'âge de 78 ans, a-t-on appris, mercredi, de la directrice de cet établissement culturel. L'hommage posthume sera rendu à "l'enfant prodige" de la wilaya de Tipasa, "en reconnaissance de ses œuvres de valeur", a indiqué à l'APS Sebah Saadia. Parmi les figures de renom attendues à cet hommage, cette responsable a cité le cinéaste Ahmed Bedjaoui, le romancier Mohamed Sari et la romancière Nadia Sebbki, qui a consacré deux numéros de son magazine littéraire à Assia Djebab (2009 et 2012).

Cette rencontre, initiée par la bibliothèque publique de Tipasa dans le cadre de son activité annuelle, constituera une opportunité pour "revenir sur le parcours exceptionnel de cette femme de lettres de dimension mondiale", qui a su gagner une "place bien méritée" au sein de l'Académie française grâce à sa maîtrise de la langue de Moïrière, a estimé Mme Sebab.

Les participants aborderont différentes œuvres (romans, essais, poèmes, nouvelles) d'Assia Djebab, en passant par ses écrits historiques et cinématographiques, et son combat pour les libertés humaines et la liberté de la femme notamment, a-t-elle encore ajouté. Assia Djebab, née le 30 juin 1936, a écrit son premier roman "La soif" en 1957. Une œuvre qui fut suivie par une multitude d'écrits ayant valu à cette romancière une reconnaissance mondiale, consacrée par de nombreux prix littéraires. Citée en 2004 pour le prix Nobel de la littérature, elle fut élue à l'Académie française en 2005. Elle est également l'auteur de films documentaires, dont "La Nouba des femmes du Mont Chenouf" en 1978, long-métrage qui lui vaudra le Prix de la critique internationale à la Biennale de Venise en 1979, et un court-métrage "La Zerda ou les chants de l'oubli", qui obtint, en 1983, le prix du meilleur film historique au Festival de Berlin. Décédée le 6 février dernier, Assia Djebab a été inhumée au cimetière de Cherchell, sa ville natale.

Signature d'une convention entre les ministères de la Culture et de la Solidarité nationale

Une convention cadre a été signée mardi à Alger entre les ministère de la Culture et celui de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, portant sur la définition d'un cadre de concertation et de coordination entre les deux secteurs pour "la promotion de la micro-entreprise" dans le domaine de la culture et la prise en charge des artistes en détresse.

La convention cadre a été signée par la ministre de la Culture, Nadia Laabidi et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem.

A cette occasion, Mme Laabidi a affirmé que l'accord vise notamment à "aider les artistes en leur octroyant des microcrédits" en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale". Elle vise également de leur offrir des opportunités de travail dans les établissements relevant de ce ministère comme les maisons de repos et d'accorder des aides aux artistes nécessiteux à travers le fonds de soli-



darité. Pour sa part, Mme Meslem a indiqué que la convention s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec les artistes notamment "ceux qui sont en situation de détresse" à travers les mécanismes mis en place par son département dont le microcrédit pour la création de projets, ajoutant que cette convention "pourrait être enrichie".

La convention vise également à établir un partenariat "efficace" en vue de "promouvoir les activités génératrices de richesse" contribuant à l'insertion professionnelle des acteurs de la scène artistique. Elle vise

en outre à "promouvoir les activités artistiques" au niveau des établissements relevant du secteur de la solidarité nationale.

S'étalant sur cinq ans, la convention porte sur la mise en place d'une commission interministérielle chargée du suivi et de commissions locales de wilayas.

Le ministère de la Culture avait signé fin 2014 une convention cadre avec le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, visant à aider les personnes désirant la création d'entreprises dans le secteur de la Culture.

THÉÂTRE Hajret essabir à l'affiche du Théâtre d'Oran le 12 mars

La première présentation de la pièce "Hajret Essabir" (pierre de patience) sera donnée le 12 mars au Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" (TRO), a annoncé mercredi l'auteur, Mourad Senouci.

La générale de cette nouvelle œuvre sera jouée à la date indiquée dans le cadre d'un programme d'activités culturelles commémorant la 21e année de la disparition du regretté dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994), a précisé à l'APS Mourad Senouci.

Adaptée librement du roman de l'afghan Atiq Brahimy, "Hajret Essabir" raconte les confessions d'une femme au chevet de son mari agonisant. Le rôle de cette femme, personnage principal de l'œuvre, est campé par la comédienne algérienne Adila Bendimerad, récompensée à l'échelle internationale pour ses prestations au théâtre comme au cinéma, dont son rôle dans le film "Le Repentir" de Merzak Allouache.

La mise en scène est signée quant à elle par l'artiste française Guillemette Grobon qui a, à son actif, plusieurs rôles à l'écran et nombre de collaborations bénévoles en Algérie pour la formation des jeunes comédiens.

D'autres représentations de la pièce sont prévues le 21 mars à Chlef, les 27 et 28 mars à Tizi Ouzou, et le 31 mars à



l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle de Bordj El-Kiffan (ISMAS, Alger). "Hajret Essabir" sera également jouée le 5 avril à Sidi Bel-Abbès à l'occasion du Festival régional du théâtre professionnel (hors compétition), a fait savoir Mourad Senouci.

GÉNÉRALE D'EL-HATTAB AU THÉÂTRE DE BATNA Quand les planches et les zygomatiques font bon ménage

Un grand moment de rire et de bonne humeur a été offert, mardi soir au public de Batna, par les comédiens du théâtre régional de Batna (TRB) qui ont interprété "El-Hattab", une œuvre désopilante adaptée du Médecin malgré lui de Mollière.

Le personnage principal de cette pièce en trois actes, adaptée par Salah Boubir, est Bouguerra, le bûcheron tirant de maigres revenus de la vente de bois, ce qui en fait souvent, d'ailleurs, un personnage plutôt violent qui a pris la fâcheuse habitude de rouer régulièrement sa femme de coups.

La pièce mise en scène par Samir Oudjiti raconte l'histoire de l'épouse

constamment battue, d'une jeune femme désespérée de ne pouvoir s'unir avec l'homme qu'elle aime, l'amoureux en question, transi et tout aussi décu, et le père partagé entre son amour de l'argent et le bonheur de sa famille.

Servie par le jeu très tonique des acteurs distribués, en l'occurrence Kamel Zerara, Djamel Teyar, Salihia Benbrahim, Fouad Lebbouh et Salahi Boubir, des artistes à qui "El-Hattab" a offert l'occasion, pour la première fois depuis de longues années, de se retrouver, sur une même scène, cette pièce a véritablement enchanté le public, a-t-on constaté.

Approchée au sortir de la salle, une jeune spectatrice, Houda M., déclare

s'être spécialement déplacée depuis la ville d'El Madher pour voir à l'œuvre l'acteur Kamel Zerara dont la performance exceptionnelle dans la pièce "Aâlem el baouche" (le monde des insectes), montée en 1993 par le regretté Azzedine Medjoubi, a laissé un souvenir impérissable.

"El-Hattab" est la seconde pièce montée et jouée sur la scène du TRB en 2015 après "Mona Louisa", mise en scène par Toune Aït-Ali, et qui concourra lors du Festival national du théâtre féminin programmé à Annaba du 5 au 12 mars.

APS



Tournée d'une délégation du Conseil de sécurité en Centrafrique, à Addis Abeba et au Burundi

Une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU effectuera une tournée en Afrique qui la mènera en République centrafricaine, à Addis Abeba, siège de l'Union africaine, et au Burundi du 9 au 13 mars, a annoncé mardi l'ambassadeur français François Delattre, qui préside le Conseil en mars.

L'objectif de cette tournée, a-t-il précisé à la presse, est "de renforcer l'attention soutenue et l'attachement que nous portons aux transitions politiques et au maintien de la paix en Afrique".

Les ambassadeurs des 15 pays membres effectueront leur première visite à Bangui depuis le début de la crise centrafricaine en mars 2013, afin de "manifester leur soutien aux autorités de transition et à la Minusca (Mission de l'ONU en RCA) à un moment clé".



M. Delattre a noté que "la situation sécuritaire (en RCA) s'améliore peu à peu" mais a souligné que les prochaines étapes - réconciliation nationale et élections - sont cruciales pour la stabilisation durable du pays".

Des élections présidentielles et législatives sont prévues en RCA en juillet et août 2015.

À Addis Abeba, siège de l'Union africaine (UA), le Conseil évoquera notamment avec les responsables de l'UA la crise régionale provoquée par les exactions du groupe terroriste

Boko Haram au Nigeria et ses répercussions au Niger, au Cameroun et au Tchad. L'UA a décidé la création d'une force régionale de 7.500 hommes pour lutter contre Boko Haram et souhaite un soutien, notamment financier, de la part de l'ONU.

Enfin, au Burundi, le Conseil "confirmera son appui au bon déroulement des élections" prévues dans les mois qui viennent (élections législatives et communales en mai, présidentielle en juin), a encore indiqué M. Delattre.

LIBYE

Des groupes armés s'emparent de deux champs pétroliers

Des groupes armés se sont emparés mardi de deux champs pétroliers situés dans le centre du pays, a déclaré le porte-parole des gardes des installations pétrolières.

"Des extrémistes ont pris le contrôle des champs d'Al-Bahi et Al-Mabrouk et sont en route pour prendre le champ d'Al-Dahra, après le retrait de la force qui était chargée de surveiller ces sites, faute de munitions", a déclaré à l'AFP le colonel Ali Al-Hassi.

Les sites d'Al-Mabrouk et Al-Bahi situés à quelque 200 km au sud de Syrte (environ 500 km à l'est de Tripoli) sont à l'arrêt depuis plusieurs semaines, en raison des violences et du fonctionnement ralenti des terminaux d'exportation.

Le personnel des deux sites a été évacué après une première attaque début février qui avait fait au moins 11 morts. Cette attaque qui n'avait pas été revendiquée a été attribuée égale-



ment par les gardes des installations pétrolières à des islamistes radicaux.

Le champ d'Al-Mabrouk est exploité par une coentreprise dirigée par la Compagnie libyenne de pétrole (NOC), dans laquelle le groupe français Total détient des parts.

Depuis plusieurs semaines, la Libye est le théâtre d'une série d'attaques revendiquées ou attribuées à l'EI.

L'industrie pétrolière libyenne, autrefois lucrative, est durement affectée par l'anarchie dans le pays. Avant la révolte de 2011 qui a renversé

le régime de Mouammar el Gaddafi, la production s'élevait à plus de 1,5 million de barils par jour, représentant 95% des exportations du pays et 75% de ses revenus.

Mais la production est tombée à quelque 350.000 barils par jour en décembre alors que Fajr Libya a lancé une offensive meurtrière pour s'emparer de terminaux pétroliers dans l'Est libyen. L'armée a repoussé cet assaut, qui a provoqué des incendies dans des réservoirs pétroliers au terminal d'Al-Sedra.

Fajr Libya est une coalition de milices qui s'étaient emparées de la capitale en août 2014, où elle a installé un gouvernement parallèle et réactivé le parlement sortant, le Congrès général national (CGN).

Depuis, la Libye est dirigée par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, dont un, reconnu par la communauté internationale, siège à Tobrouk (est).

ONU-NIGERIA-CAMEROUN

Des milliers de réfugiés rejoignent le Cameroun après des combats au nord-est du Nigeria

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué mardi qu'environ 16 000 réfugiés nigérians ont rejoint la région de l'extrême-nord au Cameroun en fin de semaine dernière après avoir fui des affrontements au nord-est du Nigeria entre les forces armées régionales et les insurgés.

Les autorités affirment que d'autres réfugiés continuent de traverser ces zones frontalières extrêmement instables, principalement dans les zones isolées de Makaria, Logone Birni et Fotokol - juste au sud du lac Tchad et sous le coup d'attaques répétées par les insurgés nigérians depuis plusieurs semaines.

Le HCR a précisé qu'il travaille avec les autorités camerounaises pour transférer les réfugiés aussi vite que possible loin des zones de conflit vers

un site de transit à Kousseri.

"A cause du conflit actuel entre les forces armées et les insurgés sur le territoire camerounais, le HCR n'a pas accès aux zones frontalières où le réfugié est arrivé", a indiqué un porte-parole du HCR, Adrian Edwards, aux journalistes à Genève.

Avec ses partenaires humanitaires, l'agence onusienne s'apprête à procéder à un enregistrement des réfugiés sur le site de transit et à fournir une aide d'urgence aux nouveaux arrivants en matière de santé, de nutrition, d'eau et d'alimentation.

Les convois de transfert depuis la frontière jusqu'à Kousseri commencent mercredi. Suite aux procédures d'identification des réfugiés, le HCR organisera le transfert quotidien de 2 000 réfugiés jusqu'au camp de Minawao où la construction en ur-

gence pour des abris et des infrastructures d'assainissement sont déjà en cours. A Minawao, le HCR fournira également des articles de secours, comprenant des couvertures, des ustensiles de cuisine et du savon. Le camp abrite actuellement 32 600 réfugiés nigérians.

Adrian Edwards a indiqué que le gouvernement camerounais continue de fournir les escortes essentielles aux convois humanitaires et de transfert des réfugiés afin d'assurer une protection physique aux réfugiés et au personnel humanitaire.

"Compte tenu de l'évolution rapide de la situation sécuritaire dans la région et des afflux de réfugiés encore attendus, nous envisageons avec les autorités la possibilité d'établir un second camp de réfugiés, plus loin de la région frontalière instable."

SOUDAN-SUD

Rencontre entre le président sud-soudanais et son ex-vice-président à Addis Abeba



Le président sud-soudanais Salva Kiir et son ex-vice-président Riek Machar se sont rencontrés mardi à Addis Abeba en Ethiopie dans le cadre des négociations sous la médiation de l'IGAD.

La session finale des pourparlers de paix au Sud-Soudan a été lancée le 23 février 2015 sous la médiation de ce bloc d'Afrique de l'est, avec pour objectif de mettre fin à plus d'un an de conflit dans ce pays, le plus jeune au monde. L'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD) assure la médiation des négociations au Sud-Soudan en vue de résoudre la crise qui frappe ce pays depuis la mi-décembre 2013.

Les parties en conflit ont signé des accords de cessez-le-feu pour mettre fin à la crise au Sud-Soudan, malgré des violations du cessez-le-feu.

MM. Kiir et Machar ont signé le 1^{er} février 2015 un nouvel accord pourachever les négociations avant le 5 mars, et établir un gouvernement d'unité nationale pour assurer la transition, au plus tard le 9 juillet 2015. Selon cet accord, la période de pré-transition doit débuter le 1^{er} avril.

"Le délai fixé au 5 mars pour l'achèvement des négociations doit être respecté", a déclaré Seyoum Mesfin, médiateur en chef de l'IGAD, à l'ouverture de la session finale des pourparlers de paix le 23 février.

L'ONU adopte des sanctions contre les belligérants

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté mardi à l'unanimité une résolution qui prévoit des sanctions contre les belligérants au Soudan du Sud, ravagé par une guerre civile et des massacres inter-ethniques. Le Conseil se donne la possibilité de geler les avoirs de ceux qui menacent la stabilité du pays, se rendent coupables d'exactions ou entravent l'aide humanitaire, et de leur interdire de voyager. Mais il faudra qu'un comité désigne ultérieurement les individus à sanctionner.

Dans une déclaration faite lundi, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a fustigé les deux camps rivaux, "qui continuent de tergiverser et refusent les concessions nécessaires" et il les a exhortés à "choisir la paix". Ce conflit "a assez duré", a-t-il martelé.

Des experts seront aussi chargés de surveiller le flot d'armes qui alimente les hostilités. Mais la résolution n'impose pas pour le moment d'embargo sur ces armes. Les Européens sont favorables à un embargo mais l'administration américaine est apparue divisée sur ce point, certains faisant valoir qu'une telle mesure pénaliserait davantage le président Salva Kiir que son adversaire, l'ex-vice-président Riek Machar.

Ce n'est pas la première fois que l'ONU, ou l'Igad (organisation intergouvernementale est-africaine, qui mène une médiation régionale), ou les Etats-Unis brandissent l'arme des sanctions, sans succès jusqu'ici. Mais c'est la première résolution du Conseil mettant en place un mécanisme de sanctions. Initialement réticents, la Russie et la Chine se sont ralliées à l'idée de sanctions. La résolution prévoit des "sanctions ciblées" (gel des avoirs et interdiction de voyager), pendant une "période initiale d'un an", contre ceux qui "menacent la paix, la sécurité ou la stabilité" du pays, s'en prennent aux civils ou aux Casques bleus ou bloquent la distribution de l'aide humanitaire. Selon le calendrier de l'Igad, une période de transition doit débuter le 1^{er} avril et un gouvernement d'union nationale doit être formé le 9 juillet 2015 au plus tard. Le conflit a fait au moins 50.000 morts depuis décembre 2013, selon l'ONG International Crisis Group. Aucun bilan officiel n'est disponible.

APS

La Turquie envoie en Irak du matériel non létal



La Turquie a envoyé mardi en Irak deux avions remplis de matériel militaire non létal, a rapporté l'agence de presse Anatolie.

Anatolie a déclaré que deux avions-cargos militaires C-130 avaient atterri mardi sur la base aérienne d'al-Muthanna, à 20 km à l'est de Bagdad, la capitale irakienne.

Citant un responsable, Anatolie a précisé que le matériel militaire comprend des couvre-chefs camouflés, des gilets pare-balles, des casques, des sacs de couchage, des couvertures pour 500 soldats, ainsi que 50 tentes pour temps froid.

La livraison a été effectuée un jour avant l'arrivée en Irak du ministre turc de la Défense Ismet Yilmaz qui sera en visite pendant deux jours, notamment pour les négociations relatives à la lutte contre le groupe autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI).

M. Yilmaz commencera sa visite par Bagdad avant de se rendre dans la région septentrionale de l'Irak, contrôlée par les Kurdes, afin de discuter avec des responsables kurdes.

L'ambassade turque à Bagdad a déclaré que la Turquie continuera à se tenir aux côtés de ses alliés au sein du gouvernement irakien, dans le cadre de la coalition anti-EL.

Lundi, M. Yilmaz a déclaré que la Turquie continuera à évaluer son "apport complémentaire" à une opération majeure visant à reprendre le contrôle de Mossoul, une ville irakienne importante, actuellement entre les mains de l'EI.

"En temps voulu, la Turquie diffusera une évaluation qui tiendra compte de nos intérêts nationaux et nous permettra de nous acquitter de nos responsabilités en tant que membre de la coalition," a-t-il ajouté.

NUCLÉAIRE: Téhéran dénonce «les mensonges continus de Netanyahu»

Téhéran a accusé mardi le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de toujours recourir à des "mensonges continus" après son discours devant le Congrès américain déclarant qu'un accord sur le nucléaire iranien serait une "menace pour le monde entier".

Dans un communiqué publié par l'agence officielle Irna, la porte-parole de la diplomatie Marzieh Afkham a dénoncé "les mensonges continus de Netanyahu, devenus répétitifs et ennuyeux, sur les objectifs et les intentions du programme nucléaire pacifique de l'Iran". Le discours de M. Netanyahu «est un signe de faiblesse et de l'isolement extrême des radicaux, même au sein de ceux qui soutiennent Israël», a-t-elle estimé.

Elle a affirmé que les adversaires de Téhéran "sont confrontés à de sérieux problèmes avec la poursuite des négociations et la détermination de l'Iran à surmonter la crise".

Dans un discours au Capitole, Benjamin Netanyahu a qualifié de "très mauvais" l'accord sur le nucléaire iranien que M. Obama veut conclure avec Téhéran d'ici fin mars 2015.

Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, et le secrétaire d'Etat américain John Kerry ont repris mardi matin à Montréal leurs négociations pour un règlement définitif censé encadrer le programme nucléaire de l'Iran.

APS

UKRAINE : Obama et les Européens souhaitent le renforcement des moyens de l'OSCE...

Barack Obama, François Hollande, Angela Merkel, David Cameron, Matteo Renzi et Donald Tusk ont appelé mardi "au renforcement des moyens de l'OSCE" pour assurer le suivi du processus de Minsk sur l'Ukraine et le respect du cessez-le-feu, a annoncé l'Elysée.



Au cours d'une vidéoconférence, les six dirigeants "sont convenus qu'une réaction forte de la communauté internationale serait nécessaire en cas de rupture majeure dans le processus de mise en œuvre des mesures adoptées à Minsk", a aussi indiqué la présidence française dans un communiqué.

Cet entretien téléphonique consacré à la crise en Ukraine et à la "sécurité mondiale" entre le président américain et les dirigeants français, allemand, britannique et italien ainsi qu'avec le président du Conseil européen avait été annoncé un peu plus tôt par Barack Obama.

Selon la présidence française, les six dirigeants "ont confirmé le rôle

essentiel de l'OSCE en vue d'assurer le suivi" du processus de Minsk, "s'agissant notamment du respect du cessez-le-feu et du retrait des armes lourdes. Ils ont souhaité le renforcement des moyens de l'OSCE à cet effet". Quelque 520 observateurs de l'OSCE sont actuellement présents sur le terrain en Ukraine et un renforcement de leur présence exige un nouveau mandat de l'organisation internationale.

Le communiqué de l'Elysée indique que "l'ensemble des dirigeants ont apporté leur plein soutien au paquet de mesures adopté à Minsk le 12 février et confirmé leur unité de vue sur les moyens de résoudre la crise dans l'Est de l'Ukraine".

"Ils ont rappelé le lien existant entre les sanctions en vigueur et la mise en œuvre de l'ensemble du paquet de Minsk" et "sont convenus qu'une réaction forte de la communauté internationale serait nécessaire en cas de rupture majeure dans le processus de mise en œuvre des mesures adoptées à Minsk".

L'ensemble des dirigeants continueront par ailleurs d'apporter leur soutien aux efforts engagés par les autorités ukrainiennes afin de redresser l'économie de leur pays", ajoute le communiqué. Celui-ci indique encore que la discussion a porté aussi "sur la situation en Libye", sans plus de précisions.

...Un mineur tué, 47 disparus dans un coup de grisou à Donetsk

Un mineur a été tué et 47 autres sont portés disparus après un coup de grisou dans une mine de charbon à Donetsk, dans l'Est de l'Ukraine, ont indiqué un syndicat et les autorités de cette république autoproclamée.

"Le sort des 47 mineurs

est inconnu, ils pourraient être morts. Au moment de l'explosion, 207 mineurs se trouvaient au fond du puits, dont 53 dans la zone touchée. Cinq mineurs avec des brûlures graves sont sortis de la zone touchée", a déclaré le responsable du syndicat indépendant des mi-

neurs, Mikhaïlo Volynets. Selon le ministère des Situations d'urgence de la république autoproclamée de Donetsk, au moins un mineur a été tué.

"Un mineur est mort et 14 ont été blessés. 70 mineurs se trouvent au fond de la mine, mais la situation

évolue, nous sommes en train de remonter les mineurs à la surface", a déclaré Iouliana Bedilo, porte-parole du ministère, cité par l'agence AFP.

La mine de Zassiadko a été ces dernières années le théâtre de plusieurs accidents mortels.

USA: Le Congrès adopte la loi de finances pour le département de la Sécurité intérieure

Le Congrès américain a approuvé mardi la loi de finances pour le département de la Sécurité intérieure (DSI), mettant fin à une impasse de plusieurs mois qui menaçait l'agence de sécurité d'une fermeture partielle.

En dernière lecture, la Chambre des représentants a adopté une mesure qui financerait pleinement la Sécurité intérieure jusqu'à la fin de l'année budgétaire 2015, le 30 septembre. Le texte a été adopté à 257 voix contre 167 grâce au soutien unanime du groupe démocrate, plus de deux tiers des républicains ayant voté contre la loi.

Les conservateurs voulaient profiter de ce texte pour annuler, par des amendements, un plan de régularisations provisoires de sans-papiers annoncé par Barack Obama en novembre, qu'ils qualifient d'illegal. Mais l'obstruction des démocrates du Sénat a fait échouer leur stratégie, et les dirigeants républicains se sont résignés à concéder leur défaite mardi.

"Aujourd'hui, le Congrès a fait son travail", s'est félicitée la sénatrice démocrate Barbara Mikulski après l'adoption de la loi de 39,7 milliards de dollars, en augmentation de 400 millions par rap-

port à 2014. Les quelque 230.000 fonctionnaires concernés (police fédérale, frontières, sécurité des transports, garde-côtes, immigration...) pourront donc continuer à travailler normalement au-delà de la date-butoir de vendredi minuit (samedi 5h00 GMT). Certains auraient été forcés de travailler sans être payés, et d'autres mis en congés sans soldes.

Le président de la Chambre, John Boehner, a convenu que pousser les services de sécurité à opérer sans financement (un "shutdown") n'était pas envisageable: "Avec toujours plus de menaces contre notre pays, je ne crois pas que ce soit une option. Imaginez, Dieu nous en préserve, qu'une attaque touche les Etats-Unis", a-t-il dit à ses troupes mardi.

Le plan de régularisations ne sera donc pas menacé, à ce stade, par le Congrès, même si un juge a temporairement bloqué son application.

Il doit permettre d'accorder des permis de travail de trois ans à des millions de sans-papiers, et ressemble à un programme créé en 2012 à destination des clandestins arrivés enfants sur le territoire américain.

Des coups de feu tirés contre le siège de la NSA

Des coups de feu ont été tirés mardi contre un édifice du siège de l'Agence nationale de sécurité (NSA) des Etats-Unis, a rapporté la police.

Une porte-parole de la police des parcs nationaux des Etats-Unis a confié à la presse que la police a trouvé des preuves de plusieurs balles ayant frappé le mur d'un des édifices de la NSA sur la voie express Baltimore-Washington de la Route 32. Aucun blessé n'a été rapporté, et ni la police, ni la NSA n'a d'information sur la cause de l'incident, a-t-elle ajouté.

La voie express Baltimore-Washington a été temporairement fermée en direction nord pour permettre à la police de mener une enquête.

APS

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES EN FRANCE

La chasse aux territoires

Entamée depuis quelques jours, la campagne électorale pour les élections départementales des 22 et 29 mars annonce une probable redistribution des cartes de la géographie politique de la France.

CEM

Les pronostics sont lourds pour Manuel Valls, Premier ministre et chef de la majorité, descendu dans l'arène pour soutenir les candidats du Parti socialiste, jouant de son poids, mais ce faisant, mettant «sa tête» dans la balance, car une grosse «découlottée» électorale pourrait lui coûter son poste.

Ayant goûté au succès dans de nombreuses villes lors des dernières élections municipales, le Front national roule des «mécaniques» et joue apparemment sur du velours si on en croit les derniers sondages publiés par la presse française.

«Le Front national et l'UMP associée à l'UDI arrivent à égalité aux élections départementales des 22 et 29 mars avec 29% des voix devant le PS, 23%, selon un sondage Ifop pour



Le Journal du Dimanche du 1^{er} mars», nous apprend une dépêche de l'AFP qui note, parmi les principales conclusions de ce sondage le fait que «50% des ouvriers et 41% des employés interrogés, parmi les 989 personnes ayant participé au sondage, souhaitaient la victoire du FN».

Prise en tenaille, confrontée à ses contraintes internes, l'UMP de l'ancien président Sarkozy peine encore à faire entendre sa voix, tant le déchirement est béant entre ceux qui s'opposent encore, même du bout des lèvres à toute alliance avec le Front national et ceux, soucieux du calcul des positionnements électoralistes et du jeu des vice-présidences, qui seraient enclin à des alliances de second tour.

Sa vice-présidente Nathalie Kosciusko-Morizet qui bat le pavé à travers toute la France pour soutenir les candidats de son camp, est pas-

sé vendredi dernier à Bussy Saint-Georges dans la banlieue parisienne, invitée par la maire Madame Chantal Brunel, pour dire son refus de cette «mauvaise chose», une alliance avec le Front national, préférant plutôt axer son speech sur la future et nécessaire rénovation de l'UMP.

Les compétences dévolues au département, notamment en matière de vie familiale et de solidarité constituent des enjeux de pouvoirs territoriaux importants pour la classe politique française.

Elles sont par ailleurs aussi importantes pour le citoyen qui en tire bon nombre de ses droits sociaux, ce qui laisse certains analystes et observateurs de la scène politique française interrogatifs en cas de victoire nette du Front national.

CEM

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de déplacer leur ambassade au Yémen à Aden

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de suivre l'exemple de leurs partenaires dans la région du Golfe et de déplacer leur ambassade au Yémen à Aden, a déclaré mardi à Montreux un haut responsable du Département d'Etat américain.

Washington a fermé son ambassade à Sanaa, la capitale du Yémen, et selon ce haut-responsable, l'ambassadeur américain Matthew Tueller sera désormais basé dans un bureau à Djed-dah, en Arabie Saoudite. Le haut responsable américain s'adressait aux journalistes qui accompagnent le secrétaire d'Etat américain John Kerry. M. Kerry se trouve

actuellement à Montreux, pour négocier avec son homologue iranien un accord sur le nucléaire iranien. Il devait se rendre hier en Arabie saoudite en visite officielle. Plusieurs pays du Golfe, dont l'Arabie Saoudite, ont annoncé qu'ils allaient déplacer leurs ambassades au Yémen.

Le haut responsable américain a indiqué pour sa part que les Etats-Unis «n'ont aucunement l'intention d'ouvrir leur ambassade à Aden», une ville au sud du Yémen. «L'ambassadeur Tueller, afin d'être plus prêt de la situation au Yémen, va s'établir dans un bureau à Djed-dah, et va travailler à partir

de là», a déclaré le haut responsable aux journalistes.

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a proposé mardi que les discussions politiques en vue d'une sorte de crise se tiennent hors du Yémen, plus précisément dans la capitale saoudienne Ryadh.

Ces pourparlers, appelés «dialogue national» et pratiqués par les Nations unies, se tenaient jusqu'ici dans la capitale yéménite Sanaa qui est totalement sous le contrôle de la milice chiite des Houthis depuis la fin janvier. Les discussions politiques se sont interrompues après la fuite de M. Hadi, le 21 février, de Sanaa vers Aden, dans le sud du Yémen. Le président avait lui-même ensuite souhaité que ces pourparlers se tiennent hors de Sanaa.

Les Houthis ont quitté leur fief de Saada (nord du Yémen) l'été dernier pour entrer le 21 septembre à Sanaa avant d'y renforcer leur emprise et de saisir le palais présidentiel le 21 janvier.

Ils ont nommé un «conseil présidentiel» après la démission de M. Hadi et du Premier ministre Khaled Bahah.

M. Hadi a retiré sa démission après avoir trouvé refuge à Aden, tandis que M. Bahah reste en résidence surveillée à Sanaa.

La Chine exhorte les belligérants au Soudan du Sud à cesser les hostilités

La Chine a exhorté les belligérants au Soudan du Sud à cesser les hostilités et à former un gouvernement de transition le plus tôt possible, a indiqué un envoyé chinois mardi au siège des Nations unies à New York.

Liu Jieyi, le représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, a fait ces remarques lors d'une rencontre du Conseil de sécurité, au cours de laquelle les membres du conseil ont adopté à l'unanimité une résolution pour imposer des sanctions contre ceux qui entraîneraient le processus de paix au Soudan du Sud.

Notant que les deux parties au Soudan du Sud, le gouvernement et l'opposition, tiennent des négociations politiques en Ethiopie

sous les bons offices de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), M. Liu a mentionné que la résolution vise à aider l'IGAD dans ses efforts de percée rapide dans les négociations politiques.

La Chine espère sincèrement que les deux parties trouveront un compromis le plus tôt possible sur les dossiers en suspens afin de franchir une étape cruciale vers la restauration de la paix et la stabilité au Soudan du Sud, qui sont dans l'intérêt fondamental et à long terme du pays et du peuple du Soudan du Sud», a-t-il affirmé. «Nous espérons que la résolution 2206 du Conseil aidera réellement à réaliser ces objectifs», a-t-il ajouté.

M. Liu a également appelé la communauté internationale à continuer à offrir tout son soutien aux bons offices de l'IGAD et à soutenir les pays de la région à assumer leur rôle important dans la gestion du dossier du Soudan du Sud. «La Chine est prête à se joindre aux parties intéressées au sein de la communauté internationale dans les efforts incessants vers la promotion de la paix, la stabilité et le développement du Soudan du Sud», a-t-il ajouté.

La session finale du processus de paix du Soudan du Sud dirigé par l'IGAD qui a débuté lundi dernier à Addis Abeba, la capitale de l'Ethiopie, devrait permettre de réaliser des progrès et d'ouvrir une nouvelle ère de paix dans le pays.

NORMALISATION DES RELATIONS ENTRE L'UE ET CUBA:

Reprise des négociations hier



L'Union européenne (UE) et Cuba ont repris hier leurs négociations entamées l'an dernier visant à normaliser leurs relations sur fond du rapprochement entre La Havane et Washington. Prévue sur deux jours à La Havane, la troisième session du dialogue UE-Cuba entamé en mai 2014 doit aborder à huis clos la conclusion d'un «Accord de dialogue politique et de coopération» censé tourner la page d'une décennie de brouille. Les deux parties aborderont également des questions sensibles des droits de l'homme et de l'ouverture politique.

«Nous avons un programme focalisé sur le thème de la coopération avec l'ambition de commencer à évoquer les deux autres points (dialogue politique et commerce) pour poser les bases des prochaines étapes», a expliqué un diplomate européen, cité par l'AFP.

Alors que les relations entre l'UE et Cuba sont officiellement suspendues depuis 2003, leurs représentants ont rouvert le dialogue à l'initiative des 28 de l'UE, décidés à changer de politique.

La proposition a été acceptée par Cuba souhaitant que l'UE abandonne sa «position commune», en vigueur depuis 1996, et qui conditionne la coopération européenne avec La Havane à des avancées démocratiques, notamment en matière de droits civiques et politiques. Pour rassurer la partie cubaine, les Européens assurent «ne pas négocier de mesures spécifiques dans ces domaines».

«Ce que nous sommes en train de négocier, c'est un cadre pour l'accord (...), un cadre légal du dialogue, la coopération et les échanges, y compris dans les domaines de la gouvernance et des droits de l'homme (...) Nous négocions un cadre pour parler de cela», a précisé le diplomate européen.

La présidence française a annoncé mardi soir que François Hollande se rendrait en visite officielle à Cuba le 11 mai, ce qui constituera la première visite d'un chef d'Etat français dans le pays.

La Chine s'engage à mettre en place un réseau anti-corruption

La Chine s'est engagée à mettre en place un réseau global de coopération anti-corruption et examine la possibilité de créer une loi sur la coopération internationale criminelle et judiciaire, a déclaré mercredi la porte-parole de la session annuelle de la 12e Assemblée populaire nationale (APN).

«La Chine, signataire de la Convention des Nations unies contre la corruption, s'est engagée à faire avancer la coopération globale dans le cadre de l'APEC et du G20», indique Fu Ying, porte-parole de l'APN, lors d'une conférence de presse.

«La Chine veut également créer sa propre loi pour soutenir la coopération internationale criminelle et judiciaire», ajoute la même source. «L'idée principale est de pleinement profiter du mécanisme international et de la loi internationale pour arrêter les criminels corrompus n'importe où dans le monde entier», a-t-elle noté.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Une ONG dénonce l'exploration du pétrole dans les eaux territoriales sahraouies

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Ressources Watch (WSRW), a dénoncé l'exploration du pétrole par des compagnies étrangères dans les eaux territoriales sahraouies, a indiqué mercredi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'observatoire a plaidé pour "l'arrêt immédiat" des opérations d'exploration du pétrole réalisées par des compagnies étrangères dans les eaux territoriales du Sahara occidental, dont la compagnie américaine "Kosmos Energy".

Dans ce sens, le président de l'observatoire, Erik Hagen a affirmé que les compagnies étrangères "n'ont pas le droit d'explorer des ressources dans les régions sahraouies, sans le consentement du peuple sahraoui qui rejette ces opérations".

M. Erik Hagen a indiqué que les explorations réalisées par la compagnie américaine "Kosmos Energy" "entrentent les efforts de paix menés par l'Onu au Sahara occidental".

"L'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental, ne tenant pas compte des intérêts du peuple sahraoui est une violation des principes du droit international", avait affirmé récemment l'ancien conseiller juridique de l'ONU, Hans Corell, dans un article publié sur le site International Judicial Monitor.

ALGÉRIE - OCI

L'OCI salue le paraphe de l'accord de paix et de réconciliation au Mali sous l'égide de l'Algérie

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, Iyad Ameen Madani, a salué mardi à Genève, l'accord de paix et de réconciliation au Mali sous l'égide de l'Algérie.



"Je félicite l'Algérie pour le paraphe de l'accord de paix et de réconciliation au Mali" parqué par les parties maliennes à Alger, a indiqué M. Ameen Madani, à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires

étrangères, Ramtane Lamamra, qui a eu lieu en marge des travaux de la 28^e session du Conseil pour les droits de l'homme de l'ONU. L'entretien avec M. Lamamra a été l'occasion d'aborder les sujets à l'ordre du

jour du Conseil pour les droits de l'homme et de souligner la "nécessité de promulguer une loi qui criminalise les discours de haine contre les religions, la race ou l'appartenance ethnique", a-t-il ajouté. M. Lamamra di-

rige la délégation algérienne aux travaux du Conseil dans son segment Haut niveau qui s'étale du 2 au 5 mars. Il prend part aussi à la Conférence du désarmement qui se tient du 2 au 6 mars.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat et de L'urbanisme et la ville
Office De Promotion Et de Gestion
Immobilier Wilaya De M'sila
Numéro Fiscal : 099528010287421

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres National ouvert N° : 26/2014 paru dans les quotidiens nationaux (EL MOHARIR ELYAOUI) le: 14/12/2014 et DK NEWS le :16/12/2014 relatif aux travaux de réalisation : LOT V.R.D de : qu'après évaluation des offres, il a été décidé ce qui suit :

-Projet 80 logts publics locatifs à BEN SROUR (programme 2500 logts(RHP) année 2009. qu'après évaluation des offres, le projet est attribué à :

LOT	Nbr logts	Attributaire Provisoire	Note Obtenu (Note de l'offre Technique)	Montant De L'offre	Délai Proposé	Critère De Choix
01	80 logts	Entreprise ABASSI AHMED RIDAH ayant le N°d'identification fiscale : 195128240013640	28,62/60	19.479.631,41 DA (TTC)	04 Mois	Offre moins disante après qualification technique

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de L'office de Promotion et de Gestion Immobilière, Cité 140 logts (ENNADJAH) wilaya de M'sila (département de la maitrise d'ouvrage), dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ILLIZI
Nif n° : 000.1330.1900.0854

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi, informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°24/2014 paru dans les journaux "الحافلة" en date 24/12/2014 et DK NEWS du 27/12/2014 qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé (suivant le P.V de jugement des offres N°03/2015 en date du 25/02/2015) des résultat de l'appel d'offres comme suit:

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT POS 03 IN AMENAS

Nom de l'ETB	Note Off.Tech	Montant (TTC) DA	Délais (MOIS)	NIF
SI BOUKER KHALED	50	19.509.310.00	05 MOIS	197330010180929

Les soumissionnaires ayant participé et ayant des réserves sur ce choix, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter la notation attribuée à leurs offres dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ; ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat et de L'urbanisme et la ville
Office De Promotion Et de Gestion
Immobilier Wilaya De M'sila
Numéro Fiscal : 099528010287421

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHES**

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, L'Office De Promotion Et de Gestion Immobilière Cité 140 logts (ENNADJAH) wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres National ouvert N° : 25/2014 pour dans les quotidiens nationaux (EL MOHABIR EL YAOUIA le : 14/12/2014 et DK NEWS le : 16/12/2014 relatif aux termes de réalisation : TCE+ V.R.D+ LOGE POSTE DE TRANSFORMATEUR à travers la wilaya de M'sila, après évaluation des offres, il a été décidé et qui suit :

1-Projet 60 logts publics locatifs à AIN RICHE (programme 4000 logts (PLP) année 2011, le projet est attribué à :

LOT	Nbre logts	Attributaire Provisoire	Note Officielle (Nbre de l'offre Technique)	Montant De L'offre	Décal. Proposé	Cahier De Chois.
01	60 logts	Entreprise BEN DUKKADEL SAIDI, ayant le N°d'identification fiscale : 1973413001432	4450	165,162,355,30 DA (TTC)	18 Mois	Offre moins distante après qualification technique

2-Projet 20 logts publics locatifs à OUANOUIGHA programme 2500 logts(RHP) année 2009, le projet est attribué à :

LOT	Nbre logts	Attributaire Provisoire	Note Officielle (Nbre de l'offre Technique)	Montant De L'offre	Décal. Proposé	Cahier De Chois.
01	20 logts	Entreprise EURL BEGUAMMA, ayant le N°d'identification fiscale : 0914461901523	3450	51,894,208,13 DA (TTC)	16 Mois	Offre moins distante après qualification technique

3-Projet 20 logts publics locatifs à DEHAHNA (programme 3500 logts (PLP) année 2010, le projet est attribué à :

LOT	Nbre logts	Attributaire Provisoire	Note Officielle (Nbre de l'offre Technique)	Montant De L'offre	Décal. Proposé	Cahier De Chois.
01	20 logts	Entreprise LAUNCH MOUSSA, ayant le N°d'identification fiscale : 194928130171529	4050	57,358,867,18 DA (TTC)	16 Mois	Offre moins distante après qualification technique

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de L'office De Promotion et de Gestion Immobilière, Cité 140 logts (ENNADJAH) wilaya de M'sila, (département de la ministre d'ouvrage), dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de L'office De Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 311 109 du 05/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**Avis d'annulation de la procédure
de l'appel d'offres national restreint
N° 01/DAG/MHUV/2015**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Direction Générale des Ressources informe que la procédure de l'avis d'appel d'offres national restreint N°01/DAG/MHUV/2015 portant sur la réalisation des travaux de viabilisation des programmes d'habitat au niveau de Ville Nouvelle de Sidi Abdellah, publié en date du 22/01/2015 sur les colonnes des quotidiens « El-Hayet », le 24/01/2015 sur les colonnes des quotidiens « DK NEWS » et le 28/01/2015 sur les colonnes des quotidiens « El-Moudjahid » et « El-Chaab » est annulée.

DK NEWS

Anep : 311 028 du 05/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF : 41000600001932 / TEL : (036) 84 30 21 / FAX : (036) 93 71 05

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°09/2015**

La Direction des Ressources en eau de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres national restreint concernant l'opération suivante :

Réalisation des travaux de raccordement aval des communes sud de la wilaya à partir des champs captants de chaâbat El-Hamra et Kharzet Youcef

Lot N°04 : Raccordement des réservoirs secondaires au réservoir 2000 m3 à Adoua commune d'El-Hamra et 2000 m3 à Boutaleb

Lot N° 05 : Raccordement des réservoirs secondaires au réservoir 2000 m3 à Rasta

Lot N°06 : Raccordement des centres et mechett Chouanine, Lekouanna, chegaraa et Lablalite en AEP, et raccordement du réservoir Elkarma au réservoir 150 m3, et réservoir 2000 m3 à Saleh Bey au réservoir 500 m3 à Bir Gssiaa commune de Ain Oulmene et raccordement des réservoirs secondaires au réservoir 2000 m3 à Bir Haddada

Seulement les soumissionnaires et les entreprises qualifiées dans le domaine de l'Hydraulique activité principale catégorie 04 et plus avec le code des réservoirs 3-404-34 et le code d'alimentation en eau potable 703-34 ont le droit de participer à l'avis d'appel d'offres et de retirer le cahier des charges et sans contrepartie à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux auprès de la Direction des Ressources en eau siège à la cité le Caire Sétif et doivent présenter une enveloppe qui comprend :

• I- L'enveloppe « A » (Offre technique) : Accompagnée des documents suivants :

o1- Cahier des charges (partie technique) dûment signé et paraphé

o2- Déclaration à souscrire bien remplie, dûment signée et paraphée par le soumissionnaire

* Déclaration de probité signée et paraphée par le soumissionnaire

o2- Une copie conforme du certificat de qualification et de classification professionnelles (Hydraulique activité principale) catégorie quatre (04) et plus avec le code des réservoirs 3-404-34 et le code d'alimentation en eau potable 703-34

o3- Copie conforme et du registre du commerce

o4- Copie conforme et du numéro d'identification fiscal (NIF)

o5- Attestation de mise à jour envers :

*CNAS (copie en cours de validité à la date de soumission, apurée ou avec redressement)

*CASNOS (copie en cours de validité à la date de soumission, apurée ou avec redressement)

*CACOBATH (copie en cours de validité à la date de soumission, apurée ou avec redressement)

o6- Copie de l'extract de rôle en cours de validité à la date de soumission, apurée ou avec redressement

o7- Copie du casier judiciaire N°03 du gestionnaire (en cours de validité à la date de soumission).

o8- Référence professionnelles des projets similaires, attestations dûment signées par le responsable du maître d'ouvrage (Administration publique).

o9- Liste des moyens matériels requis pour le projet au nom de l'entreprise avec présentation des pièces justificatives, copies des cartes grises pour l'engin mobile (belle hydraulique, chargeur ou autre chargeur, camion à benne) + attestation d'assurance.

- Copies de factures d'achats pour l'autre engin ou rapport fait par un huissier de justice de l'année 2015 (grue, bétonnière, soudeuse).

o10- Copie du statut de création pour les entreprises (SARL – EURL – SNC – SPA... etc.).

o11- Liste des moyens humains pour la réalisation de travaux accompagnée du justificatif (diplôme + attestation d'affiliation DAS pour les cadres quant aux ouvriers elle doit être justifiée par une attestation de mise à jour envers CNAS

o12- Délégation de signature avec tout document concernant cette délégation en cas de regroupement de société.

o13- Planning prévisionnel de réalisation des travaux en adéquation avec les moyens matériels et humains proposés.

o14- Bilans financiers des trois (03) dernières années (2011-2012-2013) visés par le commissaire aux comptes ou les services des impôts de circonscription.

o15- Copie de dépôt légal des comptes sociaux l'année 2013 au niveau du centre local du registre de commerce (SARL, EURL,...etc.).

• Il *1-Enveloppe « B » (Offre Financière) : Accompagnée des documents suivants :

- Lettre de soumission signée et cacheté.

- Bordereau des prix unitaires signé et cacheté.

- Devis quantitatif.

N B : En cas de groupement, le président du groupement précise qu'il a le droit de gérer au nom du groupement avec l'explication de la nature de ce groupement (SNC, ou partenariat)

Les offres ci-dessus doivent être adressées dans deux (02) enveloppes : l'une renfermant l'offre « A » (offre technique), l'autre l'offre « B » (Offre Financière), les deux offres seront mises dans une troisième enveloppe cette dernière doit être anonyme et ne doit comprendre que :

« Avis d'Appel d'offres restreint »

Lot N° 04 : Raccordement des réservoirs secondaires au réservoir 2000 m3 à Adoua commune de El-Hamra et 2000 m3 à Boutaleb.

Lot N° 05 : Raccordement des réservoirs secondaires au réservoir 2000 m3 à Rasta

Lot N° 06 : Raccordement des centres et mechett Chouanine, Lekouanna, chegaraa et Lablalite en AEP, et raccordement du réservoir Elkarma au réservoir 150 m3, et réservoir 2000 m3 à Saleh Bey au réservoir 500 m3 à Bir Gssiaa commune de Ain Oulmene, et raccordement des réservoirs secondaires au réservoir 2000 m3 à Bir Haddada

« A ne pas ouvrir »

Les offres seront déposées au niveau de la Direction des Ressources en eau (Secrétariat) siège à la Caire Sétif, la durée limite de remise des offres a été fixée de quinze (15) jours en référence à la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée préfixée de 8:00 heures matin à 14:00 heures après-midi.

Le dernier jour et la dernière heure du dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis technique et financier seront le dernier jour de la préparation des offres. Si le dernier jour est un jour férié, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour suivant du travail et de dépôt des offres sera du 8:00 heures matin à 14:00 heures matin ; l'heure d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont engagées par leurs offres pour une durée égale à celle de la préparation de l'offre plus (03) mois.

Le présent avis est considéré comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister à la cérémonie d'ouverture.

DK NEWS

Anep : 311 203 du 05/03/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Météo
20h35 Météo des neiges
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Cante-loup
20h55 Série policière Section de recherches Inédit
21h55 Série policière Section de recherches
23h00 Série policière Section de recherches
23h55 Série policière Section de recherches

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Des jours et des vies
10:25 : Amour, gloire et beauté
10:30 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:10 Culture Infos : Point route
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h46 Météo 2
20h50 Météo des neiges
20h51 Magazine d'information Envoyé spécial
22h20 Magazine d'information Complément d'enquête
23h25 Magazine musical Alcaline le mag

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Les Dalton
06:53 : Les Dalton
07:02 : Nos voisins les Marsupilamis
07:29 : Nos voisins les Marsupilamis
07:57 : Super 4
08:08 : Super 4
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:30 : Les lapins crétins : invasion
09:37 : Les lapins crétins : invasion
09:47 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Les lapins crétins : invasion
10:00 : Les lapins crétins : invasion
- 10:07 : Les lapins crétins : invasion
10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
10:26 : Les Dalton
10:38 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Seuilleton Réaliste Plus belle la vie
20h50 Drame Les évadés
23h05 Météo
23h10 Grand Soir 3

M

- 06:00 Autre : M6 Music
06:15 Autre : Météo
06:20 Série TV : Lanfeust Quest
06:40 : Tony & Alberto
06:45 : Tony & Alberto
07:00 Série TV : Docteur La Peluche
07:25 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
07:50 : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:15 : Sammy & Co
08:30 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 Divertissement : Petit mensonge et grand mariage
15:50 Divertissement : Hors circuit
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Les reines du shopping
19:40 Autre : Météo
19h45 Le 19:45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Série d'action Scorpion Inédit
21h40 Série d'action Scorpion
22h35 Série d'action Scorpion
23h30 Film fantastique Numéro quatre

TÉLÉ

La sélection

20h55

Section de recherches



Résumé
Après avoir célébré un mariage, Pauline Domergue, la maire du village, a été retrouvée morte en tenue de soirée, au fin fond du parc du Mercantour. Sordide constatation : elle a été dévorée par des loups. La situation est d'autant plus étonnante que l'élu se battait pour la protection des grands prédateurs dans la région, vilipendés par les éleveurs et les agriculteurs. Le mystère s'épaissit quand des morceaux de viande sont découverts à proximité de sa dépouille.aurait-on fait venir des loups pour manger son cadavre ? S'agit-il d'un règlement de comptes ? D'une mise en scène ? L'enquête

2

20h45

Envoyé spécial

**Résumé**

Après la diffusion de leur reportage, les réalisateurs sont invités, sur le plateau, à en commenter les tenants et les aboutissants. Les sujets abordés, quan à eux, sont choisis dans un vaste éventail, allant des faits de société aux regards géopolitiques, en passant notamment par l'éologie. Guilaine Chenu et Françoise Joly commentent les images tournées aux quatre coins du monde et en décryptent le sens en compagnie de leurs invités sur le plateau. Une émission en prise avec l'actualité, qui permet de mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les hommes et les femmes d'aujourd'hui.

3

20h45

Les évadés

**Résumé**

Entre 1946 et 1966, dans un pénitencier américain. L'insolite amitié entre un intellectuel, idéaliste et secret, et un vétéran, bienveillant mais désabusé. Le premier apprendra la survie, le second retrouvera l'espoir.

CANAL+

20h55

Homeland

**Résumé**

Certes, Saul est sauf, mais l'attaque du convoi les ramenant à l'ambassade, Carrie et lui, a été menée pour éloigner les marines du bâtiment diplomatique. Quinn et le colonel Khan comprennent trop tard qu'Haqqani est derrière cette opération commando et que Tasneem Qureshi l'a fidèlement assisté. Les pires craintes de Carrie se sont donc révélées fondées. Via un tunnel secret, Haqqani et ses hommes envahissent l'ambassade, en quête d'une liste sur disque dur de contacts et d'agents doubles. Sans pitié, ils abattent tous ceux qui leur barrent la route et parviennent devant la chambre forte où sont confinés l'ambassadrice, quelques employés et Lockhart...

1

20h50

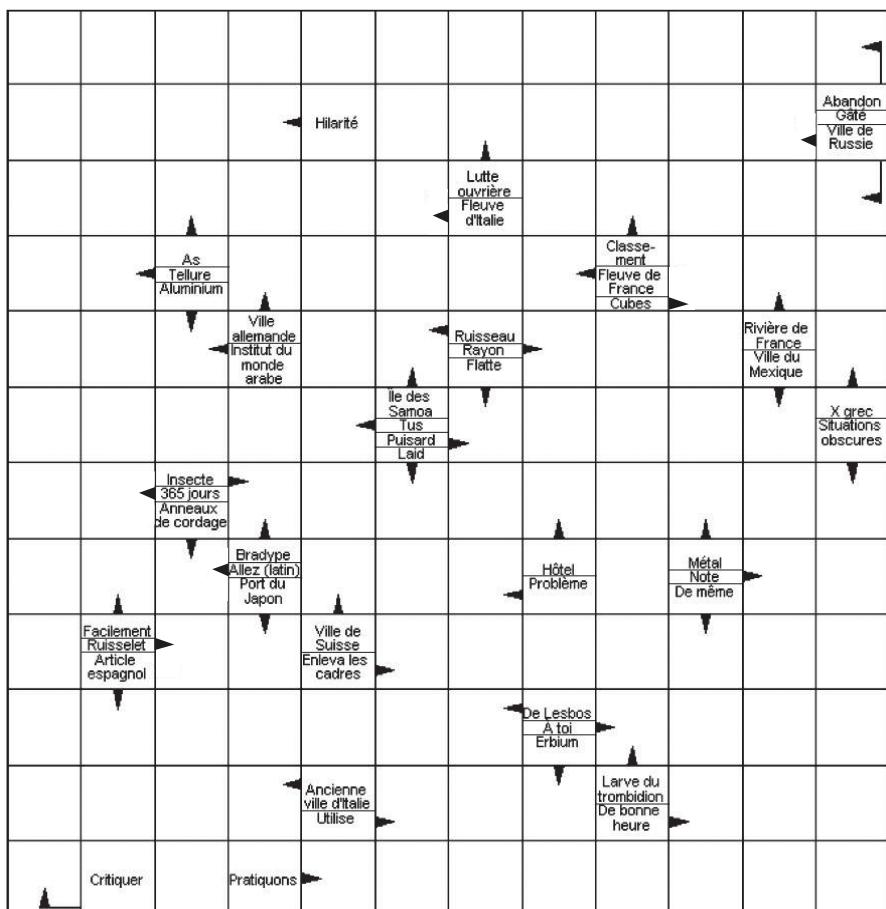
Scorpion

**Résumé**

Walter O'Brien et son équipe de génies se charge de régler des crises. Comme lorsque 56 avions menacent de s'écraser sur Los Angeles à cause d'une panne informatique...

Si vous avez manqué le début d'une équipe de génies, baptisée Scorpion, résout des crises majeures et tente de réparer une panne informatique, qui menace le trafic aérien au-dessus de Los Angeles.

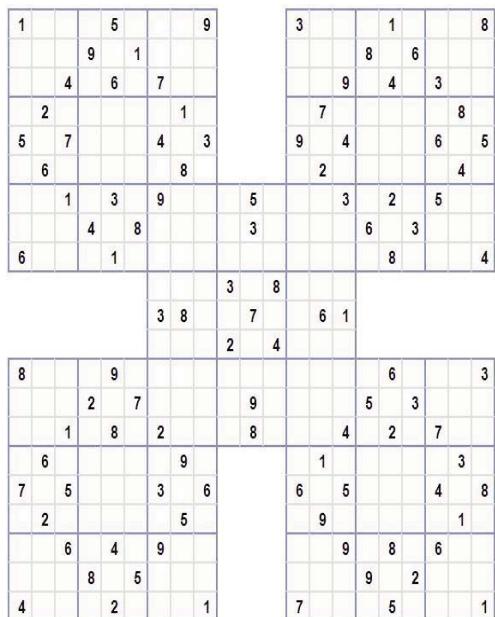
Mots fléchés n°882



Samouraï-Sudoku n°882

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



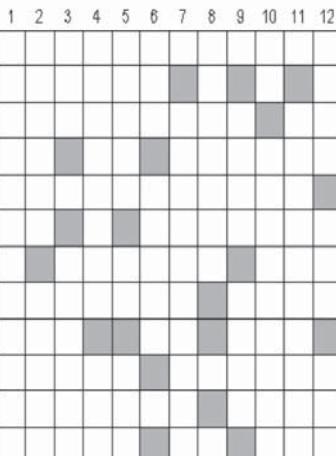
Mots croisés n°882

Horizontalement:

1. Qui constitue une répétition de mots
2. Gifles
3. Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines - Interjection
4. Note - Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé
5. Qui répand une odeur en général agréable
6. Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes (Égypte)

Verticalement:

1. Reptile volant
2. Station balnéaire d'Espagne - Grand-père
3. Unité de mesure de travail - Alternateur
4. Écoulement par l'oreille - Travail d'intérêt général
5. Non - Manganèse - Homme politique français
6. Volcan du Japon - Petits de la biche
7. Douces et agréables au toucher
8. Choisirai
9. Fromage de Hollande - Prêtre séculier
10. Quantité suffisante - Indicible
11. Donnant le rendement optimal
12. Aïche - Femme de lettres américaine - Tonne



7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

Proverbe français

C'est arrivé un 5 Mars

1770 : Massacre de Boston.

1794 : Exécution de Jacques-René Hébert et de ses partisans.

1798 : Les Français occupent Berne.

1811 : Bataille de Barrosa.

1904 : Alfred Dreyfus, obtient la réouverture de son dossier devant la chambre criminelle de la Cour de cassation.

1933 : Le Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) gagne 93 sièges et remporte 45 % des voix aux élections allemandes.

1936 : Réunification de la Confédération générale du travail et de la Confédération générale du travail unitaire en France.

1939 : en Espagne, putsch intra-républicain du colonel Casado à Madrid (5-10 mars).

1946 : discours de Fulton par Churchill.

1948 : résolution n° 42 du conseil de sécurité des Nations Unies relative à la Palestine.

1960 : le président Soekarno suspend le Parlement indonésien.

1989 : début d'émeutes anti-chinoises au Tibet.

2010 : Tchad : Le président tchadien Idriss Déby nomme comme nouveau premier ministre Emmanuel Nadingar.

Célébrations :

- **Chine :** Jingzhe, début approximatif du mois marquant la fin de l'hibernation des animaux dans le calendrier chinois.

- **Chine :** Journée « Comme Lei Feng », où chacun y va de sa bonne action.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS (3^e JOURNÉE) Domination égyptienne sur toute la ligne



Les athlètes égyptiens ont dominé la troisième journée du Championnat d'Afrique juniors (filles-garçons) d'escrime en raflant les trois médailles d'or en jeu, mardi, à la salle de la Coupeole de l'office olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

En finale du fleuret juniors garçons, la confrontation entre l'Algérien Madi Youcef et l'Egyptien Mohanad Abou Zeid a tenu toutes ses promesses et le dernier mot est revenu à l'athlète égyptien qui s'est imposé à l'arraché 15-14 remportant ainsi la médaille d'or laissant l'argent à l'Algérien. Les Egyptiens Yahia Messaoud et Nour complètent le podium. Chez les filles, le titre africain de l'épée est revenue également à l'Egypte qui a réalisé un grand coup en s'adjugeant les quatre médailles en jeu.

La médaille d'or est obtenue par Gaber Salwa qui a dominé sa compatriote Gaber Sherwit (15-13), tandis que les deux médailles de bronze sont l'œuvre des Egyptiennes Ayat Mehdi et Nessim Ghrib.

L'Egypte s'est adjugée également le titre africain du sabre filles grâce à l'athlète Nada Hafez, vainqueur en finale de sa compatriote Nour Monastir (13-15).

Les médailles de bronze sont revenues aux Algériennes Abik Boungab et El-Hafnia Amira.

La quatrième journée de la compétition prévue hier fut consacrée aux épreuves individuelles avec au programme trois finales (épée garçons, fleuret filles et sabre garçons).

Dix pays africains prennent part au championnat d'Afrique :Algérie, Maroc, Bénin, Egypte, Sénégal, Mali, Afrique du Sud, Tunisie, Ghana et Namibie.

Résultats de la troisième journée

Résultats de la troisième journée des épreuves du championnats d'Afrique d'escrime des juniors individuel (filles et garçons), disputées mardi à la Coupeole de Mohamed Boudiaf (Alger):

Fleuret masculin :

- 1-Abouzeid Nour (Egypte)
- 2-Madi Youcef (Algérie)
- 3-Massoud Yahia (Egypte)
- 4-Elmasri Nour (Egypte)

Sabre féminin :

- 1-Hafez Nada (Egypte)
- 2-Nour Monastir (Egypte)
- 3-Abik Boungab (Algérie)
- 4-El-Hafnia Amira (Algérie)

Epée Féminine

- 1-Gaber Salwa (Egypte)
- 2-Gaber Salwa (Egypte)
- 3-Ayah Mahdi (Egypte)
- 4-Nesrine Ghrib (Tunisie).

ATHLÉTISME 6^e meeting national militaire féminin demain à Ben Aknoun

La sixième édition du meeting national militaire féminin d'athlétisme se déroulera samedi

7 mars 2015 au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun (Alger).

La compétition verra la participation des "meilleurs athlètes militaires féminins relevant des différents Commandements de forces, des régions militaires, des directions du ministère de la Défense nationale et des Ecoles

de formation de l'Armée nationale populaire", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Le sport militaire par l'organisation de telles manifestations sportives vient, encore une fois, de démontrer son engagement actif et permanent au service de la promotion et du développement du sport féminin au sein de l'Armée nationale populaire", ajoute le communiqué du ministère de la Défense nationale qui invite à cette occasion "les spectateurs et particulièrement les spectatrices à assister à cet événement sportif national militaire".



Plus de 15 000 athlètes de 110 pays attendus au Marathon de Rome

Plus de 15.000 athlètes de 110 pays sont inscrits à la 2^e édition du Marathon de Rome qui aura lieu le 22 mars 2015, annoncent les organisateurs.

Dans cet événement sportif, les participants auront à leur disposition des groupes de meuteurs d'allure chargés de courir lors du marathon à une allure constante pour passer la ligne d'arrivée dans les temps fixés préalablement selon la couleur du maillot.

La puce électronique est à usage unique. Elle devra être utilisée selon les modalités accrochées au dosard. Des chronométrages intermédiaires seront effectués sur le parcours, tous les 5 km et à la moitié du marathon. D'autres



chronométrages surprise seront réalisés afin de garantir la rédaction correcte des classements. Le coup d'envoi sera donné à la Roma Fun "La Stracitadina", une course non compétitive de 5 kms qui se déroule en dehors de la compétition officielle et qui est ouverte à tous les amateurs des courses. Le départ du Marathon de Rome, sera donné à gho. Plus de 14.600 personnes avaient franchi la ligne d'arrivée du marathon de Rome en 2014, remporté par les Ethiopiens Legese Shume Hailu chez les hommes (2h09mn47s), et Geda Ayleu chez les femmes (2h43mn49s).

VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE Le NRB Bou-Arréridj à Sousse pour représenter dignement les couleurs algériennes

Le NR Bordj Bou-Arréridj, leader incontesté du championnat national de volleyball, aspire à "honoriser les couleurs nationales" durant le championnat d'Afrique des clubs prévu du 6 au 17 mars à Sousse (Tunisie), souligne le président du club, Abbès Tibourtine.

Pour M. Tibourtine, le NRBA "possède un bon groupe, capable de donner une belle image du volleyball algérien et de défendre crânement ses chances, même si la compétition s'annonce très difficile".

Le président de l'équipe bordjienne, qui avoue "craindre, surtout, les formations tunisiennes et égyptiennes qui ont la chance de pouvoir utiliser des joueurs étrangers", estimé qu'il est "dommage" que les équipes algériennes ne peuvent en faire autant car la fédération a in-



terdit, pour cette année, le recrutement de joueurs étrangers.

Au sujet de la préparation de ce rendez-vous continental, l'entraîneur du "six" des Bibans, Abdelbaki Dif, se montre, lui, plutôt confiant quant aux chances de son groupe. Il souligne, dans une déclaration à l'APS, qu'après un stage de 20 jours à Alger, en prévision de ce cham-

pionnat d'Afrique, l'ensemble du groupe est "motivé pour défendre crânement ses chances et essayer d'aller le plus loin possible dans cette compétition".

Une compétition qui lui tient d'autant plus à cœur qu'elle permettra à son équipe, dit-il, de "jauger ses capacités mais aussi de bien se préparer pour la suite du championnat d'Algérie". A

ce propos, le président du club revient à la charge pour faire partie de sa "certitude" que le NRBA, même s'il sera "soumis à un rythme infernal, puisqu'il enchaînera dès la fin du championnat d'Afrique avec la compétition nationale qui propose un calendrier démentiel", va une nouvelle fois relever le défi et réaliser, comme la saison dernière, le doublé coupe-championnat national. Est-ce à dire que les Bordjiens privilient la compétition nationale ? Que nenni, répond hardiment le coach qui rappelle que le vainqueur du Championnat d'Afrique sera qualifié pour le championnat du monde des clubs qui aura lieu au Brésil. Une perspective capable de donner des ailes à ses troupes.

APS

Sudoku N°881

2	5	4	6	8	3	1	9	7
3	7	8	9	1	5	6	4	2
9	6	1	2	7	4	3	8	5
7	4	9	3	6	2	5	1	8
8	2	6	5	9	1	4	7	3
1	3	5	7	4	8	2	6	9
6	1	3	8	5	9	7	2	4
5	8	7	4	2	6	9	3	1
4	9	2	1	3	7	8	5	6

5	4	3	1	2	7	8	6	9
1	6	2	3	8	9	7	4	5
7	8	9	6	4	5	3	1	2
3	9	6	4	7	2	1	5	8
4	7	8	5	3	1	2	9	6
2	1	5	8	9	6	4	3	7
1	9	3	4	6	5	2	7	8
6	7	8	2	9	3	1	4	5
2	4	6	1	8	7	3	6	9

5	4	3	1	2	7	8	6	9
1	6	2	3	8	9	7	4	5
7	8	9	6	4	5	3	1	2
3	9	6	4	7	2	1	5	8
4	7	8	5	3	1	2	9	6
2	1	5	8	9	6	4	3	7
1	9	3	4	6	5	2	7	8
6	7	8	2	9	3	1	4	5
2	4	6	1	8	7	3	6	9

Solution

Mots Croisés N°881
Mots Fléchés N°881

BOUSTIFAILLE
OMNIUM■GROOM
UPAS■PARESIE
RHUMERIE■A■U
SA■OTE■AGNUS
OLIM■CUBAGE■
UELE■ALLIER■
F■ETETEE■L■B
L■ARNIM■TEKE
AGUI■OASIS■N
NIXE■N■UT■ON
TC■SESTRIERE

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (22^E J)

Le leader en péril à Constantine, les poursuivants à l'affût

La 22e journée du championnat professionnel de football de Mobilis-Ligue 1, prévue demain et samedi, sera marquée par le déplacement du leader, le MO Béjaïa, sur le terrain du CS Constantine, alors que les deux poursuivants, l'ES Sétif et l'ASM Oran, s'affronteront à Sétif dans un match à "six points".

Véritable révélation de la saison, le MOB (1er, 38 pts), qui reste sur une éclatante victoire face à l'ESS (3-0), effectuera un déplacement périlleux à Constantine pour donner la réplique au CSC (9e, 27 pts), où rien ne va plus. En effet, le CSC qui a vécu une semaine mouvementée avec la démission du directeur général du club, Omar Bentobal, précédée par l'arrivée de l'entraîneur François Bracci, est appelé à réagir quelques jours après sa défaite face à l'USMA (2-0) et la montée de la contestation des supporters.

L'ES Sétif, qui est redescendue de son nuage après avoir remporté la Supercoupe

d'Afrique, accueillera la surprise formation de l'ASM Oran, dans un match piège pour les Sétifiens, intraitables sur leur terrain fétiche le 8 Mai 1945.

La lourde défaite concédée à Béjaïa à quelque peu déstabilisé le groupe setifien, qui devra puiser dans ses ressources pour aller chercher la victoire face aux Asémistes, très accrocheurs.

L'USMA (4e, 33 pts) qui commence à retrouver des couleurs avec l'arrivée du nouvel entraîneur, l'Allemand Otto Pfister, sera en appel à Oran pour croiser le fer avec le MC Oran (6e, 31 pts), dans un duel a priori équilibré et ouvert à tous les pronostics.

Le CR Belouizdad (5e, 31 pts), qui a marqué le pas en s'inclinant à Chlef (2-0), aura rendez-vous avec le derby algérois face au NA Hussein Dey (14e, 24 pts) dans un match où les deux équipes auront des objectifs diamétralement opposés.

Si le Chabab va chercher à retrouver sa place sur le podium, le Nasria aura à cœur de grignoter des points en vue de son maintien.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (22^E J.) MC ORAN-USM ALGER

Ferhat de retour dans le groupe usmiste

Le milieu de terrain de l'USM Alger Zineddine Ferhat, qui revient d'une blessure, est convoqué pour le match en déplacement face au MC Oran, vendredi au stade Ahmed-Zabana (16h00), dans le cadre de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Ferhat s'était blessé à l'orteil lors du derby face à l'USM El Harrach (0-0) disputé le 10 février au stade du 1^{er} Novembre d'El Mohammadia, pour le compte de la 20e journée du championnat. Le joueur en

question a été remplacé par Tayeb, issu de l'équipe espoirs.

Par ailleurs, l'USMA devra compter sans les services de Youcef Belaili, Chafai, Bouazza, Seguer, et El Orfi, forfaits pour diverses raisons. Le club algérois reste sur une victoire décrochée à domicile face au CS Constantine (2-0).

Le tenant du titre pointe à la 3^e place au classement de la Ligue 1, en compagnie de l'ASM Oran, avec 33 points chacun.



L'USM El Harrach (7e, 29 pts), recevra la formation de la JS Saoura (1e, 27 pts), avec sur le banc le revenant, Boualem Charfed, qui a effectué son retour après dix mois passés entre le MC Alger et l'USM Bel-Abbès.

La JSS, qui reste sur une victoire à Béchar face à la JS Kabylie (2-1), sera certainement mise à rude épreuve par des Harrachis qui ne jurent que par la victoire.

En bas du classement, le duel entre le MC Alger, lanterne rouge, et l'USM Bel-Abbès (13e, 25 pts), sera explosif où le moindre faux pas pour l'une ou l'autre équipe pourrait s'avérer fatal.

Les Mouloudéens, confron-

tés à une crise de résultats, n'auront pas droit à l'erreur, dans une rencontre qui se jouera à huis clos.

L'ASO Chlef (15e, 22 pts), se déplacera sur le terrain du RC Arbaâ (8e, 29 pts), avec l'intention de confirmer son succès face au CRB.

De leur côté, les gars de Larbaâ vont chercher à s'approcher de la première partie du classement, et du coup du maintien.

Enfin, la JSK (12e, 26 pts) qui pourrait retrouver son terrain du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou après une longue absence pour cause de suspension, accueillera le MCE Eulma (10e, 27 pts), avec un seul mot d'ordre : la victoire.

Programme des rencontres

Programme des rencontres de la 22e journée du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi et samedi :

Vendredi 6 mars :

ES Sétif - ASM Oran	(18h00)
MC Oran - USM Alger	(15h00)
JS Kabylie - MCE Eulma	(15h00)
RC Arbaâ - ASO Chlef	(15h00)
CR Belouizdad - NA Hussein Dey	(18h00)

Samedi 7 mars :

USM Harrach - JS Saoura	(15h00)
CS Constantine - MO Béjaïa	(16h00)
MC Alger - USM Bel-Abbès (16h00)	huis clos.

Classement

	Pts	J
1. MO Béjaïa	38	21
2. ES Sétif	35	21
3. ASM Oran	33	21
- USM Alger	33	21
5. CR Belouizdad	31	21
- MC Oran	31	21
7. USM El-Harrach	29	21
- RC Arbaâ	29	21
9. CS Constantine	27	21
- MC El-Eulma	27	21
- JS Saoura	27	21
12. JS Kabylie	26	21
13. USM Bel-Abbès	25	21
14. NA Hussein Dey	24	21
15. ASO Chlef	22	21
16. MC Alger	21	21

FOOTBALL/ÉQUIPE NATIONALE

Benlamri :

«La concurrence est rude pour la succession de Bougherra»

Le défenseur central de la JS Kabylie, Djamel Eddine Benlamri, s'est dit conscient que le départ en retraite de Madjid Bougherra, juste après la CAN-2015 "a libéré une place dans la charnière centrale de la sélection nationale", mais il préfère tempérer ses ardeurs, considérant qu'il n'est pas "le seul candidat à briguer ce poste" hier en marge du stage de la sélection A'.

"Il est motivant pour un joueur d'apprendre qu'une place s'est libérée en équipe nationale, surtout lorsqu'il s'agit de son poste de prédilection, car il y devient candidat de manière quasi systématique. Mais je ne suis pas le seul à raisonner de cette façon. Il existe beaucoup de bons joueurs qui visent le même objectif et avec une telle concurrence, plus rien ne devient évident" a expliqué l'ancien Nahdiste.



Benlamri (25 ans) compte parmi les actuels meilleurs défenseurs centraux "locaux". Malgré cela, il reste confronté à une rude concurrence pour une place en équipe nationale, en présence d'autres joueurs chevronnés, comme Rafik Halliche, Es-said Belkalem et Carl Medjani.

Même avec les joueurs issus du championnat local, notamment le jeune Usmiste Farouk Chafai, que beaucoup d'observateurs considèrent tout aussi doué, Benlamri est confronté à une rude concurrence pour une place en équipe nationale.

"Le discours du sélectionneur national a été très motivant" a cependant souligné le défenseur des Canaris. "Il nous a expliqués que les portes de l'équipe nationale sont ouvertes à tout le monde et qu'il suffit de prouver sa valeur pour y mériter une place", a-t-il ajouté.

Benlamri a fait partie des 22 joueurs retenus par le sélectionneur national Christain Gourcuff pour le dernier stage bloqué de l'équipe nationale A', entre mardi et mercredi, au Centre technique national de Sidi-Moussa.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16^E DE FINALE ALLER)

Trio arbitral égyptien pour USM Alger (ALG) - AS Pikine (SEN)

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral égyptien pour diriger le match USM Alger (ALG) - AS Pikine (SEN) prévu le 13 mars 2015 au stade Omar Hamadi (Algier) pour le compte des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique. La rencontre sera officielle par El Banna Mahmoud Za-

kria assisté de ses deux compatriotes Aymen Degaih et Skran Daya. Le quatrième arbitre est Grisha Gehad. Le directeur de jeu El Banna Mahmoud avait dirigé le fameux match Enppi-Zamalek le 8 février 2015 au Caire en championnat d'Egypte et qui était emmaillé par des violences meurtrières devant le

stade poussant les autorités à suspendre le championnat. L'USM Alger s'est qualifié pour les seizeièmes de finale de Ligue des champions en éliminant les Tchadiens de Fullah Edifice (3-0, 1-3), tandis que les Sénégalais de l'AS Pikine ont éliminé les Burkinabes de l'Etoile Filante (1-0, 0-0).

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16^E FINALE-ALLER) AS PIKINE

«Il nous faut 30 millions FCFA pour le déplacement à Alger»

Le président de l'AS Pikine (division 1 sénégalaise de football) Modou Fall, a indiqué mercredi que son club aura besoin de 30 millions FCFA (environ 460.000 euros) pour le déplacement à Alger en vue du match aller face à l'USM Alger, prévu entre les 13 et 15 mars pour le compte des 16es de finale de la Ligue des champions d'Afrique. "En Afrique, il faut avoir les moyens. Il nous faut environ 30 millions FCFA pour

notre déplacement à Alger parce que la vie est chère là-bas. Nous demandons aux autorités de nous venir en aide pour jouer la prochaine rencontre sereinement", a affirmé Modou Fall, cité par la presse locale. L'AS Pikine est sorti victorieux lors de la double confrontation face l'Etoile Filante de Ouagadougou lors des préliminaires (1-0 à Demba Diop, 0-0 à Ouagadougou), alors que l'USMA a passé l'écueil des Tcha-

diens de Foullah Edifice (aller 3-0, retour 1-3). "Nous avons créé le délic. Cela fait 11 ans qu'un club sénégalais n'avait plus accédé au second tour. Nous représentons le Sénégal et je pense que nous l'avons dignement. Nous espérons pouvoir rééditer cela dans 15 jours en Algérie et honorer encore le Sénégal", a ajouté le président responsable de l'AS Pikine.

Le match retour se jouera entre les 3, 4 et 5 avril prochain.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FAF AUJOURD'HUI

Vers la levée de suspension de la JS Kabylie

Saïd Ben

Les membres de l'Assemblée générale de la FAF sont conviés à prendre part aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire aujourd'hui à 10h00 à l'hôtel Sheraton - Alger et au cours de laquelle serait certainement prononcée la levée de suspension de la JS Kabylie.

C'est d'ailleurs ce point et celui de l'information sur les investissements de la FAF qui retiennent l'attention des férus de la balle ronde dans la mesure où les autres points sont à caractère régulier.

Ainsi donc après la levée du huis clos, décision prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral le 19 février 2015, aujourd'hui, c'est vers la levée de la suspension du stade du 1^{er}-Novembre que les Kabyles attendent avec impatience.

En effet, le 19 février 2015, le match JS Kabylie - CS Constantine pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, s'est joué en présence du public mais avec sursis, a décidé le Bureau fédéral.

Cette rencontre devait se dérouler à huis clos en raison la sanction infligée par la FAF à la JSK suite au décès de l'attaquant camerounais Albert Ebossé, mais le Bureau fédéral a décidé de lever le huis clos assorti d'un sursis.

La Fédération algérienne de football avait prononcé une série de sanctions contre la JSK en septembre 2014 après la mort de l'attaquant camerounais le 23 août dernier lors d'un match face à l'USM Alger (1-2) en championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis.

Le club avait été interdit de recevoir ses adversaires au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou jusqu'à la fin de la saison. Les matchs du club se jouent à huis clos durant toute la saison et interdiction aux supporters kabyles de suivre leur équipe dans les matchs joués à l'extérieur pendant la phase aller.

Les efforts consentis par les responsables, les fans et les joueurs de la JSK doivent donc donner leurs fruits aujourd'hui d'autant que le ministre des Sports, Mohamed Tahmi avait déclaré, samedi dernier, à Tizi-Ouzou, que la tendance actuelle est d'aller vers un allègement des sanctions prises contre la Jeunesse sportive de Kabylie.

M. Tahmi avait alors déclaré que "qu'il y a aujourd'hui une tendance d'aller vers un allègement des sanctions à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF)".

Le ministre avait exprimé, par ailleurs, son souhait de voir les membres de la prochaine assemblée générale de la FAF, faire en sorte que "ces sanctions soient allégées afin de permettre au club phare de la wilaya de Tizi-Ouzou de retrouver son public et sa stabilité".

Et c'est donc ce qu'attendent les gars de la JSK. Seulement, il faut se demander si le match prévu vendredi prochain face à El Eulma va être domicilié au 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou ?

La réglementation stipule qu'il faut au moins avertir le club visiteur 48 heures avant la rencontre de son lieu.

Sauf si les gars d'El Eulma seront compréhensifs devant ce cas de figure quelque peu « exceptionnel » dans la forme puisque le BF ne se réunit qu'aujourd'hui alors que le match de la 22^e journée de la JSK est prévu demain. La Ligue n'ayant pas désigné le lieu de déroulement de la rencontre attendant donc la décision finale du BF



de la FAF aujourd'hui.

Sinon, ce serait donc des explications sur les investissements de la FAF qui retiendront également l'attention puisque la FAF doit donner quelques explications sur le sujet dont on ne parle que rarement.

Si la suite des points à l'ordre du jour ne sont que des points répétitifs dans ce genre d'assemblée générale, standard, tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Ainsi on aura droit à une cérémonie de remise des médailles de l'ordre du mérite de la FAF, l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/02/2014

à Alger, l'examen et approbation du rapport moral de l'exercice 2014, l'examen et approbation du rapport financier de l'exercice 2014, le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2014, l'examen et approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2015, le quitus pour l'exercice 2014, l'admission d'un membre (Ligue de football en salle – Futsal) à savoir Kada Chafi, et bien évidemment les divers. Donc point de « sensationnel » à attendre de cette Assemblée générale de la FAF.

S.B.

CHAMPIONNAT ANGLAIS DE 2^E DIVISION (35^E J)

Retour gagnant de Guedioura avec Watford

Le milieu international algérien, Adlène Guedioura, titulaire mardi soir lors de son premier match avec Watford, a réussi un retour gagnant en l'emportant à domicile face à Fulford (1-0), dans le cadre de la 35^e journée du championnat anglais de 2^e division de football.

Le joueur algérien, prêté vendredi par son club Crystal Palace (Premier League) à Watford jusqu'à la fin de la saison, a pris part à l'intégralité de la rencontre. Il a reçu un carton jaune à la 83^e minute.

Guedioura a déjà fait six apparitions avec Watford cette saison lors d'un premier prêt d'un mois marquant au passage deux buts lors de l'aventure de son équipe contre Cardiff (4-2) en décembre dernier. Adlène Guedioura était retourné en

janvier dernier à son club Crystal Palace, pensionnaire de la Premier League anglaise de football, après l'expiration de son contrat de prêt d'un mois à Watford (D2 anglaise).

En dépit de sa participation à six rencontres de la Championship, dont deux comme titulaire, et avec à la clé deux buts à son actif, le joueur de 29 ans n'a pas été convoqué pour prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 avec l'équipe nationale.

A l'issue de cette victoire, Watford occupe la 2^e place au classement avec 65 points, en compagnie de Derby County, à une longueur du leader, Middlesbrough.

COUPE DE FRANCE

Saint-Etienne se qualifie pour les demi-finales

L'équipe de Saint-Etienne a battu difficilement Boulogne (D3) aux tirs au but (4-3) mardi en quarts de finale de la Coupe de France, empochant ainsi le premier billet pour le dernier carré.

Les Verts, 5^e de D1 à un point de Monaco (4^e), et Boulogne, 5^e de D3, n'ont pas pu se départager après le temps réglementaire et la prolongation (1-1). Boulogne a ouvert la marque sur penalty par Soubervie (79^e) et Corgnet a égalisé en toute fin de partie (84^e) pour Saint-Etienne. Et c'est Stéphane Ruffier, le gardien de l'ASSE, qui a arrêté le 5^e et dernier tir au but de Boulogne pour donner la qualification à son équipe.

Hier, le choc au sommet des quarts de finale opposait le Paris-

SG, double champion de France en titre, à Monaco, trois jours après leur match nul sans but en Ligue 1. Ce match opposait aussi les derniers clubs français qualifiés en Coupe d'Europe (Ligue des champions).

Le tirage au sort des demi-finales, programmées les mardi 7 et mercredi 8 avril, sera effectué mercredi soir.

Mardi

Boulogne (D3) - Saint-Etienne 1-1 a.p.

Saint-Etienne qualifié aux tirs au but (4-3)

Aujourd'hui :

(18h00) Brest (D2) - Auxerre (D2) (20h00)

Concarneau (D4) - Guingamp (Stade du Moustoir, Lorient).



FOOT / LIGUE 2 "MOBILIS"

Le choc USM Blida - CA Batna à l'affiche de la 22^e journée

Le choc USM Blida - CA Batna, entre l'actuel leader de la Ligue 2 Mobilis de football et le 5^e, sera à l'affiche de la 22^e journée, prévue demain, au moment où le WA Tlemcen (12e) sera engagé dans un duel direct pour le maintien face à la lanterne rouge, l'AB Merouana. Plusieurs autres chaudes empoignades seront au programme de cette 22^e journée, notamment, O. Médéa - AS Khroub, A. Boussaâda - RC Relizane, US Chaouia - ESM Koléa, CA Bordj Bou Arréridj - MC Saïda et DRB Tadjenanet - CRB Ain Fekroun, toutes entre des équipes du milieu de tableau, qui aspirent à recoller au peloton de tête, ou à s'éloigner un peu plus de la zone rouge. L'USMM Hadjout (13e), qui reste sur un encourageant nul (1-1) à Batna, sera appelé à confirmer ce résultat, en tentant de remporter la victoire à domicile face à la JSM Béjaïa, pour s'éloigner un peu plus de la zone rouge. La victoire sera également l'objectif du leader blidéen, qui ne compte plus que trois points d'avance sur son dauphin, le RC Relizane, faisant que malgré la difficulté de la tâche face au CAB, il devra l'emporter, au risque de se faire rejoindre au classement. Tous les matchs débuteront à 15h00, selon la programmation de la LFP, à l'exception du duel CABBA - MCS, dont le coup d'envoi sera donné à 16h00. Les clubs qui vont recevoir auront également la chance d'évoluer devant leur public, car la Commission de discipline n'a prononcé aucun huis clos à leur encontre.

Programme de la 22^e journée

Programme de la 22^e journée du Championnat de Ligue 2 "Mobilis" de football, prévue demain, à 15h00.

A. Boussaâda - RC Relizane
O. Médéa - AS Khroub
USM Blida - CA Batna
US Chaouia - ESM Koléa
CA Bordj Bou Arréridj - MC Saïda (16h00)
USMM Hadjout - JSM Béjaïa
DRB Tadjenanet - CRB Ain Fekroun
AB Merouana - WA Tlemcen

Classement :

	Pts	J
1. USM Blida	38	21
2. RC Relizane	35	21
3. O.Médéa	31	20
--. DRB Tadjenanet	31	21
5. CA Batna	30	21
6. MC Saïda	29	20
-- JSM Béjaïa	29	21
--. CRB Ain Fekroun	29	21
9. US Chaouia	28	21
--. CA Bordj Bou-Arréridj	28	21
11. AS Khroub	27	21
12. WA Tlemcen	26	21
13. USMM Hadjout	25	21
14. A. Boussaâda	24	21
15. ESM Koléa	21	21
16. AB Merouana	17	21

REUS, PLUS DE PEUR QUE DE MAL ?

Du côté de Dortmund, on craint le pire lorsque Marco Reus (25 ans, 13 matchs et 7 buts en Bundesliga cette saison) a dû céder sa place lors de la victoire de mardi face à Dresde (2-0) en Coupe d'Allemagne. Déjà gravement blessé à deux reprises ces derniers mois, l'international allemand semblait souffrir d'une fracture de la jambe, mais les premiers examens semblent rassurants. "Si c'est juste une contusion, comme on vient de me l'apprendre, alors c'est une bonne soirée", a indiqué son entraîneur Jürgen Klopp après la rencontre.



Lavezzi MANCHESTER UNITED SUR LE COUP

On apprend par le biais de la presse anglaise et espagnole que le board de Manchester United suivrait avec énormément d'attention l'évolution de la situation au sujet d'Ezequiel Lavezzi.

Apparemment, le manager des Red Devils, Louis van Gaal, apprécierait la polyvalence de l'attaquant du PSG mais aussi sa capacité à répéter les efforts sur le rectangle vert. Afin de devancer Liverpool, qui pisterait aussi "El Pochito", les Mancuniens pourraient rapidement se rapprocher de l'intéressé mais aussi du club français. Nul doute qu'une aventure en Angleterre pourrait séduire l'international argentin qui est tout sauf un titulaire indiscutables au Parc des Princes depuis le début de la saison.

VARANE AURAIT CHOISI MAN UTD

Mécontent de son statut de numéro 3 dans la hiérarchie des défenseurs du Real Madrid, Raphaël Varane (21 ans, 17 matchs en Liga cette saison) réclamerait un départ à ses dirigeants. Et si l'on en croit le *Daily Express*, le Français aurait déjà choisi sa prochaine destination. Convoité par Arsenal et Chelsea, l'ancien Lensois aurait une préférence pour Manchester United qui serait prêt à débourser 41 millions d'euros pour son transfert. De son côté, le Real ne souhaite pas se déparer de Varane mais aurait tout de même identifié une alternative en cas de départ de Varane. Il s'agirait d'un autre Français, à savoir Aymeric Laporte (20 ans, 22 matchs en Liga cette saison) dont la clause libératoire a été fixée à 42 M€ par l'Athletic Bilbao.



WENGER : «LOIN D'ÊTRE DANS LA COURSE AU TITRE»

Revenu à neuf points de Chelsea, qui compte il est vrai un match en retard, Arsenal peut-il se mêler à la lutte pour le titre de champion d'Angleterre ? "Pour le moment, nous sommes loin de pouvoir gagner la Premier League, nous sommes même loin d'être dans la course au titre", a répondu Arsène Wenger. Pour autant, le manager des Gunners ne désespère pas de se rapprocher des Blues avec encore 11 journées à disputer. "Pour le moment, nous sommes trop loin de Chelsea pour dire que nous sommes dans la course pour le titre mais on ne sait jamais ce qui peut se passer. Je parle aussi au nom de Manchester City, pourquoi devrait-il abandonner dans cette course au titre ? Ils l'ont fait il y a trois ans après avoir compté huit points de retard (et seulement six journées à disputer, ndlr)."

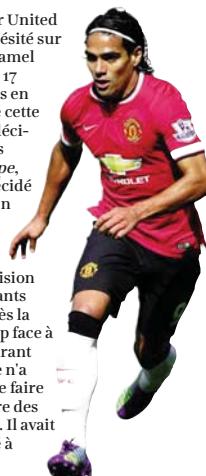
RAMSEY DE RETOUR CONTRE QPR

L'international gallois s'est blessé aux ischio-jambiers pour la troisième fois de la saison le 10 février, au cours du match gagné par Arsenal face à Leicester (2-1). Récemment opéré d'une cheville, son coéquipier Jack Wilshere, également milieu de terrain, reste indisponible et manquera aussi le quart de finale de Coupe d'Angleterre chez Manchester United lundi. Quant au milieu français Francis Coquelin, victime d'une fracture du nez dimanche, Wenger espère qu'il pourra jouer face à QPR avec un masque de protection.



Falcao ne restera pas

Manchester United a longtemps hésité sur le dossier Radamel Falcao (29 ans, 17 matchs et 4 buts en Premier League cette saison), mais la décision est désormais prise. Selon *L'Equipe*, les Red Devils ont décidé de ne pas lever l'option d'achat de 55 millions d'euros de l'attaquant colombien, prêté par l'AS Monaco. Une décision prise par les dirigeants mancuniens après la rencontre de Cup face à Preston (1-3), durant laquelle El Tigre n'a pas été capable de faire la différence contre des joueurs de D3 anglaise. Il avait d'ailleurs été remplacé à l'heure de jeu.



Le Président Bouteflika reçoit un émissaire de l'Emir du Koweït



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger Cheikh Nasser Sabah Al Djaber Al Sabah, ministre des Affaires du cabinet de l'Emir du Koweït. Cheikh Nasser Sabah Al Djaber Al Sabah est porteur d'un message de l'Emir du Koweït, Cheikh Sabah Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, au Président Bouteflika.

M. Sellal reçoit le vice-Premier ministre et ministre de l'Economie de Pologne



Le Premier ministre, Abdemalik Sellal, a reçu mercredi à Alger le vice-Premier ministre et ministre de l'Economie de la République de Pologne, Janusz Piechociński, en visite de travail en Algérie, ont indiqué les services du Premier ministre. "L'audience a, particulièrement, abordé les questions liées à la coopération économique entre les deux pays", a précisé la même source dans un communiqué, ajoutant que "l'Algérie et la Po-

logne qui entretiennent de bonnes relations, ont exprimé une volonté commune de les redynamiser, notamment, à travers l'organisation, à Alger du Forum économique algéro-polonais". L'entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a par ailleurs, "permis de procéder à un échange de vues sur les questions internationales d'intérêt commun", a indiqué le communiqué.

Yousfi et le vice-Premier ministre polonais examinent la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et le vice-Premier ministre et ministre de l'Economie de la Pologne, Janusz Piechociński, ont examiné, mercredi à Alger, les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie dont notamment l'industrie gazière, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Yousfi a présenté les opportunités offertes en matière de coopération et de partenariat dans les domaines des hydrocarbures (amont et aval) et des énergies renouvelables en in-

sistant sur la fabrication locale des équipements industriels énergétiques, ajoute la même source.

De son côté, le vice-Premier ministre polonais a exprimé l'intérêt des entreprises polonaises à investir en Algérie notamment dans les domaines des hydrocarbures et des énergies renouvelables.

Dans ce sens, il a invité M. Yousfi à effectuer une visite en Pologne pour explorer les opportunités de coopération et de partenariat dans ces domaines.

APS

Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur de Norvège

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu, mardi à Alger, Arne Gjermundsnæ, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Norvège en Algérie.



L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. A l'issue de l'audience, le nouvel ambassadeur de Norvège a déclaré qu'il a

abordé avec le président Bouteflika les relations bilatérales entre les deux pays, qui sont "excellentes", a-t-il dit et qu'il faut "renforcer" qualifiant l'entretenir d'"intéressant". Il a précisé qu'il a abordé notamment, la coopération dans le domaine énergétique et dans le secteur maritime. Arne Gjer-

mundsne a indiqué également qu'il a tenu à souligner le "rôle positif" que joue l'Algérie dans la résolution pacifique des crises dans la région et la "féliciter" pour la réussite des négociations maliennes, espérant que cela donnera de l'inspiration pour la résolution de la crise en Libye.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU : Intense activité de M. Lamamra à Genève

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a eu une activité soutenue, en marge de la 28e session du Conseil onusien pour les droits de l'homme qui se tient du 2 au 5 mars à Genève où il a eu des entretiens avec nombre de ses homologues ainsi qu'avec des chefs d'agences des Nations unies. M. Lamamra, qui dirige la délégation algérienne aux travaux du segment de haut niveau de la session principale du Conseil, a eu un entretien avec le ministre hongrois des Affaires étrangères et du Commerce, Péter Szijjarto. Ce dernier a qualifié l'Algérie de partenaire économique "important" pour la Hongrie. Il s'est entretenu également avec le ministre des Affaires étrangères d'Albanie, Ditmir Bushati, qui a indiqué avoir abordé avec son homologue algérien les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales dans "tous les domaines". Le chef de la diplomatie algérienne a aussi rencontré la ministre des Affaires étrangères du Commonwealth du Royaume Uni, Joyce Ananey, qui a tenté d'exprimer les félicitations de son pays pour le paraphe à Alger de l'accord de paix et de réconciliation au Mali. Outre les relations bilatérales, la situation en Syrie et les points inscrits à l'ordre du jour de la 28e session du Conseil pour les droits de l'homme ont été aussi évoqués par les deux parties. M. Lamamra s'est entretenu, par ailleurs, respectivement avec ses homologues de Tunisie, Taïeb Baccouche, et d'Afrique du Sud, Maite

Nkoama-Mashabane. Le ministre a rencontré également des chefs d'agences des Nations unies et de hauts responsables d'organisations internationales.

Il a eu un long entretien avec le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres, qui considère l'Algérie, qui a une "très longue tradition" d'accueil des réfugiés, comme un "allié stratégique" des humanitaires dans le monde. Le Haut Commissaire du HCR a salué également l'"important" rôle que joue l'Algérie dans les négociations de paix au Mali et son "engagement" vers la paix en Libye. M. Lamamra a eu également des entretiens avec le Haut Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, ainsi qu'avec le directeur exécutif du Centre Sud, Martin Khor. Avec le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Iyad Ameen Madani, de l'entretien s'est focalisé sur les sujets à l'ordre du jour du Conseil pour les droits de l'homme.

M. Madani a souligné la "nécessité de promulguer une loi qui criminalise les discours de haine contre les religions, la race ou l'appartenance ethnique", saluant, à cette occasion, l'accord de paix et de réconciliation au Mali sous l'égide de l'Algérie.

Le chef de la diplomatie algérienne prend part également aux travaux de la Conférence du désarmement de l'ONU qui se déroule du 2 au 6 mars.

Evolution qualitative dans les relations de l'Algérie avec l'OTAN

Une évolution "qualitative" dans les relations de l'Algérie avec l'OTAN a été enregistrée ces dernières années, a affirmé mardi à Bruxelles un responsable de l'Organisation du traité de l'Atlantique du Nord (OTAN), qualifiant le bilan de cette coopération de "positif".

S'exprimant à l'occasion de la visite à l'OTAN d'une délégation algérienne, ce responsable a affirmé que les relations de l'Algérie avec l'OTAN sont amenées à se développer davantage, soulignant "les nombreuses" possibilités de renforcer ce partenariat. Il a mis en exergue les efforts consentis par l'organisation pour cibler la coopération selon les intérêts spécifiques et stratégiques des pays du dialogue méditerranéen (DM) et adapter la coopération aux nouvelles réalités conformément aux dispositions du programme individuel de partenariat et de coopération (IPCP) signé entre l'Algérie et l'OTAN en octobre 2014.

Ce document qui servira de cadre juridique à la relation bilatérale avec l'OTAN souligne les principes directeurs de la politique étrangère et

de défense de l'Algérie ainsi que la référence à la dimension stratégique du Dialogue méditerranéen de l'OTAN. Il porte aussi sur les axes de coopération relatifs aux dimensions constitutives du dialogue politique, pratique, civil et scientifique. L'Algérie, qui a adhéré à ce dialogue depuis le 14 mars 2000, participe aussi au volet multilatéral du Dialogue méditerranéen de l'OTAN (28-7). Au plan de la coopération militaire, la relation Algérie-OTAN est rythmée par des réunions et des visites de haut niveau, selon les responsables de l'OTAN qui ont souligné que les objectifs militaires classés par ordre de priorité, conformément aux dispositions de ce document (IPCP) sont en cours d'identification. Néanmoins, l'Algérie connaît "une active" participation aux activités de coopération militaire de l'OTAN, a-t-on indiqué, précisant qu'en 2013, l'Algérie a pris part à 33 activités et participé aux stages du collège de l'OTAN.

Des escales permanentes des groupes maritimes de l'OTAN en Algérie ont été observées dont la dernière remonte à septembre 2014

avec l'escale à Alger du 2e groupe maritime permanent de lutte contre les mines. Revenant sur le vingtième anniversaire du dialogue méditerranéen, cette consultation permanente entre l'OTAN et les pays méditerranéens a permis de développer des dimensions politique et pratique du dialogue méditerranéen, a-t-on estimé à l'OTAN. Durant la période allant de 2007 à 2012, 30 exercices ouverts à la participation des pays partenaires du dialogue méditerranéen ont été réalisés et quatre pays partenaires de cet instrument politique ont contribué aux phases de planification et de conduite d'exercices de l'OTAN dont l'Algérie.

L'engagement est réaffirmé, aujourd'hui, par l'OTAN en faveur du dialogue méditerranéen avec la perspective d'approfondir le dialogue politique et la coopération pratique.

Selon des responsables de l'OTAN, les alliés sont prêts à travailler avec les partenaires du dialogue méditerranéen pour qu'ils tirent le meilleur parti des possibilités offertes par le partenariat dans le cadre de cette consultation méditerranéenne.